

N° 14

armor

le magazine de la bretagne

la rentrée

une télévision
régionale

un breton
maître de maison
sur le france

carhaix
capitale du poher

la forêt de
brocéliande

le marché
du porc



Du 1^{er} au 31 Octobre 1970

au
Crédit Mutuel de Bretagne

**devenez
millionnaire
en
épargnant
100^F**

Renseignez-vous dans tous les guichets du
CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE
Vous pourrez obtenir la liste
des guichets en vous adressant au siège social,
59, rue de Brest à LANDERNEAU.

CAISSE FEDERALE BRETONNE DE CREDIT MUTUEL

armor

le magazine de la bretagne

2^{ème} Année - Octobre 1970
Le numéro : deux francs

N°14

SOMMAIRE * TAOLENN

- 1 photo de couverture : **michèle penven**
- 4 courrier
- 5 le journal de bord de **yann polivet** — télévision : ouverture — langue : un nouveau pas — assemblée : réforme locale
- 6 la rentrée universitaire — notre sondage
- 7 **morvan duhamel** : ne se trouvera-t-il pas un député breton ?
- 8 pierre pfilimin et la régionalisation — les équipements nautiques
- 9 **forum** : pour un contrôle obligatoire des véhicules (**charles hernu**)
- 10 points de repère
- 11 comment on sauve une langue minoritaire
- 12 échorama
- 13 l'europe (marc le layec)
- 14 suggestions pour la bretagne centrale (**paul houée**)
- 17 une interview d'**alexis gourvennec**
- 19 **guy jolivet** : la troisième chaîne devrait permettre un véritable télévision bretonne
- 21 **al loened ar breudeur**
- 22 **paul ermel**, commissaire principal du france, est un brillant maître de maison (**christian querré**)
- 25 le guitariste **guy tudy** prépare quatre messes (a-g, ha-mon)
- 28 **merlin**, premier devin de son temps (**yann brékilien**)
- 29 du poisson avant toute chose (**jacques brenques**)
- 33 la légende de la ville d'ys
- 34 le rail et la gastronomie (**al boutbain**)
- 48 la forêt de brocéliande (**cécile martray**)
- 50 bretonnes à la page (**éliane deshayes**)
- 52 la petite guerre mini-midi (**anne-marie plunian**)
- 53 zoom juniors
- 54 votre maison — des lampes partout
- 55 un salon d'avant-garde — une chambre gaie
- 56 voulez-vous jouer avec nous ?
- 57 le jeu du mystère — les bonnes tables
- 58 notre bande dessinée inédite : le défi de celta IV (**pablo et jean-poi métyer**)
- 60 chroniques
- 62 les livres
- 64 **une nouvelle de roger laouenan** : coups et blessures volontaires
- 66 les petites annonces — la sélection immobilière
- 68 les posters des p.u.b.

22

- 9 les équipements nautiques
- 16 le pain jacquet à lamballe
- 22 une interview du plénovien **paul ermel**
- 31 brassens breton — stalaven en pleine croissance — à pluzunet une statue pour **marc'harit fulup** — l'horrible homme qui rit à piéhérel — le village de vacances de guériédan

29

- 8 les équipements nautiques
- 17 il faut créer un marché au cadran pour le porc (**alexis gourvennec**)
- 25 le guitariste **guy tudy**
- 29 une société secrète à quimper sous la révolution
- 32 pont-aven au pays du soleil-levant — le réveil du léon
- 62 l'inventaire du canton de carhaix-plouguez

35

- 8 les équipements nautiques
- 32 signature — priorité à la productivité — les équipements sociaux-culturels de la région de saint-malo — **yvergniaux** exposé à rennes
- 48 la forêt de brocéliande
- 60 **gwen et dodik** à saint-malo

44

- 8 les équipements nautiques
- 27 la maison de la culture de nantes : longtemps fantôme, aujourd'hui éclatée (**l.-f. hervieu**)
- 33 un théâtre-bulle à saint-herblain — **charles le quintrec** au sommet de la poésie — l'aménagement de la métropole
- 62 un livre de **bernard lambert**

56

- 8 les équipements nautiques
- 33 coëtquidan nid d'aigons — les aides rurales à pontivy — **jacques praud** président de **kendaic'h** — l'école nationale du poisson — double inauguration à auray
- 62 l'île-aux-moines
- 63 prestiges du morbihan

DE LA PAGE 35 A LA PAGE 47 :

CARHAIX

CAPITALE DU POHER

PLAQUE TOURNANTE DE LA BASSE-BRETAGNE

textes et photos de **jean-michel parlier**

Directeur :
YANN POILVET

★ Secrétariat général (vente - abonnements administration) :
Thérèse POILVET.

★ Direction - administration publicitaire :
PRESSES UNIVERSITAIRES DE BRETAGNE,
10, rue Vicarie
SAINT-BRIEUC
Tél. 33.29.31

★ Bureau de Paris :
Morvan DUHAMEL
4, av. Franklin-Roosevelt,
Paris-8^e. Tél. ELY. 20.63

★ Abonnement d'un an :
20 francs

★ Abonnement pour l'étranger :
30 francs

★ Abonnement de soutien :
100 francs

★ Abonnements collectifs (entreprises, conseils municipaux, établissements scolaires, etc.) : conditions spéciales sur demande. La revue ne consent aucun service gratuit.

★ C.C.P. ARMOR
Rennes 269170

★ Domiciliation bancaire :
Banque de Bretagne

★ Tous les droits de reproduction de cette revue sont réservés. Les citations d'articles sont autorisées mais l'origine doit en être expressément mentionnée.

★ Un timbre de 40 centimes doit être joint à toute correspondance demandant une réponse.

★ Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.

★ Les manuscrits et les photographies non utilisés ne sont pas rendus.

★ Le bulletin d'abonnement se trouve en page 26

Les amis de nos amis sont nos amis

En nous envoyant le montant du renouvellement de son abonnement, M. Hervé M... qui est acheteur en confection, nous écrit : « Je vais inciter mes fournisseurs à devenir vos clients en publicité. »

Voilà une heureuse initiative que nous souhaitons voir souvent reprise : plus votre revue aura de ressources publicitaires, plus elle pourra s'améliorer, se développer.

Religion et langue bretonne

« J'ai lu très attentivement, et avec beaucoup d'intérêt, l'article consacré à l'église orthodoxe de Bretagne dans votre n° 12. C'est pourquoi j'aimerais bien poser une question concernant la Communauté de Saint-Colomban du Vieux-Marché, dans les Côtes-du-Nord. Le bruit court dans la région de Lannion que cette communauté aurait renoncé à s'inspirer de l'Évangile et à utiliser la langue bretonne.

« Je ne voudrais pas porter atteinte, de quelque façon que ce soit, à la liberté religieuse ni à l'esprit, œcuménique, mais je m'étonne que deux ans à peine après sa fondation, la Communauté de Saint-Colomban ait déjà renoncé à ce qui, d'après elle, faisait sa spécificité et sa raison d'être et lui avait valu bien des encouragements, même de catholiques romains fervents.

« Il est vrai que les célébrations liturgiques bretonnes ne manquent pas dans la région de Lannion particulièrement. D'autre part, la Commission liturgique interdiocésaine, dont le secrétaire est l'abbé Floch, de Louannec, et la revue *Barr-Heol*, dirigée par l'abbé Klerg, de Buhulien en Lannion, ont publié des textes qui répondent, dans une large mesure, aux besoins actuels des fidèles et qui feront date dans l'histoire de la langue bretonne, à savoir :

« *An Olierenn Santel*, 8 F.
« *Ar Peser Aviel*, 18 F (Mlle Queillé, rue Notre-Dame, Guingamp, C.C.P. Rennes 1136-82).

« Les lectionnaires de *Barr-Heol* :

« *Saiton, ar Choraz, ha Sui Fask, bloavezh B*, 5 F.

« *Leksional Saiton Ordinal ha Gouliou ar bloavezh B*, 8 F.

« Les rituels publiés par *Barr-Heol* :

« *Ritual ar Briedelezh*, 5 F.

« *Ritual Budeziant ar Vugale*, 150 F (Barr-Heol, Lannion, C.C.P. Rennes 245-453).

« L'évêché de Saint-Brieuc vient de publier un recueil de cantiques qui contient, en outre, une prière eucharistique. Le chanoine Nédélec de Quimper, qui s'est retiré de la Commission interdiocésaine pour des raisons personnelles, a publié lui aussi quelques textes.

COURRIER

« Je renouvelle volontiers mon abonnement, mais à la condition que l'année prochaine je reçoive un avis bilingue. Je fais comme les Gallois qui refusent de payer leurs impôts si l'avis est rédigé uniquement en anglais. »

A. Le Calvez,
Crech-Avel, 22-Lannion.

Pas satisfait

« Il me déplaît de constater que vous semblez considérer la Bretagne comme une province française ; je déplore aussi une certaine incohérence politique dans une revue qui devrait rester neutre, à ce point de vue. Je regrette enfin que vous acceptiez de publier les articles les plus contestables pourvu qu'ils aient un caractère breton. Me faisant une autre idée de ma province, je ne renouvellerai pas mon abonnement à *Armor*. »

M. Julienne,
rue Gionod, Paris.

De mieux en mieux

« J'apprécie l'éclectisme de votre intéressant magazine dont j'apprécie le souci que vous avez à lui donner une présentation originale qui s'améliore de numéro en numéro. »

A. Boulban,
Président de la Fédération des syndicats d'initiative de Bretagne,
rue Saint-Gillaume,
Saint-Guilhaume.

Un confrère

« Bravo pour votre magazine *Armor* que je lis avec beaucoup d'intérêt et qui me fait aimer votre beau pays au passé si riche et à l'avenir certainement plein de promesses. »

Pierre Daddé,
directeur du *Courrier du Loiret*,
Pithiviers.

Doué ha mem Bro

« Votre formule de magazine est excellente et sa présentation fait honneur à notre pays. J'ai particulièrement aimé l'article sur Cadoudal ; depuis cette lecture, sa devise : « Doué ha mem Bro » figure en bonne place sur une croix celtique que j'ai façonnée dans un bois d'épave, et tous les visiteurs de ma capitainerie-musée tombent en arrêt devant cette inscription mystérieuse et me demandent d'en expliquer le sens (...). Ici, et sans le vouloir, j'ai réalisé une sorte d'ambassade de la Bretagne. »

André Gallard,
capitaine de port,
Gleiz-en-Presqu'île.

(Suite en page 16.)

RENTRÉES...

Télévision : ouverture à la région

Nous publions dans ce numéro un interview de Guy Jolivet, rédacteur en chef de Radio-Télé-Bretagne, sur un projet dont la réalisation sera essentielle pour la réactivation de la vie régionale : la troisième chaîne de télévision qui a fait l'objet de la partie principale d'un important rapport de Lucien Paye.

Cette troisième chaîne nous intéresse au premier chef puisque lui est attribuée une vocation régionale. Sans doute chaque jour avons-nous, pour le moment, une quinzaine de minutes d'actualités qui nous sont propres, mais, malgré les efforts de nos confrères de la presse audiovisuelle, on conviendrait que c'est insuffisant. La troisième chaîne, elle, sera consacrée à la région, les émissions seront, dans l'ensemble, conçues, réalisées et fabriquées dans les stations régionales de l'ORTF. La vie économique, politique et culturelle s'en trouvera singulièrement stimulée.

Mais, en ce domaine comme dans les autres, il faudra être vigilant : Paris est comme les enzymes gloutons. Des garanties devront être prises pour que l'initiative demeure, en ce qui concerne cette troisième chaîne, au plan régional. Dans le débat qui sera ouvert à la Chambre sur le projet, nous espérons que les députés de Bretagne sauront intervenir en ce sens.

Langue : un nouveau pas

La création imminente de deux magazines mensuels en langue bretonne à la télévision constitue, après celui qui a été obtenu pour le baccalauréat, un succès appréciable pour la langue bretonne. D'aucuns diront, justement, que ce n'est pas suffisant, mais on se doit de reconnaître que ce premier pas est tout de même important, notamment par le fait qu'il témoigne d'une nouvelle

Le journal de bord



de Yann Poilvet

ouverture d'esprit de Paris dans son appréciation de la réalité des cultures régionales ; de plus, on peut espérer que la troisième chaîne pourra accorder plus de place à notre langue, et notamment une émission quotidienne comme cela se fait au Pays de Galles.

Il est symbolique, et réconfortant, de constater que cette mesure accompagne d'autres signes qui témoignent de la renaissance du breton dans tous les milieux et particulièrement chez les jeunes : le nombre de candidats qui le choisissent comme option au baccalauréat a doublé en un an ; les cours de langue bretonne connaissent un engouement extraordinaire, que ce soit dans les écoles et lycées ou par correspondance (ainsi « Ar skol dre lizer » compte-t-il des centaines d'élèves et la méthode de breton de Visant Seité a-t-elle été écoutée à plus de 90 000 exemplaires) ; il faut ajouter la foule qui se presse aux messes célébrées en langue bretonne.

Ainsi ceux qui, souvent dans l'ombre, ont travaillé depuis des années, bénévolement, difficilement, à sauver puis à faire renaitre cet élément essentiel de notre personnalité commencent-ils à voir, avec quelle joie, devenir réalité ce qui était hier un rêve.

Assemblée : réforme locale

La campagne de Bordeaux à come nous l'avions écrit le mois dernier, relancé l'idée régionale qui avait ten-

L'EUROPE AU PARLEMENT DE BRETAGNE

Invitée par le C.E.L.I.B., une importante délégation de parlementaires européens a visité diverses villes de Bretagne. Ce Tro Breiz s'est terminé par une séance solennelle à Rennes dans la grande Chambre du Parlement. Le président Plevin, dans son discours, a regretté que les principes d'une politique régionale à l'échelle du continent soient appliqués trop lentement. « Pour une région comme la Bretagne, c'est une certaine déception, qui ne diminue pas sa foi dans une politique européenne, mais qui la rend impatient de l'obtenir des résultats plus importants. »

(Photo Ouest-France)



dance à se prendre pour le monstre de Loch-Ness : on en parlait toujours, on ne la voyait jamais. Devant les assises de Chamonix, Jacques Chaban-Delmas a précisé nettement que le gouvernement n'avait pas abandonné les projets de réforme régionale, mais que ceux-ci, au lieu d'être réalisés globalement comme le proposait le dernier référendum, le seront par étapes. C'est ainsi que, au début de la session parlementaire, le Premier Ministre proposera « de supprimer pratiquement de façon complète la vieille tutelle de l'Etat sur les finances des communes ». Peu à peu, ensuite, des pans entiers de responsabilités nouvelles seront transférées aux communes puis aux départements. Ces mesures seront évidemment populaires mais il faudra veiller à ce qu'elles ne repoussent pas aux calendes grecques la vraie régionalisation, celle qui nous donnera de véritables institutions nouvelles.

YANN POILLET

*

LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE

Plus de 800 000 jeunes viennent de faire la rentrée dans les départements bretons. En ce qui concerne l'Académie de Rennes, le recteur, M. Durand-Prinborgne, a fait le point. Dans les classes maternelles, les effectifs ont augmenté de 6,6 % (contre 2,18 % au plan national), ce qui entend une scolarisation à 70 % des enfants de 2 à 5 ans. Il y a, par contre, une légère baisse dans l'enseignement élémentaire : 153 968 contre 152 824 l'an dernier ; chaque enseignant est chargé de 19 élèves en moyenne. Progression de 8,5 % dans le premier cycle du second degré : 102 854 contre 94 995 (25 % de ceux qui entrent en 4^e apprennent le latin et 75 % ont choisi deux langues). Dans le deuxième cycle long du second degré, il y a augmentation de 5 % (28 612) ainsi que dans le deuxième cycle court (24 303). Un point noir : les C.E.T., où, selon les régions, il a fallu refuser de 10 à 30 % de candidatures !

Le recteur Durand-Prinborgne, après avoir annoncé que les nouvelles Universités seraient en place pour le 1^{er} janvier 1971, a affirmé sa volonté d'inciter les professeurs à développer l'enseignement du breton dans le sens des récentes décisions ministérielles ; déjà, pour le dernier baccalauréat, 450 candidats avaient choisi le breton à l'épreuve facultative de langues contre 250 l'an dernier.

(1) Ces chiffres ne concernent que l'enseignement public.

LA SEITA TROMPE LES FUMEURS

La seita trompe les fumeurs. Dans notre candeur naïve, nous pensions que les organismes commerciaux pra-publics, comme par exemple la S.E.I.T.A. qui nous vend tabac et allumettes, représentaient un modèle de respect des règles commerciales imposées au secteur privé.

Erreur ! Ainsi la S.E.I.T.A. vend-elle des cigarettes de la marque « Boyard » avec la mention : « papier mâché ». Mais dans le papier en question, il n'entre pas la moindre trace de pâte à papier à base de bois. Il est composé uniquement de pâtes de chanvre et de lin auxquelles sont ajoutées, pour le rendre opaque et le faire ressembler au véritable papier mâché, certaines charges minérales et un colorant.

Lorsqu'une entreprise privée se livre à pareil abus de confiance à l'égard de ses clients, ce n'est pas de la poursuite en justice et de lui demander dommages et intérêts.

Mais la S.E.I.T.A. relève de l'Etat, elle peut donc, comme celui-ci, se permettre ce qu'elle veut.

Au moins que les fumeurs soient avisés de la tromperie dont elle se rend coupable à leur égard !

DU SKI SUR NOS PENTES HERBEUSES ?

Dans les Hautes-Vosges, sur les pentes du Montfroid, entre le Grand Ballon et le Markstein, le Ski-Club Floral a organisé récemment une première course de ski sur herbe. Aucune neige, pas même trace de glace. Seulement de l'herbe.

L'hebdomadaire « Dernières Nouvelles d'Alsace » a rendu compte de cette singulière manifestation.

« De nombreux spectateurs ont afflué au Montfroid pour assister aux péripéties de cette première course de ski sur herbe organisée dans les Vosges. En effet, cette nouvelle discipline sportive a déjà été testée dans les Alpes, même par des membres de l'équipe de France de ski, mais elle ne s'était point imposée. Les spectateurs, d'ailleurs, ne s'y sont pas trompés : le ski sur herbe est vraiment très éloigné du ski proprement dit. L'un se pratique sur des patins à chaux, l'autre sur des lattes... »

« En grande forme, très régulier, passant les portes dans un style très coulé, Gusti allait battre Richard Martin sur le fil, ce dernier ayant adopté un style trop heurté, ce qui lui valut de nombreux accrochages au passage des portes, donc des pertes de temps. Belle performance du jeune Remy Boon qui se hisse à la troisième place, devant le premier coureur allemand Roland Braun, de Neuffen... »

Les pentes herbeuses ne manquent pas en Bretagne centrale. Qui y organisera la première compétition ?

NOTRE SONDAGE

Priorité aux jeunes

Si nous n'avons pas publié plus tôt les résultats du sondage que nous avons organisé sur nos numéros de janvier et février, c'est qu'il a suscité beaucoup plus de réponses qu'il n'est habituel à ce genre d'opérations. 7 494, très exactement, il a fallu ensuite dépouiller toutes ces réponses, les reporter, les analyser. Voici la synthèse de ce travail qui nous aidera beaucoup dans les mois à venir :

• Les lecteurs d'Armor sont originaires des Côtes-du-Nord pour 18 %, du Finistère pour 21 %, de l'Ille-et-Vilaine pour 17 %, de la Loire-Atlantique pour 19 %, du Morbihan pour 18 %, les divers ressortissants à 7 %.

• Le domicile actuel de nos lecteurs se situe à 18 % dans les Côtes-du-Nord, 20 % dans le Finistère, 15 % dans l'Ille-et-Vilaine, 17 % en Loire-Atlantique, 16 % en Morbihan, 10 % dans la région parisienne, 8 % dans les régions diverses.

• Professions — Chefs d'entreprises, directeurs, cadres supérieurs : 28 % — Cadres moyens, fonctionnaires, de responsabilité, agriculteurs et artisans importants : 20 % — Etudiants et jeunes : 16 % — Classe ouvrière, petits paysans, pêcheurs, petits commerçants : 20 % — Elus locaux, dirigeants de syndicats ou de groupements professionnels : 10 % — Divers : 6 %.

• Age des lecteurs d'Armor — Moins de 25 ans : 40 % — De 25 à 45 ans : 26 % — De 45 à 65 ans : 17 % — De 65 à 85 ans : 11 % — Plus de 85 ans : 6 %.

• Dans les familles de lecteurs, combien d'enfants et d'adolescents lisent Armor : 66 %

• Pourcentage de lecteurs pratiquant couramment la langue bretonne : 31 %.

• Outre Armor, 10 % lisent régulièrement un quotidien de Paris ; 64 % un quotidien de Bretagne ; 28 % un hebdomadaire ; 22 % un mensuel ; 8 % un journal de jeunes.

• Rubriques préférées (dans l'ordre) : les événements en Bretagne, les reportages, les cahiers de villes, le journal de bord, les jeux, la maison, la mode et la femme, la culture et la langue bretonnes, l'histoire, l'économie, les sports, les études internationales, les échecs, etc.

• Rubriques dont le développement est demandé : la maison, l'histoire, la langue bretonne, les reportages, les échecs, etc.

• Lecteurs satisfaits d'Armor : 78 % — Souhaitant son amélioration : 9 % — Mécontents : 9 %.

- Luminaire architectural
- Illuminations
- Eclairages scénographiques
- Architectures lumineuses
- Lumière publicitaire

LIGHTS DESIGN

45, avenue de Friedland
Paris - 6
Tel. Ely. 65.73 - Bal. 66.45

Ne se trouvera-t-il pas un député breton ?...



Morvan DUHAMEL

l'événement

Il faut comprendre la déception de ceux qui, se fondant sur des intentions affichées en haut lieu, attendaient la régionalisation pour cet automne.

Nous allons « donner aux régions leur pleine existence », annonçait M. Georges Pompidou le 23 avril 1969. Candidat à la présidence de la République, il assurait trois mois plus tard : « Je désire, pour ma part, que l'idée régionale ne soit pas abandonnée ». Et, il se satisfaisait le 10 juillet de ce que « beaucoup de nos provinces étaient favorables à une certaine réforme régionale ».

Le Premier Ministre, qui pensait de même, était donc fondé à vouloir déposer sans tarder un projet de loi en ce sens.

Il faudra un jour savoir pourquoi et dans quelles circonstances, à la suite de quelles interventions il en a été empêché et doit proposer aujourd'hui de simples mesures de décentralisation et de déconcentration. Dans l'immédiat, c'est la nature de celles-ci qui importe.

Timides ou révolutionnaires ?

Par comparaison avec ce qu'on attendait, ces mesures semblent timides. L'objectivité oblige à reconnaître qu'elles sont, si l'application en est correcte, révolutionnaires par rapport aux pratiques administratives de la France depuis deux siècles.

La suppression de la tutelle sur les budgets communaux, le renforcement des compétences des maires, le remplacement des contrôles financiers a priori par des contrôles a posteriori, constituent des innovations dont nos élus locaux apprécieront la portée. La démocratie locale se trouvera par là revivifiée. Il serait bien étrange qu'à terme, les niveaux supérieurs n'en soient pas affectés, y compris le niveau régional.

Même l'accroissement des pouvoirs des préfets, notamment des préfets régionaux, doit être jugé bénéfique, puisque c'est au détriment non des collectivités locales, mais des administrations centrales qu'il est réalisé.

M. Jacques Chaban-Delmas a précisé à Chamonix : « Ainsi, nous rôderons l'exercice des compétences qui, une fois assumées par les équipes locales et régionales, appelleront des pas nouveaux et bien assurés. » Comme il venait de confirmer que le gouvernement n'a nullement abandonné l'idée régionale, les mesures proposées peuvent être placées dans cette perspective.

La procédure adoptée pour la régionalisation apparaît certes plus longue que prévue, et on le regrette, certains en éprouvent même de l'amertume. Mais quand donc la politique a-t-elle jamais satisfait les contemporains ? C'est la plupart du temps après coup que l'on mesure l'ampleur des progrès accomplis, rarement sur le moment.

Developper l'action des CODER

Un moyen simple se présente toutefois pour rendre plus crédible la perspective régionale de la décentralisation et de la déconcentration annoncées. Ce serait d'y ajouter une amélioration du fonctionnement des CODER.

On pourrait, par exemple, les doter de crédits annuels de fonctionnement leur permettant de disposer d'une permanence attestée par des locaux et bureaux d'études utilisés en propre ; appliquer leur compétence consultative non seulement à la répartition des enveloppes globales par secteurs et sous-secteurs d'équipement, mais aussi à la répartition géographique des investissements à l'intérieur de ces secteurs ; prévoir leur intervention au terme de chaque exercice annuel pour leur permettre de suivre l'exécution des programmes ; exiger, dans certains domaines à définir, leur avis conforme pour que soit applicable la répartition des crédits proposée par la conférence administrative régionale.

De telles mesures complèteraient opportunément celles que les députés seront amenés à approuver en novembre. Elles concrétiseraient l'« éclairage » régional que le Premier Ministre leur a donné à Bor-

deaux et à Chamonix. Elles atténueraient quelque peu la déception de ceux qui avaient prêté une oreille trop attentive aux assurances données naguère pour cet automne. A l'aube du VI^e Plan, elles permettraient une meilleure exécution des « tranches régionales », une participation accrue des représentants socio-professionnels et des élus au développement des régions.

Même si le gouvernement l'omet dans son projet, ne se trouvera-t-il pas un député breton (puisque la Bretagne est l'une des régions les plus attachées à la régionalisation) pour proposer d'y ajouter, sous forme d'amendement, l'amélioration du fonctionnement des C.O.D.E.R. ?



« Si vous voulez bien me l'écrire en breton... je la ferai encadrer ! »

PIERRE PFLIMLIN
et la
REGIONALISATION

M. Pierre Pflimlin, maire de Strasbourg et ancien président du Conseil, qui bénéficie d'une grande audience dans les milieux se rattachant à la démocratie chrétienne, vient de préciser ses conceptions en matière de régionalisation (juillet-août 1970) :

La régionalisation ne peut pas, à mon sens, être opérée par une réforme qui traiterait en place d'un seul coup des structures définitives. Elle ne peut être conçue que comme un processus évolutif. L'évolution, en fait, est amorcée depuis quinze ans.

Il est grand temps — des événements récents l'ont révélé à ceux qui n'en avaient pas encore conscience — de reprendre la marche en avant. Il faut franchir une nouvelle étape qui, tout en marquant un progrès décisif, permettra de mesurer exactement les obstacles qui resteront à surmonter par la suite.

La région devrait être progressivement fortifiée par des transferts de compétences, exécutés par l'Etat, mais aussi par le département. On imagine mal, par exemple, que la région soit compétente en matière de routes départementales. Au terme de l'évolution, le département s'effacerait entièrement et les régions resteraient seules face aux administrations centrales, étant entendu que les pouvoirs et les moyens communes devraient être, non seulement maintenus, mais renforcés.

La région deviendrait ainsi une entité puissante, capable de concevoir, mais aussi de mettre en œuvre une véritable politique économique régionale.

Son exécutif — le préfet de région — devrait être doté de pouvoirs de décision étendus...
A côté de l'exécutif ainsi renforcé, l'assemblée régionale, elle aussi munie de pouvoirs de décision étendus, devra être élue au suffrage universel. Il lui appartiendra, en effet, de voter un budget, de fonctionner d'une certaine importance et un budget d'investissement couvrant tous les équipements de caractère régional.

Il y aurait... de sérieux inconvénients à faire coexister une assemblée régionale élue par l'ensemble de la population et des assemblées départementales élues, elles aussi, au suffrage universel. En revanche, une élection unique, dans le cadre d'une région dont l'importance apparaît à tous les yeux, présenterait un grand attrait et contribuerait à créer une conscience régionale sans laquelle la régionalisation serait vide de sens.

Il conviendrait toutefois, ajoute M. Pierre Pflimlin, de veiller à créer des régions où les facteurs d'unité fondés sur la géographie, la tradition historique, la communauté d'intérêts et la psychologie l'emportent sur les forces centrifuges et sur la séduction parisienne...

LES ÉQUIPEMENTS
NAUTIQUES
projets d'aménagement

ILLE-ET-VILAINE

— *Saint-Malo* : le port des yachts du bassin Vauban peut accueillir à la fois 65 bateaux à poste simple et 130 amarrés à couple, tout au long de 720 m de pontons flottants et de 410 m de quais.
— *Perros-Guirec* : 200 emplacements d'aménagement dans l'avant-port un plan d'eau pour une centaine de bateaux.
— *La Chambre de Commerce locale envisage* d'aménager dans l'avant-port un plan d'eau pour une centaine de bateaux.

COTES-DU-NORD

— *Aménagement* d'un bassin à flot ; 200 emplacements existants.
— *Lesardrieux* : mise en place de pontons, aménagement de mouillages.
— *St-Quay-Portrieux* : plate-forme et cales à l'ISNAIN.
— *Paimpol* : terre-plein et pontons.
— *St-Cast* : digue en cours d'achèvement.
— *Erquy* : construction d'une digue de 150 m à 330 m de la jetée actuelle, créant un bassin de 2,3 hectares.
— *Riencuf/Val-André* : port de plaisance offrant 70 mouillages avec une plate-forme pour 45 dériveurs.
— *Port de Dahouet* offrant 200 mouillages.
— *Trégier* : construction d'une cale.
— *Binic* : 265 places disponibles à flot.
— *Projet* d'un port en eau profonde au Verdlet.

FINISTERE

— *Plougasnou* : port de plaisance de Prinel-Trégastel en cours d'achèvement.
— *Roscoff* : aménagement du port de plaisance.
— *Moriaix* : abri sûr au fond de l'estuaire.
— *St-Pol-de-Léon* : port de Pempoul en cours d'achèvement.
— *Brest* : port du Moulin-Blanc abrité par un mole de 200 m.
— *Camaret* : port en cours d'aménagement.
— *Crozon-Morgat* : port de plaisance très important.
— *Douarnenez* : fin des travaux d'aménagement du port de Treboul qui peut recevoir actuellement 250 bateaux, une cinquantaine de mouillages en eau profonde est prévue.
— *Benodet* : mouillages pour 500 bateaux. La Chambre de Commerce de Quimper prévoit d'aménager l'anse de Penfoul.
— *La Forêt-Fouesnant* : projet de construction d'un port de 620 bateaux associé à une cité lacustre avec jardins suspendus.
— *Îles des Glénans* : projet d'aménagement de l'île St-Nicolas.
— *Concarneau* : projet de port de plaisance dans le cadre du VI^e Plan.

LOIRE-ATLANTIQUE

Enfin un vrai port en eau profonde entre La Rochelle et La Trinité le port de plaisance de Pornic.
Ouvert toute l'année, il offre aux navigateurs tous les avantages et les services indispensables d'un port conçu pour la navigation de plaisance. Accessible à toute heure du jour et de la nuit, par tous les temps, il bénéficie de tous les équipements et perfectionnements techniques d'un port moderne : capitainerie, ship-chandler, bureau de douanes, station-service, club-house, magasins, etc.
Construit à la pointe de la Noévilard, à un demi-mille de l'actuel port de pêche de Pornic, le nouveau port de plaisance est idéalement situé : au cœur de la baie de Bourgneuf, face à l'île de Noirmoutier.

MORBIHAN
Extension : *La Trinité - Carnac - Port Haliguen - Quiberon*.
— *Belle-Ile* : équipement de Sauzon.

LES ECOLES DE VOILE
EN BRETAGNE

En 1969 111 écoles de voile ont fonctionné dans l'ensemble des quatre départements :
— *Côtes-du-Nord* : 25
— *Finistère* : 50
— *Ille-et-Vilaine* : 9
— *Morbihan* : 27

• LA PROVINCE
DOIT-ELLE PAYER
POUR PARIS ?

De Michel Drancourt, dans l'hebdomadaire *Entreprises*, cette question pertinente :
« Certains journaux du matin, prompts à crier dès qu'on touche aux "pauvres automobilistes", se sont élevés contre l'idée du péage à l'entrée des autoroutes urbaines de la région parisienne... En revanche, ils sont moins discrets sur le coût que représente pour la France entière l'équipement de la capitale. Si les automobilistes parisiens veulent se servir de leur voiture, est-il nécessaire que ce soient les Rennais qui paient pour cela ?
Et Michel Drancourt de répondre : « Il vaut mieux, pour éviter la surcharge fiscale, faire payer quand on le peut les services par ceux qui les utilisent. Il existe suffisamment de services publics payés par l'impôt. »
Bonne question, non moins bonne réponse.

FORUM

Pour un contrôle
obligatoire
des véhicules

par Charles HERNU

DANS le Monde du 22 mars 1970, sous le titre « Le contrôle technique des véhicules, j'ai déjà eu l'occasion de prendre position sur un aspect du problème des accidents de la circulation routière ». C'est certainement le plus important et le plus grave, mais c'est aussi, peut-être, le facteur sur lequel les pouvoirs publics pourraient agir de la façon la plus efficace et la plus spectaculaire. En effet, la majorité des spécialistes, et cet avis semblerait partagé par les membres de la commission « Véhicules » de la Table ronde, pense que l'état mécanique d'aspect ou d'entretien des véhicules est un facteur générateur d'accidents beaucoup plus important qu'on ne le croit généralement.

30 % des accidents
sont d'origine technique

Le pourcentage des accidents mortels ou avec des lésions corporelles provoqués ou aggravés par une ou plusieurs déficiences techniques s'établirait, selon des statistiques sérieuses, effectuées tant en France qu'à l'étranger, autour de 30 %, et parfois même davantage, du total des causes des accidents routiers graves (1).

Le contrôle du parc automobile français (près de 15 millions d'unités) est donc une mesure sage qui s'impose d'urgence, si l'on veut bien considérer que plus de quatre millions de véhicules sont défectueux. L'institution du contrôle technique, périodique et obligatoire, exige évidemment la mise en place préalable d'un réseau de plusieurs centaines de centres spécialisés, la formation de plusieurs milliers de techniciens du contrôle. Ce n'est pas insurmontable, et il faudra bien, à l'instar de ce qui existe déjà dans de nombreux pays voisins, en

arriver là, mais plusieurs années seront sans doute nécessaires (2). En attendant, n'y a-t-il pas de moyens pour arriver à éliminer les véhicules les plus dangereux, soit en raison de leur vétusté, de leur mauvais état d'entretien, soit aussi en raison d'une réparation insuffisante, effectuée à moindre frais, ou d'une maladresse ?

Le contrôle
du marché de l'occasion

Il pourrait être envisagé que des contrôles techniques périodiques soient effectués par des organismes automobiles (automobiles-clubs, sécurité routière, syndicat des experts, etc.). En ce qui concerne le commerce des véhicules d'occasion, les professionnels seraient tenus de soumettre le véhicule à une visite technique préalablement à toute transaction.

Enfin, pour ce qui est des véhicules gravement accidentés, les experts automobiles, déjà chargés de la détermination du montant des dommages matériels consécutifs aux accidents et de l'estimation du degré d'entretien ou de vétusté de ces véhicules, seraient parfaitement qualifiés pour :

— signaler aux pouvoirs publics les véhicules qu'ils mettent quotidiennement en épaves (ce qui mettrait fin, soit dit en passant, au trafic des cartes grises et aux vols de véhicules) ;
— contrôler, en cas de remise en état, si les pièces mécaniques et essentielles à remplacer l'ont bien été effectivement et si les réparations ont été effectuées avec les matériels techniques appropriés ;
— réceptionner, en fin de travaux, le véhicule réparé, soit chez le réparateur s'il est équipé de matériels de contrôle, soit dans un

(1) Selon l'Argus de l'Automobile de juin 1969, les contrôles facultatifs effectués par les centres de sécurité des automobiles-clubs, qui examinent chaque année environ 500 000 véhicules, ont relevé qu'en France un véhicule sur trois est défectueux. A parts égales, la déficiences concerne la direction, les freins, l'éclairage.

(2) Il faudrait aussi que les constructeurs d'automobiles acceptent de livrer des véhicules neufs normalisés. Il suffirait, par exemple, que les automobiles possèdent toutes des pare-chocs à la même distance du sol, pour supprimer des milliers d'accrochages, de mini-constats, de démarches, et permettre des économies de temps et d'argent aux compagnies d'assurances.



centre spécialisé. Une étude faite par l'ONS.E.R. en juin 1963, est à signaler ; elle porte sur 567 véhicules expertisés après accident qui présentaient un ou plusieurs défauts techniques. Ces défauts avaient joué un rôle dans 12,5 % des cas.

Une check-list
contre l'hécatombe ?

A signaler une très intéressante suggestion faite par les organismes d'experts en automobiles. Ces organismes syndicaux, qui regroupent les trois mille techniciens et experts en automobiles de France, partant du fait que ceux-ci ont effectué plus de quatre millions d'expertises en 1969 et qu'ils en effectueront près de cinq millions en 1970, indiquent qu'en moins de cinq ans ils auront ainsi procédé à l'examen technique de la quasi-totalité du parc automobile français. Ils proposent donc d'adresser systématiquement aux autorités compétentes (automobiles-clubs, gendarmerie, organismes de sécurité, etc.) désignées par les pouvoirs publics, une check-list signalant les déficiences techniques, touchant aux organes de sécurité, qu'ils constateraient lors des expertises qu'ils effectueraient.

Les véhicules ainsi signalés, et réputés dangereux, subirait une visite technique et les propriétaires seraient tenus de les faire réparer avant de les remettre en circulation.

Voilà donc, en ce domaine, un certain nombre de mesures sérieuses qui pourraient être prises rapidement par un gouvernement qui voudrait vraiment contribuer à diminuer assez sensiblement l'hécatombe que chaque week-end ramène sur nos routes.

Le dira-t-on assez : il n'y a pas de temps à perdre.

Charles HERNU,
Délégué général
de la Convention
des institutions républicaines.

POINTS DE REPÈRE

• L'E.M.S.A.V. EN ÉBULLITION

Après une période marquée essentiellement par les initiatives de groupes gauchistes, l'E.M.S.A.V. traditionnel semble s'approprier à de nouvelles opérations. Ainsi, Yann Foué, Lucien Raoul et ceux qui lancent la campagne du P.O.B. dont allait naître le M.O.B., mettent-ils la dernière main à un projet de statut particulier pour la Bretagne dans les cadres français et européen. Ainsi, Marie-Anne Kerhuél organise-t-elle son Adso 1532 (mouvement pour l'application du traité de 1532), qui va entrer en relations avec toutes les municipalités bretonnes. Ainsi, Le Vaillant et plusieurs des prisonniers du F.L.B. clandestin créent-ils le F.N.B. (Front national de la Bretagne), en réaction contre l'entreprise qu'ils estiment abusive du F.L.B.-2. Ainsi, ici et là, comme dans le Léon, vont-on apparaître des mouvements de jeunes qui ne dissimulent pas la mise, loin de là, de nombreux contacts ont été pris cet été entre les divers responsables et il n'est point exclu qu'il en sorte des campagnes communes, voire une sorte de fédération des mouvements de l'E.M.S.A.V. chacun, bien sûr, conservant son autonomie.

• JACQUES DUCLOS INTERROGÉ...

Jacques Duclos, président du groupe communiste au Sénat, a déposé une question orale avec débat sur la régionalisation.

Il rappelle d'abord au Premier Ministre que :

Lors de son accession au pouvoir il présenta le problème de la régionalisation comme l'un des objectifs politiques qu'il se proposait d'atteindre. Or rien de concret n'a été prévu à cet effet et, si dans les milieux officiels, on parle volontiers de décentralisation en dominant d'ailleurs à ce mot une signification évocatrice de déconcentration, il n'est plus question de régionalisation, pas plus que de participation.

« Il lui demande en conséquence :

1) Si le gouvernement a l'intention de soumettre au parlement un projet de régionalisation ;

2) Si, dans cette hypothèse le gouvernement envisage :

a) De faire élire des conseils régionaux au suffrage universel et à la représentation proportionnelle en vue d'assurer la représentation en leur sein de tous les courants politiques représentatifs des diverses catégories sociales de la population ;

b) D'abandonner une part des recettes fiscales de l'Etat aux régions et de ne pas procéder à d'indivisibles transferts de charge de l'Etat sur les collectivités locales à l'échelon régional, comme cela se fait à l'échelon communal... »

Il est tout de même déconcertant que la régionalisation, un des arguments essentiels présentés naguère aux électeurs par la majorité, soit retournée contre elle par l'opposition en raison des lenteurs apportées à la mettre en application !

• POURQUOI NOUS COMBATTONS (au Tchad)

Nos compatriotes incorporés dans l'infanterie de marine et envoyés au Tchad se demandent pourquoi ils combattent.

Dans le *Figaro* (20 août), Jean Pouget a analysé ainsi les raisons de la révolte que nos soldats affrontent :

« Des mesures centralisatrices, tel le parti unique... entraînent aux minorités, s'il est possible de parler de minorités dans ce pontillisme de races et de dialectes, tous

meys légaux d'expression... Le paysan et l'éleveur tchadien prirent le fusil ou la sagaie parce qu'ils n'avaient pas d'autres moyens de se faire entendre de Fort-Lamy, à des centaines de kilomètres de là. »

En d'autres termes, c'est pour avoir centralisé à l'excès que le régime Tombalbaye a provoqué la révolte, et c'est pour défendre un tel régime que nos soldats combattent... et meurent.

UN PARTI A BASE RÉGIONALE

L'aspiration à une réforme régionale figure maintenant au programme de la plupart des partis politiques, même de ceux qui étaient jusqu'ici connus pour leur jacobinisme.

Mais un nouveau parti issu d'une scission du Parti socialiste, le Parti de la Démocratie socialiste, va plus loin encore. Son fondateur, Emile Muller, maire de Mulhouse, a en effet expliqué au cours d'une conférence de presse que « l'organisation du P.D.S. sera à base régionale, garantissant ainsi une large décentralisation de son administration qui aura compétence pour organiser dans le cadre de la région les études, son action et sa propagande en vue de son implantation régionale ».

Il a ajouté : « L'organisme politique qui aura à se pro-

noncer sur les grandes options politiques se composera dans sa phase constitutive des responsables régionaux. Toutes dispositions ont été prises pour mettre en place ces organismes, et, pour ce faire, un comité inter-régional a été constitué. De nouveaux contacts sont prévus périodiquement afin de garantir l'indispensable coordination entre les différentes régions de France. »

Ce nouveau venu dans la vie politique française ne se contente du positif, il prêche l'exemple avec ses propres structures.

Si les partis parisiens veulent retrouver un peu de leur audience ancienne, ils feraient bien d'agir de même !

• LE CRÉDIT MUTUEL BRETON MENACÉ

En annonçant à La Baule la réforme du Crédit agricole, Jacques Duhamel, ministre de l'Agriculture, a déclaré :

« Le Crédit agricole doit s'associer à ses alliés naturels. Je vous demande solennellement de mettre à l'étude un rapprochement institutionnel avec les autres organismes de crédit mutuel. L'objectif que vous attendez est la constitution d'un ensemble mutualiste ordonné. »

La Bretagne est, avec l'Alsace, l'une des régions où le crédit mutuel libre s'est développé le mieux. Il tend à élargir son champ d'action en utilisant l'épargne et en utilisant pour financer dans la région les investissements des particuliers, agriculteurs, membres des professions libérales, etc., il contribue à enrayer la fuite de nos capitaux et à les faire fructifier au profit de l'économie régionale.

Si notre crédit mutuel était d'une façon quelconque, rattaché au Crédit agricole, dont le siège est à Paris, il passerait sous la coupe des technocrates parisiens, et perdrait du même coup sa raison d'être.

Il est tout de même étrange que ce soit un partisan affirmé de la régionalisation qui propose une mesure pareille... que de toute façon les Bretons n'acceptent jamais.



Comment on sauve une langue minoritaire

EN LOUISIANE, LE FRANÇAIS REPREND L'OFFENSIVE

M. Alain Peyrefitte, député de Seine-et-Marne, n'avait pas brillé par ses efforts en faveur des langues minoritaires lorsqu'il était ministre de l'Éducation nationale. Grosso modo, il avait inscrit son action dans le droit fil de l'orthodoxie propre à ce ministère, illustrée notamment par Anatole de Monzie selon lequel pour l'unité de la France, la langue bretonne doit disparaître.

Or l'ancien ministre vient de conduire aux U.S.A. une délégation parlementaire qui a séjourné, en particulier, dans l'État de la Louisiane. Il a ensuite rédigé un rapport d'information dont les députés prennent en ce moment connaissance.

Décadence d'une langue minoritaire

Ce rapport déplore d'abord le recul enregistré par la langue française en Louisiane : « Si le français reste la langue élégante de la société créée, dont l'influence politique a disparu, la décadence de notre langue au sein des populations acadiennes, traditionnelles, pauvres et retranchées dans la région des Bayous, s'est rapidement accélérée à partir des années 1930, à la suite d'une politique active d'assimilation des autorités de l'État. Cette politique consistait notamment à éliminer de l'école publique le français, considéré comme une tare et une marque d'ignorance aux yeux des anglophones... L'étude de l'anglais devenait de plus en plus indispensable. »

Enfin, radio et surtout télévision, venant entièrement du nord des États-Unis et présentant un front anglophone unique, ont contribué à saper les dernières résistances, d'autant plus que l'évolution de la pyramide des âges avait pour conséquence l'accroissement des groupes les plus jeunes, soucieux de modernisme et de plus en plus réfractaires à une langue dont l'utilité ne leur était plus apparente. Ainsi les

parents, même dans les familles les plus cultivées, renonçaient-ils à exhorter de leurs enfants qu'ils parlent français à la maison...

Defendre l'héritage

Mais après s'être attendri sur cette situation, M. Peyrefitte reprend espoir : « Or les mêmes populations, prenant conscience du dépérissement de leur langue d'origine, manifestent aujourd'hui des aspirations nouvelles... Paradoxalement, ce sont les mêmes phénomènes qui, après avoir fait reculer le français sur l'ensemble du front, ont créé ce renouveau d'intérêt et de véritables foyers de résistance. »

En effet, le développement économique a créé une nouvelle bourgeoisie débarassée de ses complexes d'enfant pauvre, consciente de son pouvoir et de son originalité. Il en est résulté un désir de manifestation d'indépendance ; l'héritage acadien est apparu comme une forme locale, autonome, de développement de la culture française avec son histoire, sa littérature, ses traditions et son folklore, qu'il importait désormais de revendiquer avec fierté et de protéger...

Tels sont, pour l'essentiel, les principaux éléments qui, dans ces dernières années, ont conduit les descendants de Français à prendre conscience de leur propre identité et déterminé chez eux une aspiration réelle à sauvegarder, apprendre ou réapprendre la langue de leurs ancêtres.

Le pouvoir central et la renaissance des ethnies

Il faut dire, et M. Peyrefitte le reconnaît, que le pouvoir central n'a pas contrecarré, bien au contraire, l'aspiration des populations à la défense de leur héritage linguistique.



L'allié des Artistes, dans le quartier français de la Nouvelle-Orléans. On se croirait à Montmartre.

Sur le plan fédéral, dit le rapport, le gouvernement américain a récemment décidé de favoriser l'enseignement de deux langues parmi les groupes minoritaires où elles ont survécu.

Aussi bien, sur le plan local, des mesures ont-elles été prises... Parmi ces dispositions, on peut citer : celle qui prescrit aux « School boards » d'assurer l'enseignement de la langue comme seconde langue dans les établissements non seulement secondaires, mais primaires ; celle qui prévoit que la télévision éducative, diffusée sous les auspices de toute institution publique dans l'État, devra être de caractère bilingue en fonction de la proportion francophone de son auditoire dans la zone de diffusion de telles émissions ; enfin celle qui autorise les fonctionnaires et institutions publiques de l'État à publier des documents officiels en français.

Si l'on considère que dans maints domaines l'évolution intervenant aux U.S.A. préfigure celle que les États de l'Europe occidentale connaîtront à bref délai, on ne peut que se réjouir de ces constatations.

Mais en les rapportant, M. Alain Peyrefitte a-t-il songé à la situation des langues minoritaires en France ? N'a-t-il pas pensé qu'en France également il pouvait y avoir des populations aspirant elles aussi à sauvegarder, apprendre ou réapprendre la langue de leurs ancêtres, même lorsque cette langue n'est pas le français ? Ne s'est-il pas demandé si nos pouvoirs publics ne pourraient pas faire preuve du même libéralisme que ceux des U.S.A. et de la Louisiane, à l'égard cette fois du breton, de l'occitan, du catalan, du basque ?...

Ces questions, il n'est pas possible que M. Peyrefitte ne se les soit posées. On serait curieux de savoir quelles réponses il y a apportées. Peut-être a-t-il trouvé, en Louisiane, son chemin de Damas... Y. J.

éclorama - échorama

Au-dessus des départements

De plus en plus en plus, se trouve condamné le caractère périmé des départements : il faut passer par-dessus leurs frontières administratives arbitraires pour pouvoir réaliser. On l'a vu avec le Cudecob, à cheval sur le Finistère, les Côtes-du-Nord et le Morbihan, avec le comité d'expansion Loundac-Mir-Pontivy... L'Eglise catholique suit à son tour : elle vient de créer, pour une expérience de trois ans, une "zone du pays de Redon" qui regroupe des paroisses appartenant aux diocèses de Rennes, Nantes et Vannes. Cette expérience est la conclusion d'une étude menée depuis plusieurs années qui constate que "des liens particuliers unissent les hommes dans la région de Redon" et qu'il convient d'assurer "une pastorale qui tienne compte davantage des réalités humaines".

Questions à Citroën

Citroën-Rennes se développe et nous nous en réjouissons : pour faire face à son expansion, la société recrute 3 000 ouvriers ; comme elle ne les trouve pas sur place, elle les cherche dans l'Argoat. Cela nous amène à lui poser deux questions : Peut-elle leur offrir des logements décentes ? N'aurait-elle pas été sage et plus humain, d'installer des ateliers de sous-traitance dans la Bretagne intérieure ?

Qui doit payer le métro parisien ?

On sait que la Régie autonome des transports parisiens (R.A.T.P.), du fait de sa mauvaise gestion et surtout de ses tarifs trop bas, présente chaque année un déficit. Les pouvoirs publics (c'est-à-dire, en fait, les contribuables de toutes les régions), doivent donc chaque année lui verser une subvention d'un milliard de nouveaux francs (cent milliards anciens !) pour équilibrer son budget.

Comme la ligne de métro n° 8 a été allongée, un modèle supplémentaire de prix a été demandé aux voyageurs qui l'empruntent. Tollé général ! Tous les élus ont protesté, même ceux de la majorité, notamment Pierre Billotte, député-maire de Créteil et Alain Grotter, député du Val-de-Marne.

Pour eux, les lignes de métro peuvent s'allonger jusqu'à desservir la banlieue, le prix du billet doit rester le même. S'il en résulte un déficit accru, la subvention publique doit sacroscrolier en proportion. Qu'en pensent les contribuables autres que ceux de la région parisienne ?

Tahiti aussi veut la régionalisation

Elu en Loire-Atlantique, M. Henri Frey, ministre des départements et territoires d'outre-mer vient de mesurer par lui-même en Polynésie l'ampleur au courant favorable à la régionalisation. Visitant Tahiti, il a été boudé par la quasi-totalité des élus, même par ceux qui politiquement se rapprochent le plus de lui. En dehors de quelques personnalités, a-t-il déclaré, les élus de la majorité n'ont participé à aucune des manifestations organisées à l'occasion de sa venue. Il n'a donc pu se rendre, comme il en avait formé le projet, devant l'Assemblée territoriale. Et lorsqu'il a quitté Papeete, c'est entre deux haies de manifestants brandissant le drapeau tahitien blanc et rouge et vociférant des cris hostiles à son égard.

Que demandent donc les Tahitiens ? Tout simplement la mise en place d'un exécutif élu par une assemblée régionale compétente pour les affaires intérieures de l'île. Rien de plus, en somme, que la régionalisation promise naguère par le Président de la République et par le Premier Ministre.

Il serait peut-être opportun de ne plus les faire attendre trop longtemps.

Les technocrates commandent

La gouffre financier constitué par le métro express régional de Paris va s'élargir : une section nouvelle reliant la rue Auber à la place de la Nation va être mise en chantier au printemps prochain... contre l'avis des élus locaux !

Ceux-ci avaient estimé que le nouveau tronçon (payé à 80 % sur les fonds d'Etat) devait éviter le centre de Paris et s'insérer vers le nord, afin de desservir les gares du Nord et de l'Est.

Mais, écrit Etienne Mallet dans le Monde (5 septembre), ce projet perd de son intérêt lorsqu'on s'aperçoit que, pour éviter toute remise en cause du tracé initialement prévu, un tunnel avait été opportunément creusé d'Auber à la place de la Bourse et à l'ouest de la Nation.

En d'autres termes, pour forcer la décision des responsables officiels, les technocrates ont déjà commencé les travaux.

Dans la France d'aujourd'hui, ce sont donc bien toujours, et de plus en plus, les technocrates qui commandent, non les ministres. Les élus du suffrage universel n'ont plus qu'à s'incliner, et les contribuables qu'à payer !

Une retraite pour Bécassine

Un quotidien finistérien a publié la « petite annonce » suivante :

« Une médécine, marié, 2 enf., recueilleraït une ou vieille gémère bretonne, en bon santé mais sans avenir, cherchant confort et sécurité. - D. Schreiner, 78 - MAUREPAS. »

Un rédacteur du Peuple breton a eu l'idée de faire écrire sa mami-goz pour obtenir des précisions : celles-ci sont venues... Le jeune médécine a même tenu à stipuler que la candidate devait bien entendre, bien voir, être valide.

Inconscience ?

Les sangliers du far-ouest

On sait que Paris a décidé de faire d'une partie de la Bretagne une sorte de « far-ouest » où, en guise de peaux-rouges, on trouvera de bons bretons, si possible costumés et si possible ressemblants à « nos ancêtres les Gaulois » (ne riez donc pas, cher Senghor : vous avez aussi connu cela au Sénégal avant que vous n'en fussiez président de la République). Hélas ! les bons sauvages ne sont pas si bons qu'on l'espérait : ça n'a pas l'air de leur plaisir de faire de la figuration. Et ils le montrent : dans la région de Bourbric, pour ne citer que celle-ci, les paysans allument des feux de landes qui sont autant d'avertissements. Notre confrère le Peuple breton souligne qu'ils refusent de laisser envahir leurs terres par des sangliers et autres bestioles propres à donner un caractère d'authenticité à la « réserve » en cours de réalisation. Si l'on comprend bien le planning officiel, les sangliers aïdèrent ces têtus de Bretons à comprendre... qu'ils doivent s'en aller. Lire à cet égard les petites annonces qui paraissent ailleurs que dans Armor... Hélas ! les dits têtus ont l'air de ne rien comprendre : ils préfèrent leurs landes aux bidonvilles de Nantes, et ils ont le culot de le dire. Nous, on est trop naïfs pour juger, mais, par bonté d'âme, on serait porté à conseiller de la prudence aux fabricants de sioux armoricains. Un porc naturel, ça peut aller, si l'on laisse les gens travailler sans faire piller leurs terres par du sale détail que nos aïeux eurent bien du mal à chasser et si l'on ne les oblige pas à revenir au Moyen Age. Dans le cas contraire, le naturel risque d'être chassé au galop.

Une langue celtique dans le Marché commun

L'élargissement des communautés européennes ne saurait tarder si la Grande-Bretagne accepte l'ordre européen existant, c'est-à-dire ne remet pas en cause le degré d'intégration des communautés européennes. De nouveaux candidats feront leur entrée avec elle : le Danemark, la Norvège, l'Irlande ; pour la Suède, l'Autriche et la Suisse, les questions soulevées par la neutralité de ces pays n'ont pas été encore réglées. L'accession de l'Irlande au Marché commun apporte un fait nouveau intéressant pour nous Bretons : l'entrée d'une langue celtique comme langue officielle du Marché commun. Ce problème est déjà étudié sérieusement à Bruxelles. Les traités européens prévoient, en effet, que toutes les langues officielles des pays membres sont langues du Marché commun. Certes, il existe des langues véhiculaires (et le français occupe la première place), mais les traités pré-

voient, en l'espèce, que dans certains cas des textes doivent être rédigés dans la langue officielle du pays concerné, par exemple, dans les arrêtés rendus par la Cour de Justice contre un pays membre. Tous les textes officiels doivent être, d'autre part, traduits en toutes les langues des pays membres. Il serait donc très important pour la France de disposer de personnes connaissant parfaitement l'irlandais. Qui serait alors mieux placé à cet égard que les Bretons aient la possibilité d'apprendre parfaitement leur langue pour pouvoir étudier ensuite l'irlandais. De même, pour l'Alsace avec l'allemand, le breton devrait être enseigné parallèlement avec le français dès la maternelle. Mais tant que la France n'aura pas signé la Convention européenne des Droits de l'Homme, nous devons rester sceptiques.

MARC LE LAYEC

formation du Conseil des ministres en une sorte de Sénat européen résoudrait ce problème. Les régions et les Etats, c'est-à-dire également les parlements nationaux, trouveraient ainsi un organe fait à leur mesure pour les représenter.

Il est certain que, de toutes façons, les rapports entre la Commission, le Conseil des ministres (futur Sénat) et le Parlement européen devraient être revus et les compétences du Parlement européen accrues, comme il se doit question intéresse tout particulièrement la Bretagne et nous fait apparaître la nécessité qu'il y a pour la France à résoudre sa question régionale, car nos partenaires européens ne pourront pas attendre indéfiniment notre bon vouloir.

Les régions dans l'Europe

L'élargissement des trois communautés européennes, de 6 à 10, pose des problèmes concernant les organes de ces communautés.

Exécutif : la commission comprendra 14 membres. Que deviendra le Conseil des ministres ? Dans une conception communautaire et supranationale devant ouvrir la voie à la Fédération,

il est inconcevable d'en faire l'exécutif prenant le pas sur la commission, ce serait d'ailleurs contraire à la lettre des traités. Le Conseil représente les Etats membres, comme le Bundesrat représente les Länder et le Sénat les Etats américains. Certains experts se demandent s'il ne serait pas opportun d'accroître le nombre de représentants à ce Conseil pour en faire un Conseil des régions. Cette thèse trouve un écho favorable en Allemagne, en Grande-Bretagne de même qu'en Belgique (ce qui y mettrait fin aux questions de rapports Wallons-Flamands au sein de la Commission). Le Bundesrat allemand, pour sa part, invoque la raison suivante : du fait du transfert constant et d'une manière progressive de l'exercice de souverainetés des Etats membres en faveur des communautés, le rôle législatif et le pouvoir de contrôle du Bundesrat deviennent nominaux ; c'est pourquoi il serait important que les Länder acquièrent, au plan européen, ce qu'ils perdent au plan national. Cette solution résoudrait un autre problème qui touche aux compétences du Parlement européen et tout particulièrement l'élection au suffrage universel des députés. Il est certain que celle-ci devra bientôt être entreprise. Mais il est des voix pour dire : « Attention ! beaucoup de décisions sont encore prises au plan national, les spécialistes se rencontrent dans les parlements nationaux et vos députés européens directs seraient inefficaces. C'est pourquoi la moitié au moins de ces députés devraient toujours être désignés par les parlements nationaux en leur sein. » Cet argument paraît fallacieux et dangereux, car il mènerait à une discrimination à l'encontre du Parlement européen. La tran-



Subversif ?

Le 25^e anniversaire de l'édiction de Pontaléc et de ses trois amis a-t-il rappelé quelques souvenirs historiques à M. Marcellin, en particulier que c'est de Galice que partit le navire espagnol chargé d'apporter aux conjurés armes, munitions et subsides, que c'est en Galice que certain d'entre eux purent trouver refuge après l'échec de leur entreprise ?

Toujours est-il que M. Marcellin n'a pas reconduit la modeste subvention de 100 000 anciens francs que le conseil général du Morbihan avait attribuée, lors d'un précédent exercice, au comité Bretagne-Galice. Comité pourtant présidé par l'amiral Amman, non suspect de tendances subversives, et dont M. René Plevin a suscité la création voici quelques années — il en est même toujours le président d'honneur !

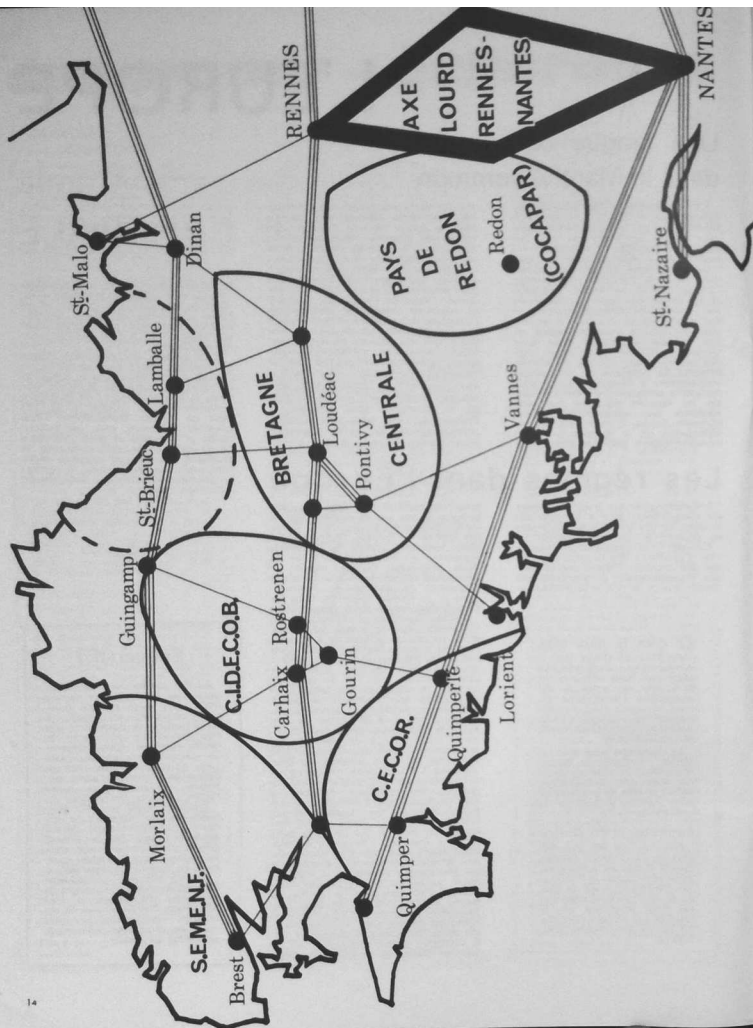
Le nom le plus long

Le Pays de Galles bat le record du nom du lieu le plus long que nous connaissons. Il ne faut pas moins de cinquante-huit lettres pour l'écrire. Compter ! LANFAIR WILGWYNGYLLGGERYCH-WYNROBOWILLLANDDYSS-ILIOGOGOGOCI.

La traduction vaut bien l'original : « Eglise de Sainte-Marie dans le bois du noiseur blanc près du tourbillon rapide et près de la grotte de saint Tysilio, à côté de la grotte rouge. »

La Bretagne en Galice

Jusqu'en l'an 900, des évêchés et des évêques bretons étaient établis en Galice espagnole et de depuis le V^e siècle. Les Conelais de Lugo, de Braga et de Tolède mentionnent ces faits, rappellent que le siège de ces évêchés était établi en un lieu nommé BRITONIA.



SUGGESTIONS

par Paul HOUÉE

pour le développement de la BRETAGNE CENTRALE

Dès le départ, les promoteurs du Mené (voir *Armor*, n° 13) ont affirmé que leur expérience n'était qu'une étape et que sa poursuite impliquait son insertion dans un cadre plus vaste. Le Mené est une unité d'animation, non une zone de développement.

L'unité d'animation est l'échelon où peuvent s'opérer les prises de conscience collectives, où les forces vives se sentent « en solidarité de besoin », la dimension spatiale où les gens peuvent exprimer leurs aspirations, participer activement à un aménagement concerté de leur territoire, de leur pays.

La zone de développement est l'ensemble territorial et économique suffisamment consistant, doté de pôles de croissance et d'équipements collectifs pour constituer l'unité fondamentale d'aménagement de l'espace, d'organisation économique et d'animation sociale.

De l'unité d'animation à l'unité de développement

Si l'unité d'animation doit rester assez restreinte pour embrayer effectivement sur la population (maximum 10 000 à 15 000 habitants), l'unité de développement devrait atteindre 80 000 ou 100 000 habitants pour avoir le poids socio-économique et les ressources nécessaires ; elle s'articule généralement autour d'un centre urbain de 20 000 à 50 000 habitants, dernier relai de l'armature urbaine et sommet de la pyramide rurale.

L'absence d'un tel pôle urbain peut constituer un handicap pour la Bretagne centrale, mais il peut aussi lui offrir une chance de créer un modèle exceptionnel parfaitement adapté pour l'aménagement et le développement des zones rurales éloignées des grandes métropoles. Que les landes du Mené aux landes de Lanvaux, de Guerlédan à Merdrignac et à la forêt de Paimpont, se constitue une vaste zone de développement de la Bretagne centrale de quelques 180 000 habitants, avec son pôle central de Loudéac-Pontivy spécialisé dans les indus-

tries agricoles et alimentaires et doté d'équipements tertiaires, ses centres secondaires, ses zones agricoles pourvoyeuses des entreprises de transformation, ses zones touristiques à valoriser (forêt de Brocéliande, Paimpont - Merdrignac - Boquen - Loudéac, vallée de l'Oust, du Lié, du Blavet, landes de Lanvaux et du Mené). Alors que des pionniers de Loudéac et de Pontivy se préoccupent de l'essor industriel et urbain de la « métropole rurale » à bâtir, il est indispensable que son environnement contribue à ce décollage en se dotant de structures d'animation et d'aménagement concerté : 4 ou 5 unités d'animation peuvent ainsi se fédérer pour constituer cette unité de développement (par exemple : Oust et Lié, Mené dans les Côtes-du-Nord, Cléguerec - Gueméné, Josselin - Ploërmel, peut-être Baud - Locminé dans le Morbihan). Il faudra cette organisation, cette « mise sous tension » de toute une région pour que villes et campagnes de l'intérieur luttent contre les dangers du désert breton.

Coordonner les expériences

Cette tentative de développement autour de Loudéac - Pontivy doit, en effet, se conjuguer avec les expériences similaires qui s'amorcent en Cornouaille (C.I.D.E.C.O.B.) dans les monts d'Arée, au pays de Redon (COCAPAR), pour donner à l'Argoat sa place avec et à côté de l'Armor ; que serait une Bretagne réduite à un développement périphérique, à une série de jardins côtiers et à quelques agglomérations urbaines ou balnéaires perdus dans l'immensité et la désolation d'une Bretagne désertifiée, revenue aux landes de jadis ou, au mieux, terrains de chasse pour citadins fortunés ? Une conception trop « parisienne » et technocratique propose à l'Ouest une métropole excentrée de 1 200 000 habitants, une concentration urbaine de 800 000 habitants sur le littoral sud et 700 000 dans le Nord-Finistère, 400 000 habitants autour de Rennes et quelque 300 000 âmes

essouffées dans le far-west breton. Un autre schéma plus équilibré est possible, qui comporte :

- Un axe d'urbanisation autour de la métropole Nantes-Rennes.
- Des zones d'urbanisation bâties autour des 3 axes de désenclavement :
 - urbanisation continue sur le littoral nord et sud ;
 - urbanisation discontinue avec relais urbains entre Rennes et Brest.
- Des zones à dominance rurale à l'intérieur : zones de développement regroupant des unités d'animation.

Les aspirations populaires

Les promoteurs du Mené relancent l'appel qu'ils adressaient dès décembre 1965 en faveur d'un développement de la Bretagne centrale (cf. *la Vie bretonne*, n° 93-94, déc. 1965). Leur expérience leur a fait approfondir les limites de leur tentative, mais aussi les chances étonnantes d'un développement voulu, animé, porté par un peuple tout entier. Il n'y a pas de recettes magiques ni de remèdes miraculeux, seule compte la volonté passionnée de vivre, de bâtir sur un monde plus humain, plus créateur. Il faut l'émergence d'aspirations populaires et leur traduction en un programme d'ensemble méthodiquement élaboré par un noyau solide d'hommes lucides et décidés, en collaboration étroite avec les autorités compétentes et les organismes de planification ; il faut l'élan créateur des uns et des autres pour que l'ardeur collective s'investisse en réalisations efficaces faisant surgir d'autres avancées. La Bretagne a assez d'hommes et d'atouts pour prouver qu'une planification démocratique, qu'un développement ascendant est possible. Il en va de l'essor d'une région, comme de la croissance de l'arbre qui, pour grandir, a besoin de la lumière d'en haut et de la poussée de sève ; si la lumière descend généralement d'en haut, la sève monte toujours de la profondeur des terroirs.

Paul Houée.

COURRIER

(Suite de la page 4.)

Les cadres sont volontaires

« Breton, et exilé comme beaucoup, votre revue n° 13 m'apprend le scandaleux refus que l'administration a opposé au désir d'un ingénieur allemand d'implanter une usine à Saint-Guen. Une usine n'a pas besoin de centaines de cadres et Loudéac peut en effet fournir les jeunes mécaniciens nécessaires : quant à l'encadrement supérieur quel Breton déraciné ne serait pas partant pour cette belle région trop méconnue ? Pour ma part (ingénieur électromécanicien, position 3), je suis volontaire ! Bravo pour *Armor*, cette revue ne peut que satisfaire tous les Bretons qui aiment sincèrement leur pays. »
Bernard RAYMOND,
12, rue Meynadier
75 - PARIS.

Doue ha Breiz

An Tad Gweltaz Tardy a zo koumanet d'ho kelaouenn. Plijadur am-ous o lenn anezhi nag e-lez euz va breudeur a helpe lavared lemmet all. Buhez hir da *Armor*. Deoh a galon vad e karantez Doue ha Breiz. Breur Patrig AUFFRET
Abbaye de Landévennec.

De nouveaux attentats ?

« De par mes relations personnelles, je puis vous dire que des groupes d'extrémistes sont actuellement en formation en Bretagne. Il s'agit, cette fois, d'une émanation de « Breizh unanet » (« Bretagne unie ») qui entend lutter pour une Bretagne intégrale et autonome, dans le cadre d'une France fédéralisée (...). Il est malheureusement à prévoir que nous assisterons, au cours de l'an prochain, à de nouvelles destructions d'édifices et, sans doute, une série d'attentats contre des personnalités régionalistes en Bretagne (...). Ainsi, la politique intérieure conservatrice, les personnages passés-

tes actuellement au gouvernement, vont nous conduire à de nouveaux déchirements entre Français et de regrettables désordres. »

Hervé BICQUART,
rue Lambert, Carhaix-Plouguer.

Bretagne est poésée

« Je vous envoie ces quelques vers pour les lecteurs amateurs de poésie... comme le sont tous les Bretons. Et bon vent à la golette *Armor* ! »

PLEUMEUR-BODOU

Quel est donc ce gros ballon
Au gros bedon
Assis en œuf de Colomb ?
Roulé là par les petits Korrigans
Et crevé aux ajoncs de la lande ?
Fruit monstrueux de Brocéliande ?
Jouet d'Arbut, de Merlin, des Ouragans ?
Non, cette belle boule blanche
Gardée jalousement par de puissants Géants énormes de granit,
En ricochant sur le Zénith,
Une passerelle magique
Sur l'AMÉRIQUE.

J. MOALIC,
(Jas de Kélarzec)
Président des Bretons
de la Côte-d'Or.

Breizad a galon

Kas a ran deoh va houmanant evid harpa ho kelaouenn a zifenn an hengoun Kelt er Vro-Hall a vremen. E gwirionez n'on ket nemed eur Breizad a galon med va ano a zo kelt evel an ano kelt a Hallowood. Da skouer : VERN/IS/EAU (IZ/EAU) ha GEUN/AUD a zo kaiz e Le Creusot hag Autun rag gwechall e oa ar rann-vro-se eur yeun. Les Vernis-seux zo eur geradenn eskichen Marmagne-sur-Creusot (mare magnum). Ha marteze kelt eo c'hoar spered ar Vro-Hall hir, n'eo ket spered "Paris-France".

R. VERNISSEAU,
Toulon.

Pour vous aider

« Bravo à votre revue : si elle n'atteint par la perfection (numéros de valeur culturelle et intellectuelle égale), ceci est dû indiscutablement à des

difficultés qui sont l'évidence même : trésorerie étroite au départ, concurrence effrénée des grands trusts, opposition politique à une liberté d'expression purement bretonne, etc., aussi, pour vous aider, dans la mesure de mes moyens, je ne puis que souscrire pour un an au renouvellement de mon abonnement. Une table annuelle, ou par 12 numéros aiderait utilement à consulter vos numéros dans leur reliure. Ne pourriez-vous pas envisager d'en établir une ? »

René Malagré,
Rennes.

Un numéro excellent

« J'ai trouvé que le dernier numéro de *Armor* était excellent par bien des aspects et je tenais à vous le dire. »

« Ai-je besoin d'ajouter à l'intention de Paul Binic que je crois connaître) que le secrétaire général du C.E.L.I.B. souhaite rester jeune aussi longtemps que possible. »

G. PIERRET,
secrétaire général du C.E.L.I.B.

Participation

« Un journal écrit en partie par ses lecteurs est plus vivant, touche plus en général : ainsi il apparaît que ce serait plus enrichissant pour tous. Composé à la fois par l'étudiant, le médecin, le paysan, l'ouvrier, tous Bretons, sans oublier le vrai journaliste, ARMOR deviendrait le porte-parole de la vie bretonne, et cela ajouterait une plus grande confiance en ce magazine de la part des lecteurs car il serait très proche d'eux. »
Marie-Madeleine PÉROTTO, étudiante,
rue de la Gare, Louargat.

Les jeunes et le futur

« Il faudrait, sans renier le passé pour cela, ne pas oublier que les jeunes générations doivent vivre dans un futur qu'il est nécessaire de se préfigurer, ne serait-ce que pour s'y adapter sans trop de heurts ; c'est la raison pour laquelle une revue comme la vôtre, qui se veut positive et efficace, ne peut se passer d'une rubrique tournée vers l'avenir, une rubrique qui cherche à détecter dans l'actuel les éléments dont nos fils et nos filles devront tenir compte. »
Maurice TOUCHAIS, la Myinière, Vence.

La lutte continue

« ARMOR est réellement sympathique. Je reçois une revue parlementaire et ne regrette pas d'en avoir fait l'échange. Les idées d'Al Louarn sont bonnes mais il y a du travail car deux siècles de lavage de cerveau avant la lettre, ça marque ! Il y a des faits qui vous frappent, à la dernière élection de Churchill, le candidat travailliste, battu, interviewé sur ses projets, répondit : « Je travaillerais pour M. Churchill dans la mesure de mes moyens ». En France, dans le même cas, la lutte sociale et politique continue plus que jamais. Avec une mentalité pareille où voulez-vous aller ? »
J. H. de BELLAING, Guingamp.

Alexis GOURVENNEC : "Il faut créer un marché au cadran pour les porcs."

* Question. — M. Gourvennec, où en est la « relance » de la production porcine dans le Finistère ?

Alexis Gourvennec. — S'il y a un département dans lequel la production porcine n'a pas besoin d'être « relancée », c'est bien dans le Finistère.

Regardez les chiffres et vous verrez pour nous de « relancer » la production, c'est remarquablement constante chez nous. Il ne s'agit donc pas chez nous de « relancer » la production porcine, il faut tout au plus soutenir la croissance de la production.

* Q. — Quels sont les points qui vous paraissent essentiels pour le soutien de cette croissance ?

A. Gourvennec. — Il y en a trois sur lesquels je me permets d'insister avec toute ma conviction. Le premier point, c'est la recherche fondamentale, notamment en matière de génétique.

Actuellement, la tendance en France est de laisser cette recherche fondamentale aux grosses coopératives ou aux grandes firmes privées, françaises ou étrangères.

Nous pensons que c'est une erreur très grave : la recherche fondamentale est trop importante pour que l'Etat puisse s'en désintéresser. Nous pensons, pour notre part, que cette recherche doit être le fait d'un organisme public, national ou régional. Sinon, nous serons tributaires demain d'intérêts privés qui pourront être des groupes étrangers, ou de grosses coopératives dont l'efficacité en matière de production et de commercialisation reste à démontrer.

Le second point, c'est le problème du crédit.

— Savez-vous combien d'argent il faut immobiliser pour augmenter le cheptel d'une truie ? Il faut environ 5000 F. Donc, pour passer de 300 à 400 truies (c'est le cas d'un certain nombre de membres de notre S.I.C.A.), il faut trouver 500 000 F.

Si nous demandons un crédit de cet ordre à notre caisse régionale de Crédit agricole, nous ferons mourir d'apoplexie la majorité de ses administrateurs... Alors ? Alors, ce que nous demandons, ce ne sont pas des subventions, nous ne sommes pas des assistés. Ce que nous demandons, c'est qu'il existe un moyen, un mécanisme qui nous permette d'obtenir des crédits à long terme correspondant à nos besoins. Les taux du marché ne nous font pas peur. La seule chose que nous demandons, c'est un différé de 18 mois à 2 ans, pour tenir compte de la période qui sépare l'investissement des premiers résultats. Pour nous, ce serait le moyen le plus efficace pour relancer la production porcine.

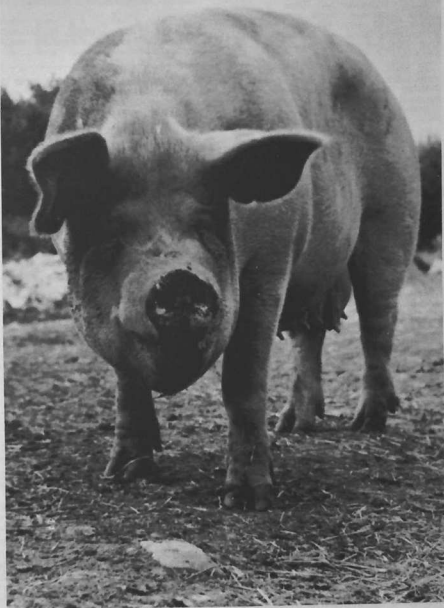
Le troisième point, c'est le problème de la commercialisation.

— Jusqu'ici, nous obtenons de bons résultats au sein de notre S.I.C.A., grâce à notre solidarité et aux échanges permanents d'information.

Mais nous ne tenons pas du tout à ce que les cours s'établissent selon des mécanismes obscurs et mal connus des producteurs.

— Aussi, pour aboutir à une meilleure transparence du marché et

Photo Korantin Keo.



La future usine du pain JACQUET à Lamballe. (Photo Baranier.)

une meilleure organisation des producteurs au stade de l'offre, nous pensons qu'il serait bon de créer un marché au cadran pour les porcs, fonctionnant selon des mécanismes analogues à ceux qui existent à Saint-Pol-de-Léon en matière de fruits et légumes. Nous en reparlons.

★ Q. — Pourquoi demandez-vous la reconnaissance de votre S.I.C.A. comme groupement de producteurs ?

A. Gourvenec. — Pour une raison très simple. Nous sommes à une période où nous devons choisir : ou bien nous décidons de poursuivre notre effort et, pour ce faire, nous avons besoin d'être reconnus.

★ Q. — Actuellement, nous sommes 9, âgés de 50 à 55 ans en moyenne. Nous avons chacun 100 à 300 truies, nous sommes naisseurs et engraisseurs, nous fabriquons nous-mêmes nos aliments, nous avons des contrats satisfaisants en matière de fourniture de creales, nous obtenons à la vente des cours dans l'ensemble plus élevés que la moyenne. Nous pourrions nous satisfaire de cette situation à laquelle nous sommes parvenus par nos seuls efforts. Car, ce que vous ne savez pas, c'est que nous n'avons aucune charge de gestion ; nous faisons tout nous-mêmes, y compris et surtout l'effort technique.

— Mais, au point où nous en sommes, cela ne peut plus continuer, si nous voulons recruter de nouveaux membres et progresser nous-mêmes.

Or, c'est la voie que nous avons choisie ; dans moins de 2 ans, nous serons vraisemblablement 100 adhérents (dont quelques G.A.E.C.), possédant chacun en moyenne de 300 à 500 truies.

— Si nous voulons y parvenir, il nous faut absolument une aide extérieure et en particulier l'aide d'un technicien et d'un administratif qui nous débarrasse des travaux de gestion pure. Remarquez bien que cela ne nous empêchera pas de continuer à nous perfectionner sur le plan technique ! Or, cela, la reconnaissance comme groupement de producteurs peut nous l'apporter.

— Ainsi, nous continuerons à soutenir la production de viande de porc dans notre département, non seulement sur le plan quantitatif, mais aussi et surtout peut-être, sur le plan qualitatif.

★ Q. — 100 adhérents, est-ce que c'est assez face aux grandes coopératives de votre région ?

A. Gourvenec. — Nous n'avons aucun complexe. Nous pensons que mieux vaut être 100 adhérents se connaissant bien, solidaires et actifs que 2 000 ne se connaissant pas et passifs.

Et puis, que nous le voulions ou non, nous allons vers une concentration au stade de la production. Sinon, comment croyez-vous que nous allons soutenir la concurrence de nos voisins quand les cours vont baisser l'an prochain ? Quels sont les producteurs qu'il faut soutenir ; ceux

qui ont 5 truies ou ceux qui en ont 200 ? A l'heure du Marché commun, vous savez mieux que moi qu'il faut des structures de production compétitives.

Par ailleurs, à partir du moment où on est 2 000, cela fait des frais de gestion énormes et difficiles à contrôler.

★ Q. — Pourtant les grosses coopératives ont une taille financière suffisante pour contrôler toute la chaîne du producteur au consommateur ?

A. Gourvenec. — Nous ne sommes pas des fanatiques du couteau dans la bidochette.

Les coopératives veulent gérer des abattoirs ? Très bien, si elles le font bien, mais trop souvent, c'est le contribuable qui fait les frais de gestion défectueuses. On ne s'improvise pas abatteur ni transformateur ; que chacun fasse son métier !

★ Q. — Votre métier, M. Gourvenec, quel est-il ? Etes-vous encore agriculteur ?

A. Gourvenec. — Cela dépend de ce que l'on entend par là. Mais si vous voulez, je vous en dirai plus long une autre fois ; je dois faire une conférence sur ce thème très bientôt à la D.A.T.A.R...
B. I.

CHRISTIAN QUERRÉ A INTERVIEWÉ POUR VOUS
GUY JOLIVET, RÉDACTEUR EN CHEF DE RADIO-TÉLÉ-BRETAGNE



A vocation régionale,
la troisième chaîne
devrait permettre une véritable

TÉLÉVISION BRETONNE

Demain, la 3^e chaîne : une vraie télévision régionale... C'est ce que vient de confirmer le gouvernement après la publication du rapport de Lucien Paye. C'est une nouvelle qui nous réjouit car elle permettra de donner des dimensions nouvelles à la vie des régions. L'équipe de Radio-Télé-Bretagne est animée par Guy Jolivet et Jean-Pol Gugen, dont le dynamisme, la ferveur sont appréciés par les Bretons. En compagnie de Yann Poiivet qui animait le débat, Christian Querré a interviewé le rédacteur en chef de Roazon-Breiz. Voici...

critique, discuter, en un mot assimiler véritablement l'information.

Il ne faut pas rouler les gens dans la farine

Au journaliste, donc, de ne pas perdre de vue le nombre extraordinaire de ses auditeurs, de ne pas ignorer non plus leur capacité —

très grand, d'ingurgitation — assez mince, d'assimilation. Son rôle est d'informer, non de « rouler les gens dans la farine ». Il est pourtant facile de le faire. C'est une question de respect de l'auditeur et d'honnêteté de la part du journaliste. Ce qui ne signifie pas que ce dernier doit donner une information fade et sans relief. Non. Son secret réside plutôt dans la mesure, et c'est là

L'évolution de l'O.R.T.F., souhaitée depuis longtemps, vient de se concrétiser par le rapport Paye, du nom du président de la commission. Il semble que les suggestions, conseils et analyses de ce rapport répondent aux vœux généraux à la fois des téléspectateurs et des journalistes, du moins si l'on en croit l'avis autorisé de M. Guy Jolivet, chef du bureau régional d'information de Rennes.

Une des recommandations importantes de ce rapport souligne l'importance de l'objectivité de l'information, on ne saurait que s'en féliciter. Evidemment, le journaliste a son caractère, ses opinions, peut-être même ses partis pris, mais, devant le micro (comme devant son papier, pour la presse écrite), il doit faire abstraction de tout sentiment personnel outrancier pour ne donner qu'une information objective, c'est-à-dire aussi complète que possible, impartiale et mesurée dans ses conclusions.

On sait quelle est la force d'attraction et de persuasion de la télévision : dans chaque foyer le téléviseur trône en bonne place et le téléspectateur n'a pas toujours l'idée ou le courage de choisir ses programmes, d'une part, et de prendre, d'autre part, un certain recul par rapport à l'émission pour réfléchir personnellement, garder son esprit



BANQUE DE L'UNION EUROPÉENNE

industrielle et financière

4 rue Gaillon Paris 2^e - 073 66 70

succursales et filiales à

Marseille 1^{er} - Banque Marseillaise d'Escompte - Strasbourg - Banque Asch
Toulouse - et Nantes : 16 boulevard Gabriel Guist'hau - Tél. 73-40-01 - Téléc. 71 725

La Banque de l'Union Européenne et la Caisse Fédérale Bretonne de Crédit Mutuel à Landerneau ont créé en commun pour favoriser l'épargne des particuliers et l'investissement des entreprises en Bretagne le groupement d'intérêt économique



Bureau d'information : 4 avenue Franklin Roosevelt - Paris 8^e

et aux sièges de la Banque de l'Union Européenne et de la Caisse Fédérale Bretonne de Crédit Mutuel.



Guy Jolivet et deux de ses collaborateurs quelques secondes avant le démarrage du Journal neu-look de Télé-Bretagne.

un mot qu'emploie souvent M. Jolivet, « Il n'y a pas de sujets tabous, dit-il encore, quand on est impartial. On parle de censure ? Peut-être... Pour ma part, je n'ai jamais été censuré... Je fais ce que j'estime être mon devoir. Quand on a du courage et qu'on veut être honnête, c'est beaucoup plus facile qu'on ne le penserait. »

Ce souci d'objectivité, pour être important, n'en est pas moins d'ordre général : il est, ou plutôt devrait être, commun à tous les organes d'information.

Par contre, le rapport Paye présente une suggestion très originale — qui entre bien dans le courant actuel de régionalisation : la création d'une troisième chaîne de télévision, à caractère régional, « ce qui est un réconfort pour nous, commente M. Jolivet : quand on pense que, pour 5 500 heures d'émissions télévisées nationales, il y en a 2 500 pour les seules stations régionales... ça montre bien l'importance de l'information régionale. »

Outre que cette troisième chaîne augmenterait considérablement la diversité des émissions, elle aurait l'avantage de correspondre mieux aux besoins, aux possibilités, aux goûts de chaque région que ne le fait actuellement l'O.R.T.F. du fait de l'origine presque exclusivement parisienne de ses émissions. Citons ici le rapport Paye : « Pour des émissions d'intérêt public, comme l'information économique et sociale, le caractère régional permet une approche plus réaliste... » Nous pensons en outre, pour notre part, au bénéfice culturel d'une telle réalisation qui sauvegarderait et promouvoir, en harmonie avec le grand

courant actuel de résurrection, le folklore, l'art, la langue, etc., bref, la culture particulière de chaque région.

Une organisation fédérale ?

Si chacun s'accorde sur la nécessité et l'intérêt de cette troisième chaîne, en revanche le problème administratif fait l'objet de diverses propositions, dont les deux extrêmes — une gestion entièrement contrôlée par l'Etat, ou une gestion entièrement privée — sont toutes deux également fort discutables, car elles ne répondraient ni l'une ni l'autre aux exigences qu'on attend d'une telle chaîne : qu'elle soit régionale, avec son originalité, avec son souci d'information impartiale, sans buts politiques ou financiers.

Il semble donc — et c'est l'avis de la commission Paye, que partage d'ailleurs M. Jolivet — que la meilleure formule se situe entre ces deux extrêmes : création d'une fédération — à vocation publique — de toutes les stations régionales, avec indépendance vis-à-vis de l'O.R.T.F. C'est d'ailleurs là le système de la chaîne allemande A.R.D., où le journal est donné à partir de Hambourg sur le plan national ; après quoi, chaque station reprend son autonomie en ce qui concerne l'information régionale et le programme artistique — alors qu'en France c'est actuellement tout l'inverse.

A l'instar du système allemand, les diverses stations fabriqueraient donc — en tant que sociétés indépendantes — leurs programmes pro-

pres et auraient cependant la possibilité de se raccorder à plusieurs sur le même réseau pour certaines émissions... ce qui impliquerait donc une politique de coordination des programmes.

Où se trouverait le siège central de cette fédération ? De toutes façons pas à Paris. Mais c'est tout ce qu'on peut dire pour le moment, le projet étant encore à l'étude près de la commission des Affaires culturelles qui les rapportera ensuite près de l'Assemblée nationale pour ultimes délibérations. Une fois la décision prise, cela ira très vite, selon M. Jolivet : l'installation de cette troisième chaîne débutera vraisemblablement en 1972, pour être terminée en 1975.

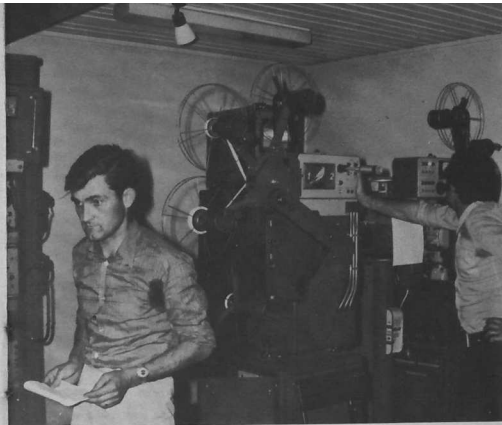
Dialogue avec le téléspectateur

Une ombre au tableau : la publicité, pour laquelle le rapport Paye prévoit six minutes par heure. Pour M. Jolivet, qui n'a rien d'un publiciste en ce qui concerne les chaînes nationales, peut-être n'est-ce pas heureux pour la chaîne régionale. Deux raisons à cette réserve : l'inefficacité artistique de la publicité au milieu d'un programme, son caractère commercial qui s'exercerait à la télévision au détriment des quotidiens régionaux.

A propos de ceux-ci, justement, M. Jolivet, résolument adepte d'une plus grande ouverture de l'antenne, souhaite que s'accroisse la collaboration de la presse régionale avec l'O.R.T.F., étant donné leur mission commune : l'information.

Mais un autre souhait, et non des moindres, de M. Jolivet, est que s'installe un dialogue permanent entre l'auditeur ou le téléspectateur et les responsables des émissions. Non seulement étonné de recevoir trop peu de lettres, mais encore déplorant le caractère de vedette que prend souvent le journaliste aux yeux du téléspectateur, M. Jolivet souhaite au contraire que s'établisse entre eux un contact loyal et constructif. Si le journaliste a des devoirs envers le public, en retour il est en droit d'attendre de celui-ci une collaboration effective par l'expression de ses désirs, de ses critiques... et aussi de sa compréhension.

Du point de vue technique, la création de cette troisième chaîne nécessiterait-elle la transformation des canaux utilisés pour la troisième chaîne — c'est là l'important — déclare M. Jolivet qui, par ailleurs, a à cœur d'affirmer sa vocation régionale « J'ai été, dit-il, non pas à l'origine — car j'étais alors cameraman — mais au départ de la régionalisation : j'étais un des quatre correspondants de la télévision nationale en région. »



poste de radio avec une seule gamme d'ondes et un seul bouton pour changer de chaîne.

Une radio plus régionale

ARMOR — Parallèlement à ce projet de télévision régionale, y aura-t-il une radio régionale ?

M. JOLIVET. — Oui, le projet est à l'étude, et c'est heureux, car des sondages — officieux — nous encouragent, fortement aux émissions de radio régionales : savez-vous que nous avons de 600 à 700 000 auditeurs du matin pour la Bretagne et les Pays de Loire ? C'est pour nous une satisfaction, mais cela nous crée aussi des devoirs... Il y a un retour vers la radio, avec le développement des transistors... Mais le service de cette radio régionale sera effectué par des journalistes polyvalents — de la télé et de la radio — il n'y aura pas de séparation entre ces deux services comme actuellement à Paris.

« Les régions doivent avoir la parole, c'est là l'important », déclare M. Jolivet qui, par ailleurs, a à cœur d'affirmer sa vocation régionale « J'ai été, dit-il, non pas à l'origine — car j'étais alors cameraman — mais au départ de la régionalisation : j'étais un des quatre correspondants de la télévision nationale en région. »

« Nous devons applaudir à une telle innovation. Notre devoir, conclut M. Jolivet, n'est-il pas de promouvoir, de défendre la région ?... Tout en restant, bien sûr, un correspondant intelligent de la télévision nationale. »

Christian QUERRÉ.

Al loened ar breudeur

Aliez e tiskatour diwar-benn ha sonjal e ra al loened, ha santi-mañchou o-deus ivez evel an dud ?

Kontet e vez istorioù fromuz diwar-benn chas. Nouzon ket, avad, petra 'zo gwir ha petra 'zo goos. Med c'hoant am-eus da rei ivez va zesteni en eur gontia deot eun istor gwermitid.

Disouezet eo an istor-mañ e Bro-Marok. Ni a oa chom eno epad ar brezel, in eun ti bian, ha dor ar gegin a zigore war al liz. Anz d'an nor-ze, eur prenest bian a lome digor be. Préd en abeg d'an amzer domm.

Eun nevec-amzer e krogas eur houblad gwermitid da zvel e noz war daolem ar honter elektrik, e-barc ar gegin.

Evel-just ne rejom petra euid mired outo. Donn ha mond a gousket war an daolem, tal ouz tal, penn an eil war skoz ebén.

Eun abardaez n'oa nemet eul labous... P'hint ? Ar fillojez, a lavaro ez oa ar barez... Emichañs eo gwir. Med sur, nehet kalz e oa.

Donn a ree di da gousket euid ma ree benedez e'arag. Kerkent, avad, e mije er-mez euid gwelad ha edo an hini al tond d'ar ger, hag e tistroz hag ez adarre er-mez.

Erfin e kouskas hesinan war an daolem. Ni e zontas e oa bet an hini al paket gwir eur spar-fell.

Ar wirionez ne oa ket ken euzuz. Antronoz e tristroas ar pried distal. Eun tabut spontuz e oa etreco. Bovech m'ah esae, an hini a zistroe, plava war an daolem, euid en deizuz o-raog, e veze diarbennet gand ar pried gwarizuz a daolouz beg ha kalz trouz. An amzer a dremene, med an trouz ne goueze ket.

Med red eo d'al labousset kousked na ses an noz : eul lezenn euz an natur so...

Pa ne glevjom mui trouz ebud da weled petra a oa digouezet : kousked e oa an diou wezmili war an daolem, med kein ouz kein !

Da' m'intin ez efont kuit ha ne zeujom mui endro ! ... An dime-zil a oa torret.

Pa ne glevjom mui trouz ebud da weled petra a oa digouezet : kousked e oa an diou wezmili war an daolem, med kein ouz kein !

« Erfin e kouskas hesinan war an daolem. Ni e zontas e oa bet an hini al paket gwir eur spar-fell. »

Erfin e kouskas hesinan war an daolem. Ni e zontas e oa bet an hini al paket gwir eur spar-fell.

Erfin e kouskas hesinan war an daolem. Ni e zontas e oa bet an hini al paket gwir eur spar-fell.

Commissaire principal du "FRANCE" PAUL ERMEL

est un brillant
maître de maison :

un personnel
de 850 membres
pour
2000 personnes

Le commissaire principal Paul ERMEL à son bureau du FRANCE (photo Georges GRATIET).



Il y a diverses façons d'être commissaire. Aussi M. Paul Ermel, commissaire principal du paquebot France depuis le 15 mai dernier, s'empresse-t-il de préciser le sens de sa fonction :

« Aucun rapport avec un commissaire de police ! Vous savez qu'il y a cinq services à bord sous l'autorité du commandant : les services pont, machine, médical, radio et général — qu'on appelle encore hôtelier. Le commissaire principal, sur un paquebot, c'est le chef du service général. Je suis donc responsable de tout ce qui concerne les passagers : leur accueil, le service des cabines, la restauration, l'information et la distraction des passagers. »

Des passagers bien servis

Autrement dit, le commissaire principal Ermel est, en quelque sorte, le maître de maison à bord, un maître de maison qui a sous ses ordres les 850 membres du service général (sur les 1100 composant l'équipage), pour assurer le plus agréable et le plus confortable des voyages aux 2000 passagers : 500 en première classe et 1500 en classe touristique.

« Vous partiez d'information des passagers. Comment est-elle assurée ? »

— Par le journal quotidien *l'Atlantique*, imprimé à bord par une équipe de cinq imprimeurs (qui, outre ce journal, impriment les menus quotidiens, les listes de passagers, etc.). Dans ce journal — gratuit — vous trouvez les informations mondiales, les nouvelles de presse françaises et américaines, les tendances de la Bourse, ainsi, bien sûr, que les nouvelles du bord, le tout accompagné de photographes.

« Nous avons également la télévision : soit les émissions françaises, britanniques ou américaines à proximité des côtes ; soit, au cours du voyage, le programme quotidien de notre réseau interne. »

Des distractions avant toutes choses...

Quant aux distractions offertes, elles sont si nombreuses que le commissaire Ermel se contente de tendre la brochure de renseignements : Madame trouvera à bord un salon de beauté, pourra faire du shopping à la boutique des Galeries La Fayette ou se prélasser sur le pont-promenade, tandis que Monsieur partagera son temps entre la bibliothèque (3 000 volumes), le cabaret, le fumoir ou le salon de bridge — où il pourra même, s'il le désire, trouver un professeur pour l'initier à cet art.



Le paquebot FRANCE (photo Robert LHOMET).

LE "FRANCE"

Troisième transatlantique du nom. Lancé à Saint-Nazaire le 11 mai 1960, sous la présidence du général De Gaulle, président de la République, René De Gaulle étant marraine du navire.
Croisière inaugurale le 19 janvier 1962. Le plus long paquebot du monde : 315,66 m.
Longueur : 333,70 m.
Creux au pont promenade : 24,60 m.
Nombre de ponts : 11.
Jauge brute : 66 547 tx.
Jauge nette : 37 063 tx.
Tirant d'eau en charge : 10,49 m.
Vitesse moyenne en service : 30 nœuds.
Puissance maximum : 160 000 ch.
Total de couchettes : 2 044.
Nombre de cales : 4.
Garage pour automobiles : 94 places.
Paquebot complètement air-conditionné. Sol de toutes les coursives recouvert de moquettes.
Plafonds insonorisés.
Type de lumière uniforme pour l'ensemble du navire — soit le « rose-cocktail » — afin que le maquillage des passagers reste identique à lui-même en tout endroit.
Téléphone automatique dans chaque cabine.



QUELQUES CHIFFRES...

Approvisionnements pour un voyage aller et retour. Entre autres :
— Viande de boucherie : 15 tonnes.
— Volailles : 5,5 tonnes.
— Poissons : 5,5 tonnes.
— Homards et langoustes : 3 000 unités.
— Fruits de mer et légumes : 30 tonnes.
— Fruits frais : 15 tonnes.
— Œufs : 70 000 unités.
— Fromages divers : 3 tonnes.
— Lait : 4 000 litres.
— Crème : 1 000 litres.
— Farine : 9 tonnes.
— Caviar : 150 kg.

CAVE :
— Champagne : 7 000 bouteilles.
— Vins fins : 4 500 bouteilles.
— Apéritifs, whisky, gin : 5 000 bouteilles.
— Liqueurs et eaux-de-vie : 3 000 bouteilles.
— Vins de table : 18 000 bouteilles.
— Vins d'épave : 10 000 litres.
— Bière : 18 000 litres.
— Eau minérale, sodas : 30 000 bouteilles.
— Cigarettes : 50 000 paquets.

LINGE :
— Draps : 25 300 (soit une longueur de 75 km).
— Serviettes : 254 000.
— Napées : 21 600.
L'ensemble comporte 364 000 pièces pour un poids de 94 tonnes.

ARGENTERIE :
— 51 000 pièces pour un poids de 10 tonnes.

VAISSELLE :
— 28 000 assiettes (soit une colonne de 450 m).

VERRERIE :
— 48 000 pièces pour un poids de 8 tonnes.

Vous pourrez également vous détendre à la piscine ou, mieux, suivre une cure de thalassothérapie sous contrôle médical, ou encore pratiquer punching-ball, chevaux, bicyclettes et autres exercices dans la salle de mécanothérapie.

Quoi encore ? Le France possède le plus grand théâtre construit sur un paquebot : 664 places. Il est utilisé pour le cinéma — permanent jusqu'à minuit — le théâtre, les concerts et les cultes.

Etes-vous danseur ? Vous avez, avant le dîner, le cocktail dansant dans le fumoir ; après le dîner, danse avec orchestre au grand salon. Vous êtes plutôt mélomane ? Très bien : allez donc, à l'heure du thé, savourer le concert dans le grand salon.

Et les chiens, dites-vous ? Ils n'ont pas été oubliés : salle de jeux, piste de danse, juke-box, bar sans alcool, piscine, etc., pour les plus grands ; salle de jeux, nursery, cinéma, guignol pour les plus petits.
Et les chiens, dites-vous encore ? Ils ont leur chenil, pardi ! Vingt boxes et quatre petits parcs où ils trouveront — précise poliment la brochure — « leurs prétextes habituels sous la forme d'un réverbère parisien et d'une bouche d'incendie new-yorkaise ». Voyez, tout est prévu.

Le sens de la courtoisie

Attentif à me donner tous renseignements utiles, le commissaire Ermel quitte son fauteuil, monte à l'étage, redescend, fourrage dans

les tiroirs à la recherche de documents, d'horaires, de tarifs, de cartes postales, de photos, de découpages de journaux. Il suit la rédaction de mes notes, épelle au besoin un nom propre, s'applique à parler lentement. Sens des précisions, courtoisie, patience, gentillesse, n'est-ce pas là, justement, ce que les passagers — français, américains, anglais, mexicains et autres — attendent de leur commissaire ? Nul doute que le commissaire Ermel s'attire de nombreuses sympathies.

« Du 1^{er} mai au 15 octobre, poursuit-il, le France dessert régulièrement la ligne du Havre-Southampton-New York, avec parfois escale à Bremerhaven, en Allemagne. La traversée dure cinq jours. Nous partons du Havre le vendredi, passons le mercredi et le jeudi à New York et sommes de retour au Havre le mardi suivant. Cet horaire est « en pool » (= alterné) avec le nouveau paquebot de la Cunard, la nouvelle *Queen Elizabeth II*.

« En hiver, nous faisons les croisières aux Caraïbes, et au printemps en Méditerranée.

« En 1972, il y aura une innovation : une croisière autour du monde en 88 jours, du 5 janvier au 2 avril. Nous passerons par le détroit de Magellan, le France étant trop important pour le Panama. »

Le service militaire a (parfois) du bon

Discret, M. Ermel préfère manifestement parler du France plutôt que de lui-même. Il serait pourtant



Détente dans le magnifique jardin de ses parents au Val-André : Paul ERMEL y retrouve ARMOR dont il a été un des tout premiers abonnés

intéressant de savoir comment l'on devient commissaire principal du plus grand paquebot du monde.

Né en 1926 à Mael-Carhaix, M. Paul Ermel, après ses études secondaires au lycée Anatole-Le Braz de Saint-Brieuc, puis au collège de Dinan, obtint, en 1947, outre le diplôme de l'École des hautes études commerciales, une licence es lettres à la Sorbonne et une licence en droit (pour être commissaire à la Transat, il faut parler couramment l'anglais et l'espagnol).

Puis ce fut la circonstance providentielle, le décès du destin : son service militaire, qu'il fit dans la marine, sur le *Richelieu*, comme officier interprète et du chiffre.

« C'est alors, raconte-t-il, que j'ai pris le goût de la mer... par hasard, en sorte.

— *Voire famille avait-elle déjà quelque affinité avec la mer ?*

— Pas du tout. Mes parents étaient instituteurs à Mael-Carhaix d'abord, puis, à partir de 1945, directeurs d'école au Val-André, où ils sont actuellement en retraite. »

La suite, alors, se déroule comme une heureuse fatalité : en 1949, après avoir passé le concours du commissariat de la Compagnie générale transatlantique, il embarque comme sous-commissaire sur le paquebot de Grasse. Successivement commissaire classe touriste, puis classe cabine, des paquebots *Liberté* et *Île-de-France*, commissaire du *Ville-de-Bordeaux*, commissaire adjoint du paquebot *Antilles*, commissaire principal des paquebots *Flandre* et *Antilles*, il devient, en 1964, sur le *France*, commissaire en chef classe touriste, puis commissaire adjoint, pour être promu, en mai 1970, commissaire principal du plus prestigieux des paquebots.

M. Paul Ermel, qui est assisté dans sa tâche par cinq autres commissaires, est également lieutenant de vaisseau de réserve, branche interprétariat et transmissions.

L'homme qui a épousé la mer

Le cheveu poivre et sel, l'œil bleu foncé derrière les lunettes, homme affable et distingué, M. Paul Ermel reste cependant célibataire. Mais sa vie n'est-elle pas suffisamment remplie ? La mer — qu'il rencontra par hasard, au détour du service militaire — n'est-elle pas devenue, au fil des ans, au fil des eaux, sa passion ? C'est à croire, car le commissaire Ermel, non content de passer huit ou neuf mois par an sur le *France* — s'il passe ses vacances d'hiver à la montagne — passe celles d'été sur l'eau.

Bien qu'habitait Le Havre, il vient, en effet, chaque année, pour ses vacances, en célibataire et fils unique, chez ses parents au Val-André.

« J'ai un *Tiburon*, basé à Dahouët, dit-il, et je suis souvent dessus. Vous avez d'ailleurs eu de la chance de me rencontrer aujourd'hui : j'étais parti ce matin avec deux autres bateaux pour aller en croisière à Bréhat... mais la météo nous en a dissuadés.

« ... Il ne fait pourtant pas si mauvais que cela », ajoute-t-il avec quelque regret, le regard tourné vers l'horizon qu'on aperçoit à travers la baie vitrée.

Je sens que l'entrevue est terminée. M. et Mme Ermel apparaissent dans le hall pour me saluer, avenants et souriants.

« Tenez, me dit le commissaire en me tendant la main, une médaille représentant le paquebot *France*... c'est un petit cadeau qu'on fait aux passagers... de marque ! »

Merci, commissaire Ermel, de nous avoir pris quelques instants à votre bord ! Et meilleurs souhaits pour la poursuite de votre déjà très brillante carrière !

Christian QUERRE.

Pour les chefs d'entreprise et les cadres

chaque mois la revue

L'ENTREPRISE BRETONNE

le mensuel de la vie économique bretonne.

10, rue Vicairie St-Brieuc

Abonnement d'un an : 35 fr. c. c. p. 2601.25 Rennes

Tous les cartonnages industriels et commerciaux Tradition et qualité

CARTONNERIE ALEXANDRE FIEBES

PLOUNEVÉZ-MOEDÉC Tél. : 112 Loguivy-Plourgas

Exécution rapide et soignée de toute commande



le guitariste guy tudy prépare quatre messes

La guitare : un merveilleux orchestre

A. — Pourquoi avoir choisi de vous exprimer à la guitare ?

G.T. — La guitare est un instrument dont les possibilités sont immenses, il n'est que d'écouter les maîtres du classique ou du flamenco : la variété des timbres permet d'obtenir des sonorités de harpe, de clavecin, de flûte, de violon, de piano et de harpe. C'est un instrument qui a des richesses polyphoniques égales à celles du piano et à celles de la harpe. Le musicien qui en possède la technique peut s'exprimer seul, il a entre les mains un merveilleux petit orchestre, comme le disait Berlioz ; ou comme l'affirmait Debussy « un clavecin expressif ».

A. — Vous vous occupez d'éducation populaire. Comment, en Bretagne, envisagez-vous votre rôle ?

G.T. — Je partage mon travail à la Jeunesse et les Sports » entre l'administration et l'animation sur le plan départemental et régional. L'initiation à la musique constitue l'essentiel de cette animation. C'est, il faut bien le dire, un travail de pionnier, car la jeunesse qui m'est confiée a peu ou pas de connaissances musicales : sa culture dans cette direction se limite souvent aux chanteurs yé-yé et aux bruyantes structures sonores qui les accompagnent. Mon rôle, bien que passionnant, est très complexe. Il consiste à faire prendre conscience de l'univers musical dans lequel nous baignons en permanence, à donner des possibilités de faire un choix, à faire constater l'existence d'un patrimoine musical régional à caractère évolutif, à démon-

trer que la musique classique d'hier, d'aujourd'hui ou de demain doit beaucoup quant à son inspiration, sa forme et ses structures sonores à la musique dite populaire. Je n'aime pas le mot folklorique, employé bien souvent péjorativement.

Musique et poésie à Rennes

A. — La guitare n'est pas votre seule activité musicale. Pouvez-vous nous dévoiler les autres ?

G.T. — La guitare est tout de même au centre de ces activités. J'anime à Rennes le Cercle des Amis de Guitare et Musique (filiale de l'Académie de Guitare de Paris). Des cours de guitare classique y sont donnés presque chaque jour. Chaque semaine est réservée à la chanson poétique ou à la poésie chantée. De nombreux jeunes s'initient à la diction, aux éléments de l'expression corporelle, aux règles de la composition musicale dans le domaine de la chanson, à la structuration des textes. Une autre soirée est réservée aux poètes. J'anime également des stages d'initiation musicale à l'intérieur et à l'extérieur de l'association. Actuellement, chaque mercredi, à la Maison de la Culture de Rennes.

Bien sûr, je compose de nombreuses œuvres pour guitare classique. Dans beaucoup de mes compositions, d'ailleurs, le violon et le hautbois tiennent un grand rôle. J'ai aussi écrit de la musique de film et de scène qui a fait l'objet de séquences télévisées. Enfin, j'ai enregistré cinq disques dont deux 33 tours.

Je dirige également le cabaret culturel « l'Arpegge » où sont donnés tous

les quinze jours des concerts de musique classique, des récitals de chansons poétiques et de poésie. C'est une vie intense et passionnante.

La guitare pour les jeunes Celtes

A. — *Quelle est la place de la guitare dans la musique bretonne contemporaine ?*

G.T. — Les possibilités accompagnatrices de la guitare ont été reconnues par les plus représentatifs des chanteurs et bardes bretons : je pense immédiatement aux Kabalerien, dont j'apprécie beaucoup le talent et qui l'utilisent fort pertinemment et agréablement, à Glenmor, qui ponctue sa poésie chantée de quelques discrets accords.

La guitare classique, par ses possibilités polyphoniques, par la grande variété de ses timbres, s'avère capable d'exprimer le fervent touchante de nos cantiques et la fougue colorée de nos danses ; c'est un instrument appelé à tenir une grande place dans la musique bretonne contemporaine. L'engouement de la jeunesse pour la guitare ne fait aucun doute et permet d'envisager pour elle le plus brillant avenir où la musique des Celtes ne pourra être qu'intensément présente.

« Je ne suis pas un contempteur du passé »

A. — *Qu'est-ce qui préside au choix de vos compositions et quel est le processus de ces compositions ?*

G.T. — Je m'attache à traduire dans mes compositions tout le particularisme poétique et musical de notre pays avec sincérité, respect et passion. Comme le dit Charles Le Gall, je ne suis pas un contempteur du passé, je suis la Bretagne pour toutistes et ses artifices, l'intellectualisme snobinard et souvent vain pour aller à la découverte de l'authenticité, de la simplicité, de la spontanéité. La Bretagne et ses beautés naturelles, son histoire, ses légendes, ses poètes, ses musiciens popu-

laires, sa foi et son mysticisme mêlés... Comment ne pas être incité à écrire ? Essai nécessaire de dire après cela tout ce que peut représenter pour moi la Bretagne ?

Écrits spontanément mes lignes mélodiques, j'harmonise ensuite. Je travaille mes arrangements et mes variations avec le plus grand soin en les adaptant le plus possible à l'expression contemporaine.

Un véhicule indispensable : notre langue

A. — *La culture bretonne semble aujourd'hui toucher davantage la jeunesse : Comment expliquez-vous cela, vous qui vous occupez d'éducation populaire ?*

G.T. — Il est évident que la jeunesse de chez nous a pris conscience de la vivante réalité de la culture bretonne de plus en plus ardente et évolutive. C'est cette ardeur et cette évolution qui ont touché notre jeunesse sensible aux aspects modernes de notre culture et à son dynamisme. Des poètes tels que Corbières, Max Jacob, Saint-Pol Roux, Guillemin..., des littérateurs : Per-Jakez Hélias, Queffelec..., et combien d'autres ont beaucoup fait pour sensibiliser le plus grand nombre à la réalité bretonne. Il faut parler aussi du travail énorme, et dont l'intensité est trop souvent méconnue, accompli chaque semaine par Charles et Changé Le Gall à notre radio : la jeunesse les connaît et les estime. Enfin qui dira l'œuvre profonde, persévérante des mouvements et associations de notre région pour faire connaître notre histoire, notre patrimoine culturel et surtout le véhicule indispensable à toute forme de culture : notre langue.

Vers une musique populaire moderne

A. — *On discute beaucoup aujourd'hui de l'évolution de la musique bretonne. Comment voyez-vous son avenir ?*

G.T. — Je pense en avoir déjà parlé au début de cette interview. Le trem-

plin de la musique populaire instrumentale ou vocale doit permettre l'édification d'une littérature musicale classique moderne dont les premières pages ont été écrites par Guy Ropartz (poème symphonique sur des sujets bretons), Paul Le Flem (pièces pour piano, la *Magicienne de la mer*), Jét Le Penven (le *Cantate du bout du monde* sur un poème de Per Jakez Hélias). Dois-je aussi ajouter que TOUS les instruments utilisés dans l'orchestre pourront s'exprimer celtiquement, surtout si des Bretons les font chanter en utilisant toutes les ressources de la musique, et non pas en la limitant à certaines structures mélodiques et harmoniques dites traditionnelles qui risquent d'être sclérotiques, car elles empêchent, prises rigoureusement à la lettre, la liberté d'expression.

Une idée nouvelle de la Bretagne

A. — *Guy Tudy, quels sont vos projets ?*

G.T. — Contribuer, par mes œuvres, à donner une idée nouvelle de la Bretagne, d'une Bretagne dont le particularisme artistique est à la mesure de l'évolution culturelle actuelle.

Des récitals m'attendent à Brest, Caen, Le Havre et je prépare en ce moment quatre messes, d'inspiration celtique, qui seront l'objet d'un prochain enregistrement.

Enfin, j'aimerais voir mes compositions éditées, ce qui me permettrait de faire école plus efficacement.

★

Le grand prix du disque celtique qui récompense de longs et patients travaux de recherche musicale, ne doit-il pas en effet ouvrir de nouveaux horizons à notre compatriote ? La musique bretonne est en pleine révolution, Alan Stivell et Guy Tudy en sont la preuve aujourd'hui.

André-Georges HAMON.
(Guitare celtique, Guy Tudy, éditions Lumen, LD 33904.)

LA MAISON DE LA CULTURE DE NANTES

longtemps fantôme aujourd'hui éclatée



Georges VITALY en compagnie de M. Bernard LÉRAT, adjoint à la Culture.

Depuis bientôt six ans, on parle à Nantes de la création d'une Maison de la Culture. A ce sujet, les bruits les plus divers ont maintes fois couru. Certains pessimistes pensaient qu'elle ne verrait jamais le jour. D'autres avaient que l'adjoint à la Culture de l'actuelle municipalité tenait par-dessus tout à ce projet, qu'il en poursuivait la réalisation avec ténacité.

Or, maintenant, plus de doute possible : cette Maison de la Culture, longtemps fantôme, va naître (son directeur est nommé), mais va naître éclatée.

Qu'est-ce que cela veut dire ? Quel est le projet exact ? Comment sera-t-il réalisé ? Autant de questions que nous sommes allés poser à M. Bernard Lérat, conseiller général de Nantes et adjoint à la Culture.

Tout était à inventer

A. — *Eclatement est en général synonyme de destruction. Comment expliquez-vous ce vocable « éclatée » appliqué à la Maison de la Culture de Nantes ?*

B. L. — Très simplement. Du reste, le terme n'est pas de nous mais de M. Raison, qui fut un temps directeur des Affaires culturelles au ministère d'Etat. Très longtemps on a lié le terme « Maison de la Culture » à un bâtiment, et à un seul. C'est le cas pour Bourges, Amiens, Grenoble, Saint-Etienne, Rennes, etc. Or, Nantes est la première « métropole régionale » qui se verra dotée d'une Maison de la Culture. Pour

nous, tout était à inventer car, vous le comprenez bien, les problèmes d'une ville de 450 000 habitants ne sont pas ceux d'une agglomération jusqu'alors dépourvue d'équipement et de vie culturelle.

Notre ville possède un admirable théâtre du XVIII^e siècle récemment restauré, une salle de théâtre d'essai toute proche, une salle de conférence, c'est-à-dire l'équipement de base d'une Maison de la Culture. D'autre part, Nantes a de longues traditions de vie lyrique, musicale, dramatique, cinématographique, etc.

L'équipement existant, les activités aussi, la création d'une Maison de la Culture apparaît donc essentiellement comme une nécessité d'animation culturelle, de coordination d'activités anciennes. C'est cela notre Maison de la Culture « éclatée » : la création d'un état d'esprit nouveau, grâce à une animation concertée, dans des lieux divers et préexistants mais qui, faute d'amateurs, n'avaient pas le rayonnement que nous leur donnerons en les insérant dans une organisation culturelle cohérente.

Un « patron » de classe internationale

A. — *Cette animation pose un problème important. Comment l'avez-vous résolu ?*

B. L. — A une ville comme Nantes il fallait un directeur de Maison de la Culture de classe internationale. Nous avons donc fait appel à Georges Vitaly, l'un des tout premiers animateurs de théâtre en France et qui ne s'est jamais cantonné dans un genre. Il dirige le théâtre La Bruyère, mais a monté des spectacles lyriques à Amsterdam, a animé un théâtre universitaire aux U.S.A., dirigé le festival de Dijon, organisé des spectacles de théâtre à Vézelay, par exemple. Il est aussi professeur d'art dramatique à Bruxelles.

Il nous a semblé qu' autour d'un homme, si grande soit sa valeur, il fallait une équipe de « spécialistes ». C'est pourquoi Georges Vitaly sera assisté d'un directeur de la musique, Lajos Soltesz, élève de Kadaly ; d'un directeur de scène, Jean-Louis Cossou, qui, lui, vient du journalisme et du cinéma ; d'un directeur de la danse, Jean Zierrat, professeur au conservatoire de Nantes.

A. — *Le programme des activités ?*

B. L. — C'est avec Georges Vitaly et avec le conseil d'administration dont fait partie, entre autres, Paul Guimard, qu'il faudra en parler. Nous leur faisons confiance pour animer vraiment la vie culturelle nantaise.

(Propos recueillis par L-Françoise Hervieu.)

HORACE

CHOIX D'ODES
Traduction en vers de
HENRY DES ABBAYES

P.U.B., Saint-Brieuc
(Le volume : 25 F)

LA VAGUE IMMOBILE

Fanch Michellet
Poésie pour un symbolisme
celtique...

P.U.B., collection LA TRIADE
(Le volume : 24 F)

BULLETIN D'ABONNEMENT

(à découper ou à recopier)
à nous envoyer, 10, rue Vicarier - 22 - SAINT-BRIEUC

M.....

Adresse.....

souscrit à un abonnement d'un an à la revue ARMOR, au prix de 20 francs qu'il règle par *

- chèque bancaire
- chèque postal
- virement au C.C.P. Armor : 2691-70 Rennes

* rayer les mentions inutiles

le conseiller d'Arthur: l'enchanteur Merlin

par Yann Brékilien

LE PREMIER DEVIN DE SON TEMPS

(suite des précédents numéros)

ON ne peut évoquer les légendes de la Table ronde sans parler du conseiller d'Arthur, le fameux enchanteur Merlin ou, plus exactement, Myrddin pour les Gallois et Marzin pour les Bretons.

Comme le roi Arthur et comme bien d'autres personnages, d'ailleurs, dans les traditions de tous les pays, il réunit sur sa tête les traits d'un héros mythologique et ceux d'un héros historique.

UN SOMMEIL PROPHETIQUE

Le Marzin historique, qui vivait au V^e siècle, appartenait à l'Ordre druidique et remplissait les fonctions de barde auprès d'un chef gallois que certains textes appellent Ambrose Aurélien. Quelquefois, cet Ambrose Aurélien se confond avec Arthur lui-même : le *De Excidio Britanniae* de Gildas le présente comme le chef de guerre ayant remporté la victoire du Mont-Badon, or cette victoire est traditionnellement attribuée à Arthur. Ailleurs, il en est l'oncle, puisque frère d'Uther Pendragon dont Arthur était le fils.

Marzin avait la réputation d'être le premier devin de son temps. En tout cas, on a conservé de lui des poèmes prophétiques, en langue galloise. Mais ces poèmes ont été retouchés aux XII^e et XIII^e siècles.

Marzin était un malade. Il convient de préciser, pour expliquer ses dons de double vue, qu'il lui arrivait souvent de tomber en catalepsie. C'est dans son sommeil qu'il prédisait l'avenir et ses prophéties ont fait autorité dans l'Europe entière tout au long du Moyen Âge.

ECOUTE PETIT POURCEAU...

En 573, trente-six ans après la disparition d'Arthur, nous le trouvons barde d'un roitelet nommé Gwendoleu. Ce roitelet participait à côté de deux autres souverains nommés Morgant et Aodan de Dalriada, restés fidèles comme lui à la religion druidique, à une bataille contre trois autres roitelets gallois, Maelgwn de Gwynedd, Rydderch-Hael et Uryen qui étaient chrétiens. C'était une des trois batailles frivoles de l'île de Bretagne car elle était livrée, parallèlement à cause d'un nid d'alouette. Elle se déroulait à Arderydd et Gwendoleu y fut tué. Après ce combat, Marzin devint fou et s'enfuit dans la forêt de Kelydon (Calédonie) en homme des bois et continuant à composer des poèmes qui nous ont été conservés.

Il s'adresse aux animaux et aux arbres :

« Ecoute, petit pourceau, j'ai
[peine à dormir
Tant mes chagrins m'agitent.
Pendant dix et quarante ans
[j'ai tant souffert
Que maintenant la joie me
[fait mal... »

Ecoute, petit pourceau. Ce
[n'est pas mon dessin
D'entendre les oiseaux d'eau
[qui mènent grand tapage... »

Depuis la bataille d'Arderydd,
[plus rien ne me touche,
Même si le ciel tombait et
[la mer débordait... »

.....
Doux pommier qui crois dans
[la clairière,

Les seigneurs de la cour de
[Rhydderch ne voient pas,
Bien qu'ils foulent le sol à
[les pieds...
Après Gwendoleu, aucun
[prince ne m'honore,
Je n'ai ni joie, ni visite de
[mon aimée.
A la bataille d'Arderydd, je
[portais un torques d'or,
Mais maintenant, je suis
[méprisé par celle qui est
[blanche comme un cygne. »
(Traduction Jean MARXALE.)

On dit, mais l'affirmation est pour le moins suspecte, qu'avant de devenir fou, il aurait été converti au christianisme, mais on ne s'entend même pas sur l'auteur de cette conversion. Pour les uns, il s'agirait de saint Colomban, pour d'autres de saint Kado, pour d'autres de saint Kantigarn.

QUAND LE MYTHE REJOINT L'HISTOIRE

Quoi qu'il en soit, on attribue à Marzin un étrange poème dans le quel saint Colomban, appelé Yscolan (l'Irlandais), exhale ses remords d'avoir « brûlé une église, tué les vaches d'une école et jeté le Livre dans les flots » :

Noir est ton cheval, noire est
[ta cape,

Noire ta tête, noir toi-même ;
Oui noir ; Est-ce toi, Yscolan ?
— Je suis Yscolan, le savant,
Légers est ma raison.

Est-il donc irrémédiable
[d'avoir offensé le Maître ?
— Mi Yscolan, yscothec,
Yscauin y puill, Iscothec :

Guae ni baut a gaut Guledic.)
J'ai brûlé une église, tué les
[vaches d'une école,

Le Livre j'ai jeté dans les
[flots ;

Ma pénitence est bien rude !

Ce qui est le plus curieux, c'est que ce thème a été conservé en Bretagne Armorique par tradition orale et incorporé au XVIII^e siècle dans une gwerz racontant l'assassinat à Melrand, de la petite Morisad par un garçon nommé Yannik Scolan. Evidemment le rapprochement des deux « crimes » commis par des « Scolan » ne pouvait que s'imposer à la conscience populaire. Aussi le Yannik Scolan de la chanson, personnage bien réel, se voit-il reprocher d'avoir jeté le petit Livre dans les flots. Que d'entrelacs entre l'histoire et le mythe !

(A suivre.)

YANN BRÉKILIEN.

Une société secrète
à Quimper
sous la Révolution

par Jacques BRENGUES



DU POISSON AVANT TOUTE CHOSE

Au moment de la mise en sommeil des loges maçonniques sous la Terreur, les franc-maçons bretons prirent l'habitude de poursuivre leurs travaux discrets derrière le voile de sociétés qualifiées aujourd'hui de paramaçonniques : chambres de lecture, en particulier. On en trouve alors dans les franc-maçonneries est déjà implantées.

A Quimper, une société de lecture fut créée sous l'impulsion d'une poignée d'intellectuels dont les frères Bernardier qui offraient leur loge à la vingtaine de citoyens (les femmes en étaient exclues) qui la constituaient.

Une maçonnerie maritime

Mais la nostalgie de la maçonnerie passée venant, les chambres de lecture ne tardèrent pas à se reconstituer en loges plus ou moins orthodoxes. Chose curieuse, à Quimper, la société de lecture passa par un stade intermédiaire avant le réveil de la loge maçonnique « la Parfaite Union », vers 1803. Ce stade original prit une ampleur inattendue, jusqu'à des dimensions internationales. En effet, le 20 mai 1798 (1^{er} prairial an VI), elle s'affubla du nom étrange de « Société Pantomatique » après fusion avec une sorte d'association professionnelle groupant des maistrats, « le Consistoire ».

Pantomatique signifiait « qui étudie tout », par ce nom la société voulait montrer que rien ni personne ne lui serait étranger. Société secrète, elle choisit un symbolisme rappelant les premiers temps de la chrétienté et fondé sur le Poisson. On peut y voir

aussi l'influence de la civilisation maritime régionale, d'autant plus que les pantomates se réunissaient chez des négociants, les La Hubaudière, qui aidèrent à faire fréter un navire baptisé l'Union, capturé et coulé quelques années plus tard par les Anglais. Il est sûr que la franc-maçonnerie bretonne fut fondée par des marins et d'abord dans les ports ; la société pantomatique, on le voit, en garde les traces. Aussi serait-il vain d'expliquer le choix du poisson comme symbole par le mutisme légendaire des carpes.

Chaque membre, appelé Frère, était désigné par un nom de poisson qui lui était conféré au moment de son admission. Ce poisson apparaissait plus ou moins stylisé, dans la signature de tout pantomate. Le lieu de réunion arborait un décor piscifère : par exemple, le lustre représentait un poisson suspendu par la queue, chargé de coquilles et de corail. Le style écrit et oral utilisé par les « frères » s'inspirait d'un langage spécialisé qui confirme les origines professionnelles du groupe, exactement comme la franc-maçonnerie spirituelle a des fondements cosmogoniques : termes d'haïentique, de pisciculture ou de marine. Le sceau de la société la situe entre ésotérisme et exotérisme : on y remarque, à demi voilé par un rideau, quelque poisson, image venue du fond des âges. Le pantomate veut renouer avec les mythologies antiques : on se souvient que les Chaldéens croyaient qu'un dieu (Oannès), moitié homme, moitié poisson, était sorti un jour de la mer Rouge pour apprendre

aux hommes les lettres et les arts. Le symbole suprême des pantomates était une jeune vierge, nue comme la vérité, cachée par sa seule chevelure, debout devant une grille marine abritant une multitude de poissons : nommée Pantomachie, elle réunissait symboliquement à ses pieds tous les poissons du monde, c'est-à-dire tous les frères. L'assimilation des membres aux poissons conduisit à une pratique semi-magique qui ne laisse pas de rappeler l'envoûtement par figurines de cire : un faisceau de baguettes représentait symboliquement le groupe ; chacune d'elles était l'image linéaire d'un frère ; probablement creusées comme les cannes cosmogoniques, elles portaient gravé le nom du poisson du frère représenté. Quand un frère était exclu, la baguette était brisée. Les envoûteurs, eux, percent le cœur de leurs poupées magiques... Les officiers de la société portaient des écharpes ou des sautoirs noirs ou rouges selon leur fonction, décorés d'un ou deux poissons d'argent suivant le grade. Héraldisme purifié, le poisson du secrétaire avait une plume dans la bouche, celui de l'archiviste une clé. Il est intéressant de constater la présence d'un symbole halotidique, l'ormeau, suspendu au sautoir de l'ouvreur. On pense à la merrée de Compostelle, symbole de l'eau bénite des alchimistes.

Démocratie

Le méphite subissait, à l'entrée, une initiation curieusement dépourvue de tout symbolisme piscifère : on y re-

avec la fidélité d'un magnétophone dans les veilles où sa présence était recherchée. Elle avait connu par cœur 259 gwerzhoù, sonnet et gaoched koz (contes de lés). F.M. Luzel estimait que la chanteuse était dépositaire de la presque totalité des anciennes traditions orales du Tregor. Une personne fort précieuse pour le collectionneur qu'était Luzel et aussi pour les hommes de lettres tels que Anatole Le Braz qui utilisa ses contes dans sa *Légende de la Mort* et Charles Le Goffic qui s'en souvint dans son *Ame bretonne*.

Au congrès de l'Union régionaliste bretonne, à Guingamp, en 1900, Léon Durocher la présenta aux spectateurs et les congressistes couronnèrent trois de ses chansons.

Après avoir ainsi connu les honneurs et l'amitié de grands artistes bretons, Marc'hant, Fulup s'éteignit le 14 janvier 1909, dans son village de Saint-Iduet. Elle avait 71 ans, si ses obsèques furent discrètes, la cérémonie qui se déroula le 10 septembre 1910 devant le monument que lui fit élever son amie Mme Mosher, prit les proportions d'un événement national. A Le Braz, Ch. Le Goffic, Th. Botrel, Taidic-Joffrenou, Léon Durocher et bien d'autres personnalités entourèrent le caveau, et ce fut un défilément de discours, les uns en prose, les autres en vers. La Bretagne rendait hommage à celle qui l'avait incarnée.

Un hommage repris aujourd'hui par Guy Castel, Morley Troman et leurs amis, et qui est l'affirmation de la pérennité de la culture bretonne.

Roger LAURENAN.

* A FREHEL, L'HORRIBLE HOMME QUI RIT.

Au Cap Frehel, dans la baie de la Fresnaye et dans le petit port de Port-Abduc, Jean Kerchbron a tourné *l'Homme qui rit*, un feuilleton en trois épisodes destiné à la télévision et tiré d'un chef-d'œuvre méconnu de Victor Hugo. Le héros en sera Eric Damain qui fut un inoubliable *Jacques le Croquant* et qui incarnera cette fois Gwynplaine, celui-ci, héritier d'un titre de lord, a été acheté par une tribu qui transformait les enfants en monstres pour faire rire le peuple. Présentation : dans un an environ.

29

* PONT-AVEN, AU PAYS DU SOLEIL LEVANT.

Le peintre pont-aveniste André Even, qui travaille à la cire fondue, va exposer dans les deux plus grandes galeries d'art japonaises, puis dans deux musées.

* LE REVEIL DU LÉON.

Le Mouvement des Jeunes du Léon vient de lancer, sous ce titre, une publication mensuelle dont les animateurs sont Jean-Charles Quiviger et Hervé Tangur. Des le premier numéro, on annonce la couleur dans un éditorial où, après avoir assuré que le journal ne dépendait d'aucun parti, d'aucune confession, les responsables précisent : « Ce qui importe pour nous, c'est la volonté de vivre ensemble, en frères, au sein d'un peuple heureux, unifié à nouveau, libre - la Bretagne. » (Centre du M.J.L., bourg de Pleuzévé, 29 N.)

35

* SIGNATURE

Ronan Caerlon signera son dernier ouvrage, *Au village des condamnés à mort*, le 22 octobre à partir de 17 h, à la Librairie bretonne, 1, rue des Fossés à Rennes.

TRO BREIZ

* PRIORITÉ A LA PRODUCTIVITÉ.

Le comité de productivité d'Ille-et-Vilaine a mis au point pour la période octobre-juliet un important programme de séminaires et de stages couvrant 29 disciplines, du marketing à l'informatique, en passant par l'imitation économique, l'expression orale, le secretariat, la représentation, etc., et organisés à Rennes, Saint-Malo, Vitre et Fougères.

* LES ÉQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS DE LA ZONE SAINT-MALO-DINAN

Les Gées de Dinan ont réalisé une intéressante enquête collective sur les équipements socio-culturels de la zone de Saint-Malo-Dinan, soit 17 cantons séparés arbitrairement par le découpage administratif. C'est un bilan honnête qui a le mérite de situer ce qui existe et d'esquisser un plan de développement.



YVERGNIAUX expose à Rennes

Notre collaborateur et ami Henri Yvergniaux s'est manifesté dans le courant de l'été en deux endroits différents, hors de France. A Montréal, au sein du groupe de « la Demeure », sa première tapisserie « Sages », d'inspiration portugaise, a pu être vue des visiteurs du pavillon français.

A Lisbonne, c'est une exposition de 26 gouaches sur le thème « Ete, en Algarve, Hiver en Bretagne » qu'il a montrée au Palacio Foz.

Son succès lui a valu une nouvelle invitation du directeur de la Culture du Portugal à exposer en 1971, une très grande exposition cette fois, où le peintre aura la possibilité de donner toute sa mesure.

Il a ramené de son séjour en Algarve une série de dessins et de gouaches dont une partie accompagnée d'œuvres antérieures jamais encore montrées,

TRO BREIZ

est présentée à Rennes, galerie Beaux-Arts, place de la Mairie, du 1^{er} au 22 octobre.

Après les évocations lumineuses des paysages de l'an dernier, c'est le côté humain qui a retenu cette année l'attention de l'artiste lambilliais, en particulier la lola, cette ériée directe sur le sable de la plage, au retour de la pêche, dans une rusticité qui lui a semblé des sédimentations bibliques.

Certes, le Portugal attire en ce moment Yvergniaux, comme l'Espagne il y a quelque temps, sans doute sous un soleil plus vif cherche-t-il des valeurs et des rapports d'humanité aussi sincères que sous notre ciel breton pour mieux pénétrer la vérité des gens de mer. Il ne faut pas oublier que c'est de cette Algarve, « terre où l'Europe finit en beauté » que l'enfant Henri a guidé les découvreurs de nouveaux mondes.

44

* UN THEATRE BULLE A SAINT-HERBLAIN.

Le célèbre théâtre « bulle » de l'architecte suisse Hausermann va s'installer dans la Zup de Saint-Herblain, près de Nantes. Cette réalisation unique au monde apparaît sous la forme d'une demi-sphère ovoïde de 25 mètres de diamètre et de 15,50 m de hauteur, renfermant un certain nombre de bulles mobiles et 21 formes canonniques reproductibles. 300 places sont prévues.

* CHARLES LE QUINTREC AU SOMMET DE LA POÉSIE.

Notre collaborateur et ami Charles Le Quintrec a reçu solennellement le grand prix international de poésie au cours d'une brillante réception à La Baule. Par leurs messages ou par leur présence, ses nombreux amis avaient tenu à féliciter le grand poète de la Bretagne contemporaine qui a su, tout en restant fidèle à ses sources, atteindre à l'universel.

* L'AMENAGEMENT DE LA METROPOLE.

Le conseil des ministres a adopté le schéma d'aménagement de l'aire métropolitaine Nantes - Saint-Nazaire. Quatre secteurs sont prévus :

— Le Sillon de Bretagne, dans lequel le développement résidentiel doit jouer un rôle particulier.

— Le Pays de Retz, pour lequel est également prévu un projet de développement résidentiel.

— Nantes, où sera créée une structure pour des activités tertiaires supérieures et où sera assurée une large accessibilité à l'aérogare tout entière.

— Dans la région de Saint-Nazaire, par la mise en valeur du secteur industriel-portuaire de Donges-Montoir.

56

* COETQUIDAN NID DAIGLON

L'excellent ouvrage de Michel de Galzain « Coetquidan nid daiglons, que nous avons présenté dans notre n° 13, a été couronné par l'Académie française.

* LES AIDES FAMILIALES RURALES A PONTIVY.

Le vingt-cinquième anniversaire du lancement de l'aide à domicile en milieu rural est célébré avec éclat le 9 octobre à Pontivy. Avec 230 travailleuses familiales rurales, la Bretagne possède, au plan hexagonal, le meilleur équipement de toutes les régions rurales (plus du septième des effectifs totaux) — et, au plan européen, elle arrive au second rang après la Suède.

* JACQUES PRAUD, PRESIDENT DE KENDALC'H.

L'assemblée générale de Kendalc'h, le 20 septembre, marquait le vingtième anniversaire de cette confédération qui tient une place irremplaçable en Bretagne. De toute la Bretagne et de l'émigration, une foule enthousiaste, jeune et décidée, s'était donnée rendez-vous dans le magnifique domaine de Kendalc'h, aménagé à Saint-Vincent-sud-Ouest (où le premier bâtiment est en service). Jacques Praud (Ambon - Basse-Indre) a été élu président en remplacement de Yann Guymarch, qui avait demandé à être déchargé de cette fonction en raison de ses nombreuses autres responsabilités. Vice-présidents : Pierre Roy et Mily Morvan. Administrateurs : MM. Jean-Ves Roche, Guymarch, Mevel, Le Noach, Le Rest et, pour les moins de vingt-cinq ans, MM. Ballerou et Charon.

* L'ÉCOLE NATIONALE DU POISSON

a ouvert à Lorient un enseignement spécialisé conchylicole.

* LA SOCIÉTÉ DES KAOLINS DU MORBIHAN

(pdg - Jean Cazal) va prendre le contrôle des Falcoyères de Sarreguemines, Dugon et Vitry-le-François.

* DOUBLE INAUGURATION A AURAY

Deux importants établissements viennent d'être inaugurés à Auray : le centre Gabriel-Deshaves où l'on pratique la rééducation de l'ouïe et de la parole selon les méthodes les plus modernes, et le nouvel hôpital de 222 lits qui a été édifié sur un domaine de cinq hectares.

la légende de la ville d'ys

(Suite des précédents numéros.)



• Les butins de guerre se sont amoncés avec les années : le commerce avec les terres voisines, les îles de la Grande-Bretagne et les territoires lointains à peine accessibles aux plus grandes caravelles enrichit rapidement les habitants de la ville d'Ys. Riche de ses conquêtes, riche de son commerce, Ys devient une cité de débauche et de plaisirs perpétuels.



• Tandis que, dans son château, le roi Gradlon entouré de sa fille, Rozenn, et d'hommes sages et pieux mène une vie vertueuse et très que

quelques échos des mœurs dissolues de ses sujets sans pouvoir les arrêter, Dahut, la fille maudite, s'est fait construire un autre château qui devient le centre des débauches.



• Un démon secret ronge Dahut et la pousse aux pires extravagances. N'écoutant pas les conseils de son père et des sages qui rappellent en vain les destins malheureux des villes sacrilèges de Sodome et Gomorre, de l'orgueilleuse Atlantis de Platon, qui encoururent la colère divine, elles les accablent de ses sarcasmes. Tous les soirs, ce ne sont que fêtes brillantes en son château.



• Les bals de cour succèdent aux simples mascarades et les banquets somptueux à des dîners plus intimes et non moins luxueux. Une jeunesse oisive et libertine donne libre cours aux plus vils instincts. Le vin coule à flots. L'argent, facile à gagner, a perverti tous les cœurs et tous les esprits. Dahut, reine de ces orgies, choisit elle-même chaque soir son cavalier.

(A suivre.)

Le rail et la gastronomie

Les réclamations fréquentes concernant le buffet-bar mis en service par la S.N.C.F. sur la ligne du Paris-Brest m'ont conduit à vérifier leur bien-fondé. C'est donc avec un maximum d'objectivité que je puis faire cette manière de reportage.

Le train 506

Il quitte Brest à 9 h 28 et prend les voyageurs à Saint-Brieuc à 11 h 34. Ce jour-là, les compartiments ne sont pas bondés; il y a, cependant, un nombre respectable de voyageurs.

Au départ de Rennes, je me dirige vers le buffet-bar. Derrière le comptoir, une pancarte: « Avant de vous asseoir, commandez votre repas à la caisse et réglez votre ticket. »

Un client facétieux a inscrit au crayon en dessous: « Merci. » Quelques passagers ont pris place autour des tables qui peuvent contenir 20 personnes. 12 voyageurs attendent de pouvoir s'asseoir à leur tour. Ils stationnent devant le bar.

Je fais partie de ce groupe et peux finalement me caser à l'une de ces tables où j'ai toutes les peines du monde à allonger mes jambes.

En face de moi, un quatuor de Japonais qui viennent de visiter le barrage de la Rance.

Ils étudient le menu avec une attention très orientale et font leur choix.

Cette attention ne sera pas récompensée. « Il ne me reste qu'une entrecôte, déclare le steward, et je ne sais pas si je vais pouvoir vous servir à tous du camembert (1). »

A la table du fond, deux Anglais en bras de chemise, gênés par la chaleur suffocante, aggravée encore par la proximité des cuisines, essaient de baisser la vitre. Ils ne savent pas, les pauvres, que cela ne se fait pas. L'aération est simplement assurée par un seul et unique dispositif ancien pour toute la salle de « restaurant ».

Commandé à Rennes, servi au Mans

Je n'étais pas, ce jour-là, un client bien exigeant: un pâté et une demi-bouteille de beaujolais. Il est exactement 14 h 10 — et nous arrivons au Mans — lorsque ce pâté en conserve me fait l'honneur d'arriver sur ma table. Il a donc mis 1 h 29 et fait 146 km pour me parvenir.

En face de moi, les Japonais font également connaissance avec le plat de charcuterie pour les trois con-

vives qui n'ont pas pu avoir leur entrecôte.

Je vous admire, Monsieur

Un vénérable missionnaire, portant soutane, a terminé son repas. Passant devant le steward, qui transpire à grosses gouttes, j'entends dire: « Je vous admire, Monsieur. »; j'en profite pour noter que cinq chevrons ornent la veste blanche du steward qui ne peut mieux faire dans des conditions anormales. Il aura droit à la retraite de bonne heure.

La faute à qui ?

Je poursuis mon enquête. Sur cette ligne, le wagon-buffet appartient à la S.N.C.F. Deux employés seulement en aide au personnel du buffet-bar si la compagnie ne veut pas engager d'autres employés.

A noter en passant que, contrairement au règlement en vigueur, il n'y a aucune boîte de réclamations. Cela facilite évidemment les choses. Le client mécontent ne peut même pas se plaindre.

Y a-t-il une solution ?

Bien sûr, des centaines d'étudiants cherchent du travail pendant la saison touristique. Ils pourraient venir en aide au personnel du buffet-bar si la compagnie ne veut pas engager d'autres employés.

Que l'on ne dise pas que cela coûterait trop cher. La demi-bouteille de Beaujolais (37 cl) est arrivée à 6,50 F (appellation contrôlée, goût de bouchon en plus en ce qui me concerne). Calculez un peu le prix du litre!

A l'heure de l'ordinateur

Les trains fonctionnent bien à la S.N.C.F. Ils partent à l'heure et arrivent généralement à l'heure. Ce sont les autres détails qui comptent pour que le voyageur soit pleinement satisfait et accepte de payer sans se plaindre un billet dont le prix augmente régulièrement d'année en année.

Un sondage auprès des voyageurs serait peut-être de nature à réveiller les responsables et à leur faire envisager d'urgence les mesures à prendre pour que se justifie le slogan de la S.N.C.F.: « Prenez le train. Voyagez mieux. »

Alphonse BOULBAÏN,
Président fédéral des S.I.
de Bretagne.

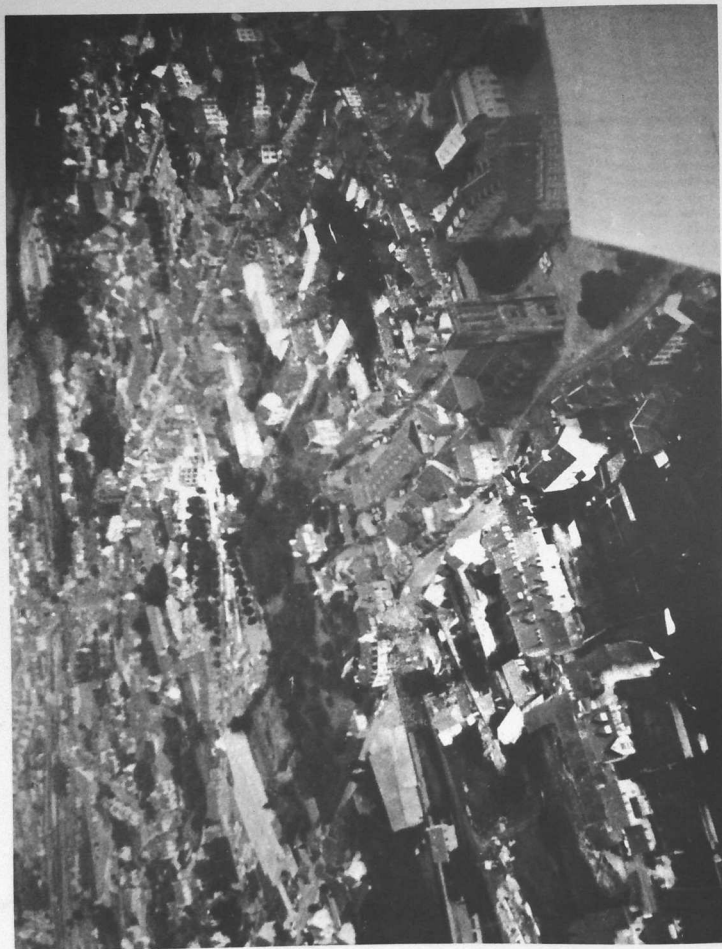
(1) Il est interdit de faire du réapprovisionnement en Bretagne, même si le stock de comestibles est épuisé! Tout doit être fourni par Paris.



Textes et photos
de
Jean-Michel Parlier

CARHAIX
capitale
du Poher
plaque tournante
de la Basse-Bretagne





Vue aérienne de la zone industrielle ; en arrière-plan le lycée et les nouveaux quartiers.

Un merveilleux coin de halage sur les bords du canal de Nantes à Brest à Clédén-Poher, près de Carhaix.



CARHAIX - Vue du ciel

CARHAIX, capitale du Poher, plaque tournante de la Basse-Bretagne, offre, sous l'énergique impulsion de son maire, M. Jean Rohou, un exemple tout particulier de développement en Bretagne intérieure.

De Vorganium à Ker-Ahès

Vorganium, cité gallo-romaine, où aboutissaient neuf voies principales, plus tard, Ker-Ahès (ville d'Ahès, fille du roi Gradlon), puis capitale du comté du Poher, siège d'une importante sénéchaussée, Carhaix est incendiée durant la Ligue, par les royaux, en 1590, reprise en 1592 par La Fontenelle et devient, en 1675, le centre de ralliement de la révolte du papier timbré, ou des bonnets rouges, menée par Sébastien Le Balp.

Ville natale de La Tour d'Auvergne, premier gradadier de la République, sagement administrée au début du siècle, pendant plusieurs décades, par le Docteur Ferdinand Lancien, Carhaix, à cheval sur trois départements, Finistère, Côtes-du-Nord et Morbihan, a une vocation régionale débordant largement les limites départementales actuelles.

Celles-ci découpent, en effet, de façon artificielle, une région profondément cohérente et une, tant au point de vue géographique qu'historique, ethnique, qu'économique : le Poher.

Une croissance spectaculaire

S'il passe tout d'abord par la fusion, le 1^{er} janvier 1957, de Carhaix et de Plouguen, il procède également d'une politique prévoyante en ce qui concerne l'infrastructure et les réserves foncières, les services publics (lycée, hôpital, centre fiscal, etc.) et de la mise en vote normale Carhaix-Guingamp.

5 424 habitants en 1954, 6 460 en 1962, 7 577 au dernier recensement de 1968, soit un accroissement de 17 % entre ces deux dernières dates, plus de 8 000 habitants aujourd'hui ; cette croissance est une des plus spectaculaires de la région.

Transformation des produits agricoles, conserveries de légumes, entreprises de travaux publics et du bâtiment, ateliers de textiles, tueries de volailles, créent des emplois dont bénéficie la population des communes alentour.

La proximité de l'Hyères et de l'Aulne, du canal de Nantes à Brest, le patrimoine historique de la région recensé en un remarquable inventaire, la douceur de vivre du Poher aux charmes variés, attirent les touristes qui aiment s'y arrêter et constituent le cadre de vie d'une population accueillante et active qui aime à y demeurer.

Jean Michel PARLIER.



500.000 litres de lait
sont ramassés chaque jour !

un important centre de l'industrie laitière

Le développement industriel de Carhaix, lié à un dynamisme et à une volonté d'expansion toute particulière, passe par l'industrie du lait, qui constitue une de ses activités de pointe. Quatorze mille kilomètres sont en effet parcourus chaque jour par 133 ramasseurs collectant en moyenne, dans le même temps, chez 7 250 producteurs, 495 000 litres de lait dirigés sur quatre grandes entreprises du secteur industriel et coopératif : Entremont, Négobœuf, Unicoopa et la Coopérative des agriculteurs de Bretagne, qui assurent ensemble l'emploi sur place à 353 personnes.

Entremont

Entremont, à trois kilomètres du centre de la ville, au Pont-du-Roy, sur les bords de l'Hiveres. Ce centre de collecte et de réfrigération emploie 60 personnes, pour 4 en 1964. Quarante chauffeurs parcourent chaque jour 4 500 kilomètres pour collecter en moyenne 120 000 litres de lait chez 2 200 producteurs. Le rayon de ramassage s'étend au-delà du canton, à ceux de Châteauneuf-Fou, Hucigat, Callac, Mael-Carhaix, Rostrenen, Gouarec et Saint-Nicolas. La collecte est entièrement effectuée en camions-citernes ramassant de façon mixte à la ferme le lait contenu soit dans des bidons, soit dans des bacs réfrigérés dont tend à être progressivement doté l'ensemble des producteurs. Le lait, arrivant en vrac au centre, y est stocké et refroidi pendant quelques heures et ensuite dirigé sur Quimper, où se trouve l'usine principale.

Négobœuf

Négobœuf, à quatre kilomètres de Carhaix, sur les bords de l'Hiveres également, dans la commune de Plounevél. Cent vingt-trois personnes y sont administrativement attachées, dont 111 à plein temps à Carhaix. Cinquante-trois chauffeurs collectent, en parcourant quotidiennement 4 816 kilomètres, une moyenne de 160 000 litres de lait chez 3 100 producteurs dans un rayon approximatif de 25 kilomètres à l'intérieur et hors du canton. Le lait, ramassé et transporté en bidons, y est écrémé et pasteurisé. La crème est dirigée sur la beurrierie de Redon et le lait écrémé acheminé vers Pontreux. L'usine de Carhaix est, pour la Société Négobœuf, le centre de Bretagne de régulation des citernes. Quinze gros semi-remorques lui sont rattachés.

UNICOOPA

L'usine, située dans la zone industrielle dont elle couvre une dizaine d'hectares, emploie 150 personnes, dont 40 chauffeurs (10 de ceux-ci sont affectés aux gros transports et 30 au ramassage du lait à la ferme). Celui-ci est effectué en vrac par camions-citernes. 3 500 kilomètres sont ainsi parcourus chaque jour (dans une zone s'étendant d'ouest en est depuis Châteauneuf jusqu'à Saint-Nicolas-du-Pélem) pour ramasser une moyenne de 180 000 litres de lait, chez 1 500 producteurs, tous dotés de bacs réfrigérants. Ce lait y est écrémé et la crème dirigée sur la beurrierie du Trioux, à Guingamp.

Le lait ainsi ramassé ne constitue d'ailleurs qu'une fraction de la masse traitée à l'usine. Cette dernière en reçoit en effet chaque jour écrémé, et surtout concentré, une moyenne équivalente à 600 000 litres en provenance de coopératives de base. Environ 800 000 litres de lait (moyenne sur l'année) sont ainsi traités chaque jour à l'usine et transformés en poudre (80 tonnes par jour) pour la consommation animale et en caséine avec séchage du sérum. Un hangar de 5 000 mètres carrés permet le stockage des fabrications.

La Coopérative agricole de Bretagne

Une station de la Coopérative agricole de Bretagne, de Landerneau, est installée, hors du périmètre carhaisien immédiat, à Pont-Trific. Le lait ramassé est livré à Unicoopa dans le cadre d'échanges entre les deux coopératives.

L'avenir de l'industrie laitière dans la région

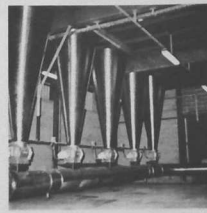
Les zones de ramassage de ces entreprises s'interpénètrent et s'imbriquent sous l'effet d'une concurrence qui amène ainsi une augmentation considérable du coût de la collecte pour chacune d'elles, des arrangements dans la répartition des secteurs de collecte de ramassage, et la création prochaine d'un laboratoire interprofessionnel fournissant les éléments de base du paiement du lait, semblent répondre à un souhait commun et aller dans le sens de l'intérêt général. Ainsi pourrions-nous avec plus d'aisance exorcer leur esprit de compétitivité dans l'amélioration de la qualité.



Le nettoyage des camions chez ENTREMONT



La chaîne de dépotage à l'usine Négobœuf. 1 000 pots à l'heure.



Les impressionnantes cyclones de récupération de la poudre à l'usine UNICOOPA.

Vingt entreprises s'installeront sur LA ZONE ARTISANALE

Tandis que la zone industrielle faisait le plein, le maître et la municipalité, pour répondre à de nouveaux besoins, mettaient à l'étude un projet de création d'une zone artisanale. C'est aujourd'hui chose faite et l'on en est déjà à l'aménagement des 13 hectares dont le découpage va permettre l'installation d'une vingtaine d'entreprises.

L'implantation géographique

La zone artisanale est en cours de réalisation à la sortie de la ville et au nord-est de celle-ci (1,500 km du centre-ville), sur la droite en se rendant vers Callac. Elle est traversée nord-sud par une nouvelle voie (V.C. 33) qui, prolongeant la rue du dépôt S.N.C.F., aboutit à la R.N. 787. Les lots se répartissent de chaque côté de cette voie communale, les plus nombreux se trouvant sur la droite en quittant la ville. Une voie intérieure en forme de fer à cheval, à deux accès sur la V.C. 33, assurera la desserte de ces derniers dont la limite, à l'est, est constituée par la gare S.N.C.F., la zone industrielle et la ligne de chemin de fer Carhaix-Guingamp, sur laquelle des embranchements seront possibles.

Une triple fin

On peut, d'ores et déjà, assigner à cette zone une triple fin : implantation d'entreprises venues de l'extérieur (lots déjà retenus par la compagnie de transport Les Fils Charvet et le district E.D.F.), créations ex nihilo (U.R. S.I.L. ou Laboratoire interprofessionnel laitier) et transferts d'entreprises locales (garage Riou, Peugeot, Pierre Guéver, maîtres, hangar municipal). Les avantages apparaissent d'emblée : création d'emplois par l'implantation d'entreprises nouvelles, extension de l'activité des artisans ou entrepreneurs Carhaisiens trop à l'étroit chez eux et pouvant bénéficier ici de conditions de travail plus intéressantes (surface, voies de communication, etc.). Ces transferts en zone de desserrement, de certaines entreprises locales, permettront également à l'avenir une certaine restructuration urbaine.

M. Lavigne, ingénieur de l'équipement, qui a dressé avec précision l'avant-projet d'aménagement de ce secteur, nous a dit son espoir de voir bientôt occupés par des entreprises adaptées aux besoins locaux, les nombreux lots de cette zone artisanale.

Un pas de plus est fait vers la création de nouveaux emplois et, tout autant qu'au chef-lieu, cette mesure est favorable aussi aux communes rurales du canton dont le développement est intimement lié à l'essor de celui-ci.



En cours d'aménagement par d'imposantes machines, la voie communale 33 desservira la zone artisanale qu'elle traversera du nord au sud.



M. LAVIGNE, ingénieur de l'équipement a dressé avec précision le projet d'aménagement de la zone artisanale qu'il étudie ici dans ses bureaux.

OPTIQUE
GUEZILLE
Diplôme supérieur d'Opticien
Place d'Aiguillon
CARHAIX
Tél. 3-60

HOTEL RESTAURANT BAR DANCING Tout confort
Le Paradis
H. LOZAC'H
Boulevard de la République
29 N - CARHAIX - Tél. 138

FOURNITURES POUR L'AUTOMOBILE INDUSTRIE
Jean GUILLOU
Zone industrielle
29 - N-CARHAIX
Tél. 4-25 4-26

La Boutique de Sheila
présente
"Liliane BURTY"
14, avenue de la Gare
29 N - CARHAIX



Parfumerie
Salon de beauté

**BRIGITTE
PIERRE**

13, avenue de la Gare
CARHAIX Tél. 411

Dépositaire des Marques

MARRIET-HUBARD-AYER-MUVENA

HOTEL - RESTAURANT

VITRÉ
CARHAIX Tél. 22

SPÉCIALITÉS
25 CHAMBRES
SALLES POUR RÉUNIONS, NOCES, BANQUETS
PARKING INTÉRIEUR

ACTIVITÉ SUR TOUTE LA RÉGION

**Tous travaux de terrassements
voirie
canalisations**

Entreprise de travaux publics

Jean ROHOU

Place de la Gare 29 N - CARHAIX

Téléphone : 2.65 - 2.66

AGENCES

RENNES : S.R.B.N. - La Talmouisière - 35 - MONTGERMONT Tél. 133
SAINT-BRIEUC : 3, rue de Barcelone - Tél. 33-38-29
BREST : Zone industrielle de Kergonan - Tél. 44-55-38
QUIMPER : Le Petit-Guélen - Tél. 95-28-69

VIN LÉGER...
VIN PARFAIT...

"L'ECUYER" 12°

CARHAIX Tél. 44

La dernière création

RENAULT
Georges PIERRE
CONCESSIONNAIRE

Présentation et essais
du **BREAK RENAULT 12**
CARHAIX Tél. 64 et 164



Optique LAMY

32, rue des Martyrs, CARHAIX
Rue Abbé-Cadiou CHATAUNEUF-DU-FADU
Téléphone 3-14

A travers
le programme d'équipement
inscrit au VI^e Plan

**LES NOUVELLES DIMENSIONS
DE CARHAIX**

Si la ville de Carhaix offre, en Bretagne intérieure, un exemple tout particulier de dynamisme et de développement au cours de cette dernière décennie, c'est une véritable métamorphose cette fois qu'elle doit connaître dans les cinq années à venir, par son programme de modernisation et d'équipement.

Présenté et étudié par le maire, M. Jean Rohou, conseiller général, et la municipalité, en collaboration avec le Comité d'expansion économique, ce programme sans précédent, puisqu'il porte sur une somme de l'ordre de quatre milliards d'anciens francs, a été accepté par l'administration et inscrit au titre du VI^e Plan.

Avec sept autres villes du département : Brest, Morlaix, Landerneau, Quimper, Quimperlé, Douarnenez et Concarneau, Carhaix prend de sérieuses options pour l'avenir et s'installe dans de nouvelles dimensions.

Vaste est le programme, varié l'éventail des projets : pour nombreux qu'ils soient, ceux-ci n'en sont pas moins précis, bien arrêtés et vont prendre corps dans un futur désormais proche.

**Un effort particulier :
les liaisons routières**

Il convient tout d'abord de noter un important effort d'équipement général portant sur la voirie, l'assainissement, le service d'eau et le réaménagement du quartier des Halles.

Nul n'ignore l'intérêt que représente à l'heure actuelle pour une ville le fait de posséder une infrastructure routière d'approche, de liaison intérieure et de contournement, permettant d'assurer,

en même temps qu'une augmentation des échanges et du trafic, une meilleure fluidité de celui-ci. C'est dans cette optique qu'ont été prévues une déviation de la R.N. 164, l'ouverture d'une voie urbaine sud, d'une pénétrante est, destinée à relier la rue de Callac à la rue de la Gare en desservant la zone artisanale projetée et d'une voie de liaison route de Callac - route de Rostrenen longeant la partie nord de la zone industrielle. A tout cela s'ajoutent d'importants redressements de voies communales.

Assainissement et service d'eau ont également été inscrits à ce programme qui prévoit, outre la construction actuellement en cours d'une première station d'épuration, celle plus conséquente d'une seconde pour le traitement des eaux industrielles d'un coût de 300 millions d'anciens francs. Extension du service des eaux usées, de celui de desserte en eau potable, création d'une station de traitement des ordures ménagères et rénovation du quartier des Halles viennent compléter le premier volet de ce programme.

**L'équipement industriel :
disposer de terrains
pour permettre
toutes implantations**

Un préalable à toute possibilité d'industrialisation rationnelle et efficace, avoir à sa disposition, en surface suffisante, les terrains propres à permettre l'installation immédiate de toute usine ou entreprise.

La politique de Carhaix a été prévoyante à cet égard puisqu'il a été

NÉGOBEUREUF

2.000.000 de litres de lait par jour

50.000 producteurs

9 usines

12 centres

de collecte

Un établissement de classe

HOTEL DE FRANCE

CARHAIX Tél. 15

GARAGE

Jean RIOU PEUGEOT

29 N - CARHAIX
Téléphone : 39

Etablissements

LEMASLE et Fils

CONFECTION et MESURE
HOMMES - DAMES - ENFANTS
19, rue des Martyrs
29 N - CARHAIX
TEL. 439

Jean CARO

29 N - CLEDEN-POHER
Tél. 108

Pour vos banquets, mariages, repas sur commande
dans un nouveau décor et dans le calme
SON BAR - SON DANCING

décidé la création d'une seconde zone industrielle dont l'emplacement a été réservé au plan d'urbanisme directeur, la zone actuelle, aménagée au cours des IV^e et V^e Plans, étant pratiquement complète. Un abattoir industriel de dix à quinze mille tonnes et des industries annexes doivent s'y implanter, ainsi qu'une fromagerie et une station d'épuration pour l'ensemble.

Parallèlement se faisait jour le projet d'une zone d'aménagement d'une superficie de 13 ha, la zone industrielle ne convenant pas pour diverses raisons à l'installation des artisans et entrepreneurs.

Deux priorités non négligées : le logement et l'équipement sanitaire

D'un recensement des besoins en logements, il ressort qu'avant cinq ans, il faudra construire à Carhaix huit cents logements individuels de type H.L.M., avec accession à la propriété et deux cents logements collectifs de type H.L.M. uniquement locatifs.

Par référence aux lotissements communaux déjà construits, une superficie globale brute de 40 à 45 ha sera nécessaire pour réaliser un tel programme. D'importantes réservations foncières ont donc été prévues et sont en cours de constitution. Ces réservations se répartissent entre la ville et l'hôpital-hospice.

Ce dernier verra pour sa part (budget séparé), la création de 120 lits médicaux, 30 lits convalescents et la construction d'un bloc opératoire avec quatre lits de réanimation.

Un foyer-club pour les personnes âgées sera aussi créé, tandis que verra le jour à Kerampuil un institut médico-pédagogique (I.M.P.) de 120 places.

Un équipement socio-éducatif et sportif de cité moderne

Carhaix se devait, de par l'importance sans cesse croissante de l'élément jeune de sa population, d'envisager dans ce domaine des réalisations résolument hardies et à la mesure du rôle qu'elle sera inévitablement amenée à jouer à l'avenir en Bretagne intérieure.

C'est ainsi qu'a été décidée la construction d'un nouveau C.E.S. de 1200 places, annexe de l'actuel lycée C.E.T., sur une surface homogène d'environ

8 ha comportant des installations sportives, le tout portant sur une somme de l'ordre du milliard ancien.

Prévue également, avec emplacement réservé au plan d'urbanisme directeur, la création d'un complexe sportif général d'une superficie de 5 ha, d'une salle omnisports (Carhaix compte actuellement 470 licenciés répartis sur différentes disciplines) et d'une piscine en plein air de 50 mètres, jumelée à la piscine couverte déjà en service.

Les réalisations dans le domaine socio-éducatif ne doivent d'ailleurs pas s'arrêter là. Parallèlement à celle d'un centre social et à celle d'un centre de formation professionnelle pour adultes, la création d'une maison de jeunes avec centre d'accueil de 60 places a, en effet, été décidée, ainsi que celle d'un centre de vacances avec classes de mer annexées à Lesconil. L'acquisition du terrain est déjà chose faite.

La position centrale de Carhaix y rendant en outre fréquents les congrès et réunions diverses, une salle à vocations multiples, d'un coût de 500 millions d'anciens francs viendra ponctuer de façon magistrale une série de réalisations déjà impressionnantes.

(Suite page 45)



Souriant, entreprenant, dévoué et efficace, à l'activité débordante, soucieux de donner à sa ville, à sa région et à sa Bretagne des raisons d'espérer : M. Jean ROUQU, conseiller général, maire de Carhaix.

Du haut du clocher, vue partielle sud-ouest — Au premier plan, l'école primaire ; au second plan, l'hôpital.



Etude du plan directeur d'urbanisme à la mairie par MM. Jean ROUQU, Eugène GUILLOU, 1^{er} adjoint, Jean BERNARD, secrétaire général, et Jean-Paul BIRRIEN, responsable des services techniques.

Du haut du château d'eau, vue est du lycée — Un nouveau C.E.S. de 1200 places lui sera bientôt annexé.



MANUFACTURE DE CHEMISES

Th. BOSSON

Rue Laënnec - CARHAIX - B. P. 16 - Tél. 111

Spécialiste de la chemise de travail et demi-fantaisie, de la chemise de nuit « LA PAIMPOLAISE »

Fins gourmets, demandez le bon poulet du

MANOIR de KERLOUET

Siège social : 22 - PLÉVIN — Tél. : 113 et 125

Centre de distribution :

141, rue Edouard Tremblay — VITRY-sur-SEINE

Tél. : 726-20-85



BANQUETS - MARIAGES - RÉUNIONS

DANCING

Le DAMIER

CLEDEN-POHER

Tél 110

orchestre

Tous les samedis,
dimanches
et jours de fêtes



Électricité générale

Haute et basse tension

Plomberie sanitaire

Chauffage central

Electro-ménager

Roger LEROUX

" BOTVAVAL "

CLÉDEN-POHER

Tél : 112

LIBRAIRIE - IMPRIMERIE - PAPETERIE

LE TROADEC

1, avenue de la Gare

CARHAIX

Bureau de voyages

Licence 63 171

SOCIÉTÉ ANONYME

Jean TOUX

29 N - CARHAIX - Tél. 2-86

POULAILLERS - HANGARS
PORCHERIES - PRÉFABRIQUÉS
BOIS - MATÉRIAUX
SCIERIE MÉCANIQUE
CONCESSIONNAIRE - ÉTERNIT

BÉTON DU POHER

Place au tourisme

Dans « la Bretagne à l'heure du tourisme », Carhaix n'oublie pas cet atout régional et envisage d'exploiter à fond, dans le cadre d'un plan d'aménagement interdépartemental, les magnifiques possibilités offertes par la mise en valeur du canal de Nantes à Brest, et aussi pour la cité du Poher, de la vallée de l'Hyères.

Le site enchanteur de Port-de-Carhaix abritera un port de plaisance pour caravaning nautique, tandis que halage et contre-halage seront aménagés pour des promenades à pied comme pour des randonnées équestres.

On envisage également la création sur l'Hyères, entre Moulin-Meur et Moulin-du-Roy, d'un vaste plan d'eau de 15 ha et celle, parallèle, d'un terrain de camping, la ville ne disposant à l'heure actuelle d'aucune installation de ce genre.

La chapelle Sainte-Anne, désaffectée, sera transformée en musée d'arts religieux et constituera, avec la maison du sénéchal, située à proximité, un ensemble remarquable.

L'obtention de telles créations, même si celles-ci débordent les cinq années du plan, ne correspond donc plus à une évolution, mais à une véritable métamorphose. Carhaix, plaque tournante de la Basse-Bretagne, se taille avec toute une région quelle entraîne, un avenir aux nouvelles dimensions.



Une vieille demeure carhaisienne : le syndicat d'initiative à la maison du Sénéchal

SA TABLE...
SON HOTEL...

LA CORVETTE

29 N - CARHAIX

Tél. 2-46

Transports - Déménagements
TOUTES DISTANCES

GOAËC Frères

54, avenue de la Gare

Téléphone : 1.45 29 N - CARHAIX

Une interview de M. Patrick DUQUESNE, ingénieur de Région à la Chambre d'Agriculture, membre du Comité d'expansion économique.

LE CENTRE - OUEST BRETAGNE n'a d'avenir que dans le développement de la BRETAGNE TOUT ENTIÈRE



« La Bretagne a besoin de son propre moteur de développement et ce par l'industrialisation de Brest en Pétrochimie et Sidérurgie. »



Le Centre-ouest Bretagne, enserré entre les deux axes horizontaux de développement nord et sud, peut transformer, dans un contexte de développement régional, ses handicaps traditionnels en autant de chances de réussite.

C'est un homme jeune, à l'activité intense, profondément conscient des problèmes de notre région, notamment de ceux du monde agricole avec lequel il est en contact constant que nous avons rencontré à la Chambre d'Agriculture.

J.-M. P. — Patrick Duquesne, comment envisagez-vous le développement de la Bretagne et, partant, du centre ouest Bretagne ?

P. D. — Il n'y a pas de solution uniquement agricole au problème agricole (et le drame du plan Mansholt est de l'avoir cru).

Si nous faisons la comparaison avec la Hollande, dont la surface est sensiblement la même que celle de notre péninsule, notre population est de 4 millions d'habitants, pour 12 millions chez eux : la Hollande est un pays hautement industrialisé !

Or, nous avons en Bretagne des atouts qui nous permettraient de faire mieux que les Hollandais, car nous sommes riches en potentialités. En agriculture, nous sommes la région de France la plus dynamique. Le Finistère est le premier département de l'hexagone pour la production en porcs, un des tout premiers pour le lait. Nous avons tout pour nous... sauf l'industrie.

NE PAS LAISSER L'EXODE AGRICOLE SE TRANSFORMER EN EXODE REGIONAL.

C'est cette industrie qui nous fait cruellement défaut. Il nous faut, en effet, des possibilités de reconversion sur place pour les jeunes qui quittent la profession agricole. Cette mutation du secteur primaire aux secteurs secondaire ou tertiaire est normale et découle de l'économie moderne. Ce n'est donc pas tant l'exode agricole qui est grave que l'exode régional qui vide notre pays de sa substance et qu'il est grand temps d'arrêter à tout prix, sous peine de transformer la Bretagne en réserve d'oxygène pour Parisiens fatigués.

NECESSITE D'UN MOTEUR DE DEVELOPPEMENT, D'UNE INDUSTRIE "INDUSTRIALISANTE" SIDERURGIE ET PETROCHIMIE A BREST.

J.-M. P. — Vous avez parlé de l'industrialisation nécessaire. Sous quelle

CHAUSSURES LE NAËLOU

CARHAIX Téléphone : 31

forme celle-ci vous paraît-elle satisfaisante et où en envisagez-vous les premières implantations ?

P. D. — Il ne s'agit pas pour nous d'essayer de gratter les miettes du développement des autres, mais bien d'avoir notre propre moteur de développement. C'est pourquoi l'emploi le terme d'industrie "industrialisante" à effet moteur, c'est-à-dire génératrice d'industries nouvelles qui se multiplieront sous son impulsion constante. Je pense à la sidérurgie et à la pétrochimie.

Sinon, il s'agira d'opérations ponctuelles et statiques. Mille emplois dans l'électronique, par exemple, resteront mille emplois et ne créeront pas d'industries de transformations nouvelles. Très souhaitables, certes, de telles implantations n'en demeurent pas moins insuffisantes.

C'est donc de sidérurgie et de pétrochimie que nous avons besoin et avec des méthodes modernes. Dans le monde entier, celles-ci s'implantent tout naturellement au bord de la mer, parce que la mer est la voie la moins coûteuse pour le transport du lourd.

UN HANDICAP QUI SE TRANSFORME EN AVANTAGE • LA SITUATION PRIVILEGIEE DE BREST.

Or, la situation de Brest offre des conditions naturelles extraordinaires pour de telles implantations. Le handicap que constitue son excentration par rapport aux centres industriels du pays (qui se développent par le procédé cumulatif de la boule de neige) devient alors un avantage sérieux. L'éloignement continental signifie la proximité maritime et une position avancée exceptionnelle et privilégiée dont il est dans l'intérêt du pays de tirer parti au plus vite.

UN DEVELOPPEMENT DE TYPE CONTINENTAL DE LOUEST VERS L'EST.

Une autre raison de choisir Brest est que le développement est aujourd'hui de type continental, de l'ouest vers l'est. Toute région située à l'ouest d'une zone industrialisée ne profite donc pas de l'industrialisation. Industrialiser Rennes, c'est seulement industrialiser jusqu'à Rennes. Industrialiser Brest, c'est en faire profiter toute la Bretagne et

une population encore dynamique et partout appréciée sur le plan du travail.

Ce sont ces industries de base qu'il nous faut. Sinon, notre économie sera toujours fragile, dépendante et assistée et nous serons les perpétuels subventionnés et les laisses pour compte de l'économie nationale.

L'AVENIR DU CENTRE-OUEST BRETAGNE.

J.-M. P. — Comment envisagez-vous, dans ce contexte de développement régional, l'avenir du centre-ouest Bretagne ?

P. D. — Une fois implanté, ce moteur de développement régional, l'avenir du centre-ouest Bretagne s'éclaircira du même coup. Nous ferons alors partie d'un bateau en marche et non d'un vaisseau échoué dont on se contente d'évacuer l'équipage et les passagers.

Il faudra d'abord, sous une forme ou sous une autre, effacer les limites administratives qui privent la région de son entité géographique, économique et ethnique.

Il faudra ensuite savoir faire de nos handicaps des facteurs de réussite. En effet, nous avons une position géographique enserrée entre les deux axes de développement horizontaux nord et sud, qui ont exercé jusqu'ici sur le centre l'action d'une pompe à vide.

Cette situation centrale nous permettra d'attirer les implantations industrielles ou commerciales qui ont besoin d'être centrales, d'avoir une position d'éclatement.

UN LIEU DE RENCONTRE IDEAL.

Le même avantage doit jouer sur le plan hôtelier. Notre position à mi-chemin fait du centre-ouest Bretagne le lieu de rencontre idéal pour les réunions et les diners d'affaires, d'associations, de sociétés, etc. Il nous faudra nous équiper en conséquence.

Notre économie monolithique est d'autre part essentiellement basée sur l'agriculture. Le Finistère fournit à lui

seul 36% de la production de viande de porc de France, les Côtes-du-Nord 28%, le Morbihan 28% également. Nous sommes de grands producteurs, mais encore uniquement des producteurs de matières premières.

Devenons aussi des transformateurs. La transformation des produits agricoles est une autre chance qu'il ne faut pas manquer de saisir également.

Le néo-artisanat peut enfin représenter pour les petites communes un élément non négligeable de leur développement et elles peuvent dans bien des cas avoir d'autres ambitions que celles de devenir uniquement des communes-dortoirs.

LA BRETAGNE A D'AUTRES AMBITIONS.

C'est ainsi que nous voyons l'avenir de la Bretagne qui a besoin de son propre moteur de développement. Celui-ci ne peut exister que par l'industrialisation (et pas n'importe laquelle) de Brest pour les raisons que nous avons développées.

Le tourisme est évidemment une chance qu'il ne faut pas non plus négliger, mais en aucun cas il ne peut constituer « notre chance ». La Bretagne, qui tient à donner à ses jeunes l'emploi sur place, et au monde agricole des possibilités de reconversion, a d'autres ambitions. Celles-ci sont d'ailleurs d'intérêt national.

Jean-Michel PARLER.

Tout est permis..

Auto-Ecole

Jean GUENNER

20, rue des Martyrs

CARHAIX

Téléphone 0.92

Station-service FINA

CITROËN

Garage René HENRY

TOUTS DÉPANNAGES

Route de l'Hôpital — CARHAIX — Téléphone : 208



Paimpont — Le château de Brocéliande.

UNE nuit d'automne, vers 1750 un braconnier rôdait dans le parc du château de Trécesson. Soudain, il perçoit le bruit d'un trot de cheval. Craignant d'être pris en flagrant délit, l'homme grimpe vite dans un arbre. Il voit arriver un carrosse attelé de deux chevaux noirs et suivi de plusieurs valets portant des torches. Le cortège s'arrêta près de l'arbre du braconnier. Aussitôt, les valets, munis de bâches et de pioches s'avancèrent, se mettent à creuser une fosse. Deux gentilhommes sortirent alors du carrosse, en firent descendre une dame richement parée en jeune mariée que l'on va conduire à l'autel.

« La solitude des lieux m'épouvante » dit-elle. Puis elle supplia ses compagnons de lui laisser la vie.

« Oh ! que la mort est affreuse », répéta-t-elle, cependant qu'elle était jetée dans la fosse et enterrée vivante.

« L'équipage s'éloigna son forfait accompli. Le braconnier se précipita au château pour chercher du secours. M. de Trécesson et ses serviteurs s'empresèrent sur les lieux, débalyèrent la fosse. La jeune mariée respirait encore, mais elle mourut quelques instants plus tard. On ne sut jamais qui était cette dame, qui étaient ses meurtriers. » (1).

Cette histoire ne semble-t-elle pas préfigurer celle de la nature en notre époque meurtrière ?

Le cœur de la Bretagne

Brocéliande, « mère-forêt » berceau de la littérature du Moyen Âge vit encore. Discrètement. Pendant trois siècles, toutes les poésies se sont inspirées des histoires des chevaliers de la Table ronde, rassemblés autour du roi Arthur de Bretagne, de leur recherche du Saint Graal. Le Saint Graal est le calice dont Jésus se servit le soir du Jeudi saint. Il fut remis par Pilate à Joseph d'Arimathe qui, passant par Brocéliande, l'emporta en Grande-Bretagne. Puis on perdit sa trace.

La forêt de Brocéliande s'étendait, à l'origine, jusqu'à la presqu'île de Rhys, englobant le château de Suscinio, tant aimé de la duchesse Anne. Bien avant elle, Salomon, le plus puissant des rois de Bretagne, établit aux environs de Paimpont (Penn-Pont) sa résidence d'été.

On s'émerveille qu'un tel ensemble : forêt, art, histoire, abbaye, châteaux, légendes, sources sacrées, nous soit demeuré au cœur de la Bretagne.

J'en ai parcouru à pied, mon « penn-bazh » à la main, mon chien en avant-garde, presque tous les sentiers, aux premiers jours de mai.

On part le matin, par un chemin de forêt, dans une explosion de lumières. Il faut écarter la draperie des hêtres neufs pour suivre la procession du soleil. Où va-t-il ? Qui le sait ? A la recherche du Saint Graal ? De Merlin ?

(1) Guide du Syndicat d'Initiative.

De Viviane ? De soi-même ? D'une biche ? D'un vieux hêtre ? L'impression domine d'un bouillonnement de vie, comme d'un fluide qui vous transfigure. Cela vient-il de la terre, du ciel, de la forêt, du soleil ? Tout est questions.

Les mythes devenus réalité

« Que venez-vous chercher à Brocéliande ? » ai-je demandé à un couple de Parisiens en vacances qui, comme moi, l'œil rayonnant, sillonnaient les chemins et que je retrouvais, le soir, au manoir-hôtel du Tertre.

« Nous trouvons ici la confirmation que les mythes de la forêt correspondent à une réalité profonde. Brocéliande dégage un champ magnétique dû à une véritable éruption des forces telluriques et célestes. Ces forces ont une action psychique considérable et bénéfique. »

La forêt comprend encore environ 6 000 hectares. Elle était mixte à l'origine, malheureusement, des déboulements ont souvent supprimé hêtres et chênes, les remplaçant par des pins, d'une rentabilité plus immédiate. Ces confères, tristes et terribles, ne s'accrochent pas bien aux terres d'ici, la moindre tempête en fait des hécatombes.

Sur un domaine de haute forêt, j'ai pu admirer ce que devait être la merveilleuse Brocéliande : des hêtres, des chênes centenaires, majestés du ciel, cependant que leurs ramures de mai s'allumaient sous bois.

Folles-Pensées

Un hameau à l'orée du bois. Grands horizons, landes d'ajoncs en fleurs, migrations d'abeilles, prés inondés de jacinthes, tous les parfums de mai. Partout des sources naissent. Sur les buttes, le roc sanguin de Brocéliande crève la peau de la terre. Des bouquets de genêts l'habillent. Il construisit les fermes du hameau à demi abandonné de « Folles-Pensées ».

« Folles-Pensées » tire son nom de l'existence, au temps de la Gaulie, d'une sorte de centre refuge où les druides guérissaient, par les eaux chaudes, les malades mentaux.

La fontaine de Barenton

De « Folles-Pensées », un sentier de forêt mène à la célèbre fontaine. Sur mon chemin, j'ai rencontré des chants de tourterelles, un écureuil, une biche et son faon. La fontaine, à flanc de colline, sourd entre trois petits remparts de pierre. Autour d'elle flottent quelques maigres arbres, un air d'abandon. Près d'elle une roche carrée, en forme de table, le « perron de Merlin ». Son aspect peinait le cœur de Brizeux :

« O bois d'enchantement, vallon, [source féconde, Où se sont abreuvés tous les [bardes du monde] ! »



Paimpont — Le château de Trécesson.

C'est ici que Merlin, le magicien, rencontra Viviane (elle serait née tout près de là, au château de Comper). La fontaine fut le témoin de leurs amours. Celui aussi que la perdition de Viviane qui, en possession des secrets du magicien, l'emprisonna pour l'éternité dans une prison d'air.

Une importante école de druidisme existait à Barenton au temps de la Gaulie. Ici même, les druides soignaient les maladies mentales. Au VI^e siècle, les moines venus de Grande-Bretagne y créèrent un monastère qui exista jusqu'au XII^e siècle.

Une eau pure sourd de la fontaine. J'ai bu quelques gorgées au creux de mes mains. A chaque instant, des gerbes de bulles viennent s'épanouir à la surface de la source. Une récente analyse démontre sa richesse en acide carbonique et azote. Peut-être, à l'avenir, notre civilisation énermée découvrirait-elle à nouveau les bienfaits des eaux de Barenton. Mais ne pourrait-on planter quelques chênes autour de cette fontaine, haut lieu de Celtie ?

Les châteaux de Trécesson, merveille du XV^e siècle ; de Comper, avec son beau lac et ses fortifications médiévales ; du Rox ; etc., appellent une visite. Les Forges (ruines de ce qui fut une industrie bretonne faisant vivre la région) gardent un attrait touristique par la beauté de la forêt, ses maisonnettes, son étang.

La prison des amants

Au Val-sans-Retour, Morgane emprisonnait ses amants en les rendant victimes de l'illusion. Le Val-sans-Retour, vallon profond où les ajoncs en fleurs et les personnages des légendes se mirent ensemble dans les eaux d'un petit lac, donne bien des soucis à l'administration locale. La préfecture du Morbihan veut y installer un parking. Ne pourrait-on envisager cette nécessaire nuisance dans une des prairies du bourg de Tréhoreuteux ? Le merveilleux Brocéliande arrivera-t-il à nos successeurs bardé de ferraille en ses lieux les plus secrets ?

L'école de Saint-Cyr-Coëtruidan s'étend au sud de Paimpont sur une

surface de 5 000 hectares. Au hameau de Beauvais s'élève une station du Centre national de recherches dépendant de la faculté de sciences de Rennes. Belle réalisation pouvant accueillir 70 stagiaires, et que dirige MM. Constant et Tréhen.

Arrivant à Paimpont, au coucher du soleil, après la traversée d'une forêt déjà faite d'ombre, on respire, émerveillé, l'éclat du ciel rouge dans le lac où se réfléchissent la belle abbaye et la lisière proche des bois. Fondée au VII^e siècle, par le roi de Domnonée Judicaël, l'abbaye fut reconstruite au XV^e siècle. L'église renferme des trésors artistiques, tel un christ d'ivoire tragiquement vivant, œuvre d'un moine du XVIII^e siècle.

Puisse le tourisme...

Autour de la forêt de Paimpont, j'ai vu aussi, hélas ! ces plaines arides où s'entassent les chênes abattus, en tertres de mort. J'ai demandé à un fermier si la terre était bonne. « Trop lourde, mouillée, elle donne beaucoup de mal et ne vaut guère, sinon pour l'élevage », m'a-t-il confié. Dans le cadre de l'économie européenne, une partie des sols en culture devra, nous dit-on, retourner en friche. Alors, pourquoi ces remembrements ? Cette tristesse minable qui n'apportera même pas une source de richesse pour l'exploitant et qui dégradera ce qui fut une belle région.

La brochure du syndicat d'initiative nous confie :

« Si Brocéliande est riche de souvenirs, elle est privée de ressources économiques. Depuis la disparition des forges, rien ne les a remplacées. Malgré le courage et les efforts tenaces du monde agricole, la terre ne suffit plus à retenir les populations qui s'amenuisent d'année en année. »

En attendant l'implantation espérée de nouvelles industries, puisse l'activité du tourisme contribuer à la renaissance de nos bourgs et de nos campagnes. »

Cet appel émouvant est valable pour chaque bourg de Bretagne.

LA FORET DE BROCELIANDE

un merveilleux ensemble au cœur de la Bretagne

par Cécile Martray

Forêt de Paimpont. — Le Val-sans-retour.



Bretonnes à la page

Madame Armor
a noté pour vous

• Avec les mois en "R" la saison des huîtres a pris un bon départ

A Rice-sur-Bélon, la production est normale et de bonne qualité. Les huîtres de gros numéros seront vendues au même prix que l'an dernier, les petits numéros (6, 5, 4) subiront une baisse sensible, le 3 marquera une baisse moins importante.

• Comment faire disparaître les taches de mazout ou de cambouis ?

— Sur la laine et la soie, tampo-
nez avec du chloroforme.
— Sur le coton et le fil, vous impré-
gnez de beurre et nettoyez au tétra-
chlorure.
— Sur les fibres synthétiques, tam-
ponnez avec du perchloréthylène ou
du tétrachlorure.
— Enfin, vous trouverez en phar-
macie et droguerie des bombes aérosol
très efficaces pour traiter ces taches.

• Les vacances ont sombré
avec l'été

Il vous faut ranger valises, sacs de
voyage et salons de jardin jusqu'à la
prochaine saison, qu'elle soit de neige
ou de mer. Toutefois, avant de les
entasser dans un placard, un nettoyage
s'impose. Suivant la matière qui com-
pose ces bagages, vous leur prodiguez
les soins suivants : dépoussiérez
intérieur poches et soufflets et huilez
les serrures.
— Pour les bagages de toile, frottez
avec une éponge humide imbibée de
poudre à récurer ammoniacée, rincez
à l'eau froide.
— Les valises métalliques seront la-
vées à l'eau savonneuse chaude, rincées
et essuyées soigneusement, vous appli-
querez enfin un produit antirouille.
— Vous laverez le similicuir à l'eau
savonneuse, rincez à l'eau tiède, puis
polissez avec un chiffon de laine.
— Les valises ou sacs de cuir seront
traités avec des produits spéciaux in-
colores.

• Les meubles de jardin

— Vous brossez ceux en rotin à
l'eau chaude, vous en rincez la tein-
te en ajoutant à cette eau une cuillerée

d'huile de lin par litre d'eau. Vapo-
risez ensuite un produit protecteur
pour rotin.

— Même procédé pour les meubles
cannés et en osier.
— Les meubles de bois peint seront
également lavés à l'eau savonneuse ou
à l'eau de son, rincés et séchés, puis
enduits d'huile de lin, talqués et polis.

— Ceux de bois vernis seront nettoyés
avec la préparation suivante : moitié
huile lin, moitié alcool à brûler, plus
une cuillerée d'essence de térében-
thine.

• Préséances

Avec l'automne vous allez retrouver
le plaisir des réceptions et réunions
entre amis.

Si vos invités ne sont pas encore
des familiers, les placer au mieux
autour de votre table peut vous poser
quelques problèmes. Afin d'éviter les
improvisations de dernière minute qui
peuvent être fâcheuses, établissez à
l'avance un plan de table que vous
aurez bien en tête.

Voici quelques règles à respecter :
Le maître et la maîtresse de maison
se placent face à face, soit au milieu
de la table, soit aux extrémités.

L'invité le plus important, soit par
ses fonctions, soit par son âge, sera
à gauche de la maîtresse de maison,
le second à sa droite. Il en est de
même pour les femmes autour du
maître de maison.

Vous alternez, autant que faire se
peut, homme et femme, ne séparez
ni les fiancés ni les jeunes mariés et,
en cas d'hésitation, veillez à grouper
vos convives par affinités, afin que se
crée autour de votre table l'atmos-
phère cordiale que vous souhaitez.

• L'œil à la mode

Tour à tour charbonneux, de biche
et mativement rond, l'œil sera, cette
saison, large et tendre grâce à un jeu
subtil de nuances.

— Crayon blanc ou bleuâtre pour l'in-
térieur de la paupière.
— Ombre grise, verte, mauve, jade
(suitout la couleur de l'iris) sur la
paupière supérieure, effilée vers l'ar-
cade sourcilière et au ras des cils
inférieurs.

— Eye-liner insoupçonnable.
— Mascara vert sur les cils, brun à
leur extrémité, dominant de la grandeur
à l'œil.

— Ombre claire sous les sourcils
brossés vers le haut, légèrement ar-
qués au crayon gris par petites tou-
ches fines.

Eliane DESHAYES.

la forme



DEFIEZ LE TEMPS AVEC SOUPLÉSSE

Quel que soit votre âge, vous pou-
vez donner de vous une image de
jeunesse par un maintien gracieux
et une colonne vertébrale bien
droite. A moins d'un fâcheux acci-
dent de parcours, c'est là un avan-
tage que vous pouvez conserver
toute votre vie. Mais c'est un avan-
tage qui ressemble assez à un faux
ami. Car rien ne révèle plus aussi
bien l'âge d'une femme que sa façon
de se mouvoir. C'est beaucoup plus
significatif que le nombre de rides.
N'avez-vous jamais eu, en obser-
vant de loin une charmante fri-
mousse, la surprise de constater que
cette gracieuse silhouette ne résis-
tait pas à un coup d'œil plus atten-
tif lorsqu'elle se levait et commen-
çait à déambuler ? Le seul moyen
d'éviter ce tassement et cette rigi-
dité du corps est de veiller à entre-
tenir ses muscles en bonne condi-
tion, par la pratique d'exercices
d'assouplissement réguliers. Pour
quoi ne pas prêter aussi un peu
d'attention aux mouvements que
l'on fait, dans la journée, sans y
penser ? Sans attendre le niveau
de concentration continu que de-
mande le yoga, il est bon de se
dire de temps en temps : « Je me
tiens voûtée, je marche comme un
pantin », et de faire le nécessaire,
ne serait-ce que quelques instants,
pour se corriger !

REVEIL EN SOUPLÉSSE

Le meilleur moment pour en-
tamer une politique d'assouplisse-
ment, c'est encore le réveil : rien

de tel pour dégoûter le corps et
l'esprit, gagner quelques précieuses
minutes de récréation et de fan-
tasmagorie sur le programme de la ma-
tinée, avant de passer aux actes !
Un seul exercice peut déjà faire
bien des miracles s'il est répété
avec suffisamment de régularité.
Essayez celui-là :

Assédez-vous par terre, genoux flé-
chis, talons et plantes des pieds
soudés l'un à l'autre. Pliez le buste
en poussant vos mains devant vous
aussi loin que possible (cf. photo).
Redressez alors le buste lentement
et recommencez ce mouvement une
dizaine de fois, sans précipitation !

Cet exercice d'assouplissement est
efficace car il fait porter l'effort
sur l'ensemble du système muscu-
laire, qu'il étire en particulier les
muscles des reins, trop souvent
inactifs. Mais si vous voulez aussi
obtenir des résultats sur votre tour
de taille, voici un autre exercice
d'assouplissement général :

— Assise sur le sol en tailleur,
placez votre main gauche sur l'é-
paule gauche, le bras droit en cer-
ceau, au-dessus de la tête. Ployez
le buste à gauche pour faire repo-
ser le poids du corps sur le coude
gauche, les épaules bien dégagées
du cou. Redressez-vous et recom-
mencez plusieurs fois le mouve-
ment avant de faire travailler les
muscles de l'autre côté, en prenant
appui sur le coude droit.

Au bout d'une semaine, le centi-
mètre devrait déjà enregistrer quel-
que différence !

LA CUISINE EN LIBRE SERVICE



Trop longtemps sacrifiée, la cuisine
est devenue la pièce la plus intime, la
plus « bichonnée » de la maison et le
rêve de toutes les femmes, c'est d'ajou-
ter à son esthétique et à son confort.

Cette nouvelle importance donnée à
la cuisine dans la maison d'aujourd'hui
tient à bien des raisons et, pour éma-
ner le vocabulaire des « enquêtes »,
à des facteurs « socio-économiques ».

La vie des femmes a changé : les
appareils ménagers les ont délivrés de
quantité de « corvées ». Un bouton que
l'on presse et le linge se lave, s'essore,
la vaisselle est faite (en pas-
se !). Aussi l'achat d'appareils ména-
gers est-il considéré comme essentiel
dans la majorité des ménages, quels
que soient leurs moyens.

Psychologiquement, la cuisine a réa-
lisé une nouvelle intimité familiale qui
fait que la mère de famille ne se sent
plus isolée, brimée lorsqu'elle doit s'af-
faire derrière ses casseroles. D'où
aménagement tout à fait différent et
moins impersonnel. La cuisine « labo-
ratoire », qui était déjà une grande
amélioration, est devenue la cuisine
« living room ». Les couleurs y jouent,
les éclairages multipliés sont devenus
plus spécifiques. C'est là que, le soir,
les enfants viennent demander à ma-
man l'explication du problème difficile.
C'est là que papa vient lire son jour-

nal en attendant l'heure du dîner
dont le couvert se met sans peine puis-
qu'on a tout sous la main, c'est là
aussi que maintenant on reçoit ses
amis. Mais les menus se transforment.
Adieu aux plats compliqués et trop
nombreux qui exigeaient de la maî-
tresse de maison une tension d'esprit
qui la privait du plaisir de recevoir.

On fait une potée, des crêpes, un
pot-au-feu, des entremets « minute ».
Tout comme dans les grands restau-
rants, on prépare le plats devant les
convives, mais cela suppose une orga-
nisation toute particulière et même un
mode d'alimentation nouveau. Il faut
choisir des plats préparés à l'avance,
la veille même, que l'on a juste à tenir
au chaud, ou au contraire des grillades
soit flambées, soit accompagnées de
sauces toutes prêtes. On termine le
plus souvent par un dessert simple,
vite fait, élaboré à l'avance. Si on
choisit des fruits, ils peuvent être
préparés en salade, en compote, au
sirop, flambés eux aussi ou accompa-
gnés de glace, de crème Chantilly, ou
de sauce, joliment présentés dans des
verres à pied et tenus en réfrigérateur
jusqu'au moment de servir.

En un mot, la cuisine n'est plus uni-
quement la pièce où on cuit les plats,
mais celle où on les prépare tout en
bavardant et où on les déguste en
famille et entre amis.

LA MODE EN BRETAGNE

Déjà, cet été, on voyait apparaître ça et là jupes et robes longues, paysannes et gitanes. Avec les premiers brouillards d'automne, cette mode maxi, au présent contesté, à l'avenir incertain, tente une offensive. On peut s'étonner de la rapidité avec laquelle certaines Bretonnes, de Brest à Rennes, de Nantes à Saint-Brieuc, ont adopté la nouvelle longueur imposée par les couturiers parisiens.

Le pour : une silhouette amincie, féminine; pour les nostalgiques c'est un retour au passé, pour les autres cette tendance répond à un désir de changement après cinq années de règne du mini.

Le contre, et tout d'abord le budget : toute la garde-robe est à renouveler, depuis les chaussures jusqu'au manteau, sans oublier les jupes, les robes et la lingerie; vieillissement de la silhouette; ensembles chaussures vêtements peu harmonieux; dernier argument contre : ... l'opinion défavorable à 85 % des hommes.

Voici donc les caractéristiques essentielles de la mode automne-hiver 70, vue, corrigée et portée en Bretagne :

La ligne générale est parfois longue, maxi ou mini, mais plus souvent maxi-maxi. Le mini ne disparaît pas pour autant, bien au contraire, même s'il se cache sous les imperméables ou les manteaux. Le buste est très ajusté. La taille est marquée. Les formes sont souples, s'évasant sur les hanches pour tomber en godets et corolles.

Les manteaux-imperméables

Finalement maxi, ils sont les vedettes des collections. Largement fendus dans le dos jusqu'à la taille, ils se portent soit avec ceinture, soit avec martingale. Toujours des poches, des boutons et quelques parements de fourrure à la russe, aux poignets, aux cols, dans le bas du vêtement.

Les imperméables, très nombreux, adoptent la forme « trench ». Les crêpes sont en régression mais gardent la faveur des plus jeunes.

Les jupes

Elles hésitent entre plusieurs longueurs. Boutonnées de haut en bas sur le devant ou sur le côté, resserrées par un lacet, elles sont en

La petite guerre

mini
↕
midi

tweed, gabardine ou jersey. Des boléros du même ton, des petits blousons avec poches ou brandebourgs les accompagnent.

Les mini-jupes conservent de nombreuses adeptes et sont très fantaisie. On les découvre en daim, à trous, à plis.

Les robes

De forme évasée, elles tombent en corolle sur les chevilles. Le style : western ou vieillot, quelquefois sport en grosse laine et col roulé. Des boutons sur les épaules ou sur le devant, des fentes sur les côtés.

Très longues le soir, les robes gardent les formes libres, souples. Beaucoup de noir, de corsages brochés, éclairés de tons vifs.

Les pulls

Du plus fin au plus épais, mais le shetland anglais sans couture reste le favori. Le col est roulé, très loin du cou. Les coloris sont coordonnés avec la jupe et les colants.

Les chemisiers

Se raréfient et deviennent de plus en plus transparents.

Les pantalons

S'arrêtent au ras des bottes et sont appelés pantacourts. C'est la grande nouveauté des collections, mais elle est encore peu portée en Bretagne.

Les coloris

Jamais de tons francs, plutôt des tons passés : vieux rose, violet, paille, marron, chocolat, brun, rouille, brique, écru, bordeaux, jaune matra. Quelques imprimés vieillots.

Les tissus

Le jersey est vedette avec le tweed, la gabardine, les peaux ; daim, cobra et imitation poulain.

Les accessoires

Ont plus que jamais de l'importance sous la forme de boutonnières fantaisie, de gros ceinturons, de lacets, de chaînes de métal, colliers de cuir, broderies et même poignets de force cloutés.

Tel est la silhouette de la femme cet automne en Bretagne, peu différente sans doute de la silhouette parisienne, mais moins excessive, avec cette mesure que l'on appelle élégance.

Anne-Marie PLUNIAN.

ZOOM JUNIOR

Des yeux bijoux

Comme toujours, être à la pointe de la mode, cela comporte un peu d'exagération, car le maquillage des yeux pour le soir n'est pas des plus faciles à réaliser, ni à porter. Il faut quand même ajouter que l'œil-bijou est surtout en vogue chez les chanteurs (et chanteuses) de rock. Plus il y a d'eye-liner, plus le dessin du tour de l'œil est compliqué, mieux c'est. Jugez-en par le dessin...



Les cheveux en frange

Ungaro, le couturier, aime beaucoup les boucles de cheveux qui tombent autour du visage. C'est pourquoi il a imaginé une coiffure dans ce style pour les mannequins qui vont présenter sa nouvelle collection. Il leur a coupé une frange tout autour de la tête (nuque y compris) et a tiré le reste des cheveux en petit chignon noué bas ; une telle coiffure demande beaucoup d'entretien et elle est déconseillée à celles qui ont les cheveux trop épais, car le résultat pourrait les faire paraître trop sévères.



Le boléro remplace le petit pull

Voici une nouvelle manière d'utiliser vos pulls, collants démodés. Coupez les manches, creusez un décolleté et coupez toute la partie qui se trouve entre la taille et l'estomac. Bordered de laine ou de cuir et vous obtiendrez un boléro très dans le coup. À porter sans rien dessous si vous êtes bronzée (et s'il ne fait pas trop froid), ou sur un chemisier si vous avez la peau blanche (ou un peu d'estomac).



Un charmant ensemble pantalon-manteau créé par les ateliers Le Minor, à Pont-l'Abbé.



Rien n'est plus chaleureux, le soir venu, dans une maison de campagne ou un appartement de vacances, qu'un éclairage d'ambiance donné par de nombreuses lampes disposées sur les meubles. Elles sont, à la fois, sources de lumière et décor de qualité et, si vous les réalisez vous-même, elles sont très peu coûteuses.

Le pied

Vous pouvez utiliser une multitude d'objets pour réussir une lampe : ceps de vigne ou branche tourmentée que vous poncerez ou vernirez, bouillottes en grès (il y en a dans tous les greniers), bonbonnes ou bouteilles amusantes (les Italiens font même des flasques au longuissime goulot qui peuvent devenir lampadaires). Vous pouvez utiliser une vieille lampe, un bougeoir ancien, etc.

Equiper le pied

Tout le matériel nécessaire pour équiper votre pied de lampe se trouve chez votre électricien ou dans le rayon électricité ou « bricolage » des grands magasins. Nous vous conseillons toutefois d'acheter « tout prêt » bouchon, douille et fil à cet effet, le matériel alors fourni est généralement de qualité médiocre, les fils trop courts : une douille est très facile à équiper et vous aurez intérêt à mettre un fil assez long sur votre lampe et dans le ton de vos murs.

Chez vous d'abord un « bouchon » de plastique ou de caoutchouc, s'adaptant au diamètre du pied. Pour ce faire, apportez le pied lui-même, s'il n'est pas trop encombrant. Certains bouchons de plastique peuvent se recouper très facilement à la dimension. Sur le bouchon, vissez la douille que vous aurez choisie percée sur le côté pour laisser passer le fil. Évitez de faire percer votre pied. C'est difficile, parfois impossible et, s'il s'agit d'un objet ancien, cette pratique lui enlèverait toute sa valeur. Optez donc pour la facilité.

Équipez votre douille d'un fil de 2 m à 3 m suivant la distance de la prise la plus proche. Sur le fil, vous aurez placé une « olive » servant d'interrupteur, celle-ci à 35 cm environ de la douille.

Il ne vous reste plus qu'à poser l'abat-jour et l'ampoule.

L'abat-jour

Nous avons parlé vacances et campagne, nous resterons au domaine de l'abat-jour simple et de style rustique.

La carcasse doit être choisie proportionnée au pied de la lampe. Si vous faites un abat-jour tendu, pas de problème. Si vous juponnez, prévoyez que, fini, il sera plus large et plus haut que la carcasse.

Pour couvrir une bouteille ou un pot de grès, rien ne vaut le jute. Choisissez du jute adhésif : vous le trouvez chez tous les spécialistes du papier peint en 45 cm de large et en plusieurs coloris.

Avant de couper

Sur une grande feuille de papier kraft, tracez votre « patron » (fig.).

vosre maison

Des lampes partout

« Tirez une ligne qui vous servira d'axe. Reportez dessus la hauteur (AB) de votre carcasse. En partant de chacun des points A et B, tracez une ligne horizontale. Portez sur celle du haut le diamètre CD du petit cercle de la carcasse, sur celle du bas, le diamètre EF du grand cercle.

« Joignez les points CE et DF par deux lignes qui, en se croisant sur l'axe, détermineront le centre de deux cercles dont un arc formera le bord de votre abat-jour.

« En cet endroit, piquez la pointe de votre compas (ou à défaut plantez un clou que vous unirez à un crayon par une ficelle). Dessinez une première

courbe passant par le point A, une seconde passant par le point B. Sur cette dernière ligne, reportez le pourtour du grand cercle que vous aurez mesuré avec un mètre souple de couturière.

« A chaque extrémité, tracez une ligne rejoignant le centre : vous obtenez une bande incurvée s'adaptant exactement à la carcasse de l'abat-jour. »

(Document et figure : *Encyclopédie de la décoration*, col. : Culture, Art, Loisirs.)

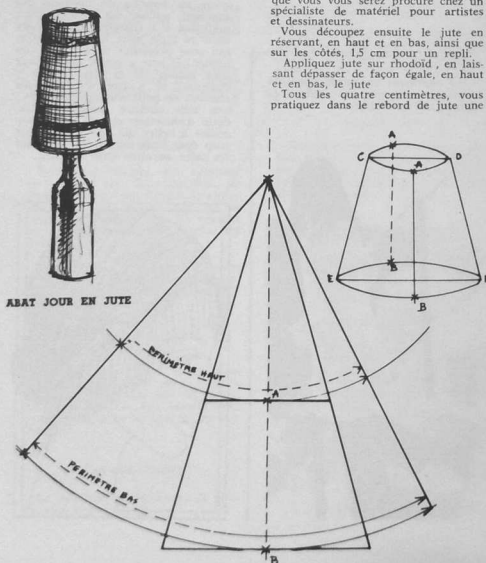
Coupez

Découpez votre patron et portez-le sur une feuille de rhodoïd transparent que vous vous serez procuré chez un spécialiste de matériel pour artistes et dessinateurs.

Vous découperez ensuite le jute en réservant, en haut et en bas, ainsi que sur les côtés, 1,5 cm pour un repli.

Apliquez jute sur rhodoïd, en laissant dépasser de façon égale, en haut et en bas, le jute.

Tous les quatre centimètres, vous pratiquerez dans le rebord de jute une



petite fente en haut et une entaille en forme de V, en bas.

Vous posez l'ensemble sur votre carcasse en repliant soigneusement votre jute à l'intérieur de l'abat-jour. Vous fermez le côté l'un sur l'autre, en le renforçant par quelques points invisibles au fil de lin, soit par trois agrafes parisiennes que vous trouvez chez tous les quincailliers et qui se posent sur un imperceptible trou fait au poinçon.

Pour donner plus de solidité à votre travail, renforcez vos rentrées, en haut et en bas, par quelques points au fil de lin ; vous les dissimulerez par un galon de tapisserie de style rustique qui terminera le décor de votre lampe.

Abat-jour juponé

Vous avez choisi une carcasse plus petite que ne sera votre abat-jour fini.

Vous la tendez d'un fin tissu blanc, popeline de préférence, taillé sur un patron, réalisé comme celui utilisé pour l'abat-jour de jute (fig.).

Vous fixez vos « rentrées » à la carcasse par un solide et régulier point « devant », mais en tournant les « rentrées » vers l'extérieur.

Pour ce modèle d'abat-jour, préférez un tissu rustique léger, Vichy ou Zéphyr à carreaux, cretonne assortie à une tenture.

La broderie anglaise, les mousselines ou plumeis sont à réserver à la ville et aux pièces romantiques.

Le jupon

Vous coupez une bande droite dont la longueur égale deux fois et demi le périmètre de la base de votre carcasse. Elle aura, suivant la taille de l'abat-jour, une largeur de 10 à 15 cm de plus que la hauteur de celui-ci.

Fermez votre bande par une piqûre que vous ouvrez au fer à repasser.

Piquez à la machine le pli du haut en ménageant une tête de 3 à 5 cm, puis, par deux piqûres distantes de 1 cm, la place d'une coulisse. Ouvrez deux œillets bordés au point de boudon pour passer celle-ci. Posez-la, serrez au périmètre du haut de la carcasse.

Fixez provisoirement le jupon au haut de la carcasse et marquez l'ourlet du bas. Votre jupon devra être un peu plus long que la carcasse.

Vous pouvez, pour lui donner de la tenue, le toiler intérieurement. Ourlez très délicatement à la main, à points glissés.

Repassez votre abat-jour à plat. Froncez à nouveau la coulisse : fixez-la définitivement par des points au fil de lin sur le cercle supérieur de la carcasse.

Vous pouvez ou non cacher l'emplacement de la coulisse par un velours ou une cordelière nouée. Vous pouvez également remplacer la coulisse par un ruban que vous nouerez et qui décorera l'abat-jour.

Les vieilles lampes et les bougeoirs

Celles-là, respectez-les au maximum : tous les bons électriciens peuvent vous les équiper avec un verre à l'ancienne dépoli ou non, si le verre initial est brisé. C'est la plus jolie manière de les électrifier.

Quant aux bougeoirs, vous les équiperez d'une longue ampoule dissimulée sous une bougie d'opaline. Ils gardent ainsi leur charme d'autan.

Anne AUBRY.

UN SALON D'AVANT-GARDE

Ce salon d'aujourd'hui et de l'an 2000, en mousse recouverte de jersey, créé par Christian Adam, est l'une des nouveautés de la collection 1970 présentée dans les magasins.



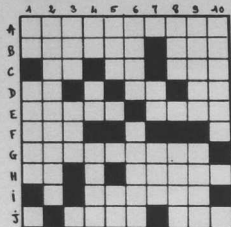
UNE CHAMBRE GAIE POUR LOIC

Une chambre d'enfant claire, moderne et gaie pour abriter la tendre complicité d'une jeune maman et de sa fillette blonde. Lit « Pony » (transformable en pare-jaque blanc et orange, 546 F. Table, 90 F. Tabouret, 56 F. Chaise, 68 F. Assortis, recouverts de vinyl). Un détail charmant : le valet de nuit, 70 F.



Voulez-vous jouer avec nous ?

PROBLÈME N°5



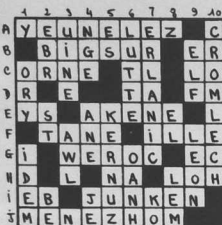
HORIZONTALEMENT :

A. Célèbre compositeur breton, auteur notamment de *Meneuñt pour Monsieur, frère du Roi*. — B. Jésuite malouin (1639-1708), auteur de nombreux ouvrages de piété ; Canton suisse, renversé. — C. Négation ; Au bas d'une lettre ; Peut exister devant André en Bretagne. — D. De breton... ; Conjonction ; Pronom. — E. Romancier, auteur de *Bilzig* (en langue bretonne) ; Nom de plusieurs reines. — F. Fleuve russe. — G. Poète breton, auteur des *Amours jaunes*. — H. Sur la coque d'un bateau nazarien ; Célèbre enfant de Tréguier, auteur d'une *Vie de Jésus*. — I. L'île de Gavr'inis en supporte un... — J. La dernière chanson de Alain Barrière en est un ; Localité finistérienne célèbre pour son calvaire (XVII^e siècle).

VERTICALEMENT :

1. C'est la 12 qui passe à Landivisiau ; Lorsqu'ils sont de pierre, ils constituent des alignements comme à Carnac ; Phonétiquement ; arme des anciens Celtes... — 2. Cité morbihannaise dont l'industrie sidérurgique connaît des difficultés depuis quelques années. — 3. Sommet d'une tige de blé ; Lettres de Lorient. — 4. Lettres de Vannes ; Négation enfantine ; Bague, inachevé. — 5. De Pleumerit ; Phonétiquement ; profession ecclésiastique. — 6. Surnom donné à l'un des personnages de l'histoire des Rothéneuf ; Peut qualifier la plage de La Baule. — 7. Célèbre club sportif rennais ; Lettres de Trégor. — 8. Circulent à travers l'Île-et-Vilaine ; Lettres de Bannalec. — 9. Écrivain folkloriste breton, à qui l'on doit *Au Pays de Rennes* ; Assaisonna d'une certaine façon — 10. Pourrait qualifier parfois les subventions accordées par la capitale à la Bretagne...

SOLUTION DU PROBLÈME PRÉCÉDENT



CHARADES

- Mon premier peut être militaire, de jeunes, de vacances...
Mon deuxième est une pièce de bois ou de métal.
Mon tout est le nom d'une charmante ville d'Armor célèbre pour son pardon du 15 août...
Réponse : Cancale.
- Mon premier est synonyme de souffrance.
Mon deuxième est une abréviation royale.
Mon troisième est une masse de pierre.
Mon tout est le nom d'une pointe bien connue des habitants d'Ouessant.
Réponse : La pointe de Pen-ar-Koch.

- Mon premier est un article.
Mon deuxième est un parasite.
Mon troisième est dans l'alphabet.
Mon quatrième signifie fils de, en arabe.
Mon tout est le nom d'un enfant de Paimpol, actuellement auteur-compositeur dans la région parisienne.
Réponse : Le Guilbén (Yann).

- Mon premier est un moyen de transport en commun.
Mon deuxième est célèbre pour ses courses de chevaux.
Mon tout est le nom donné à un étang de La Guerche-de-Bretagne.
Réponse : Cartraon (étang de).
- Mon premier est synonyme de joli.
Mon deuxième est une loge pour animaux.
Mon tout est le nom d'une partie de campagne bretonne.
Réponse : Bocage.

- Mon premier sert à désigner un chemin dans un marais salant.
Mon deuxième signifie chemin, passage en latin.
Mon troisième est une négation.
Mon tout est le nom de ce personnage qui est souvent associé à celui de Brocéliande.
Réponse : Viane (la fée).

Le jeu de la bulle Est-elle bonne ?

L'été est fini et la mer commence à fraîchir... Qu'en pense cet homme prudent ?
L'auteur de la meilleure légende bénéficiera d'un abonnement d'un an au profit d'un tiers dont il nous donnera le nom et l'adresse en même temps que sa réponse.

Photo Pierre MEUROU



Le jeu du mystère

Le perroquet accusateur

L'inspecteur Fauvec sourit à Gwenn, sa charmante secrétaire, et lui dit : « Le cas Delaborde est assez curieux. Mlle Anne Delaborde, une vieille femme sourde, malade, et très riche, ne recevant que des intimes, vivait paisiblement dans sa chambre depuis des années. Son seul ami était Binou, un superbe perroquet qui ne la quittait pas. Son personnel se composait d'une infirmière, Katell Malo ; d'un jardinier, Jos Breuille et d'une cuisinière, Marguerite Sullach.



L'interrogatoire eut lieu dans la chambre du premier étage. Sur son perchoir, Binou nous interrompait parfois en lançant des onomatopées et en agitant sa patte gauche de façon menaçante. Éliminant rapidement Marguerite qui avait un alibi irréfuttable pour le moment ou sa maîtresse avait été assassinée, je questionnai l'infirmière. Entre seize heures et seize heures trente, heure du crime, celle-ci affirma qu'elle avait été chercher des œufs dans une ferme éloignée de quelques kilomètres.



Je fis entrer Jos Breuille. Le perroquet se hérissa aussitôt et se mit à crier sur un ton aigu : « Ne me tue pas, Jos ! Ne me tue pas, Jos ! » Je regardai l'homme interrogativement. « C'est un mensonge ! cria-t-il, ce n'est pas moi qui ai tué la patronne. Je ne suis pas entré dans la maison de la journée ! » Je mis aussitôt en état d'arrestation la personne qui avait commis le crime.



« Mais qui était-ce ? », demanda Gwenn à l'inspecteur Fauvec.

Réponse dans le prochain numéro.

Les bonnes tables d'Armor

HOTEL DE FRANCE

Restaurant

ST-POL-DE-LÉON

Tél. 69-00-14

Ouvert toute l'année sauf en octobre

A DISKEN POTRED AN ARVOR
LE CHÉZY

48, boulevard de Chézy RENNES - Tél. 30-32-87



BAR
hotel

HOTEL RESTAURANT BAR

"LA CHAUMIÈRE"

A. SALAUN - 56 - GOURIN
Téléphone : 3

SALLE RUSTIQUE
SA BONNE CAVE
REPAS D'AFFAIRES
BANQUETS

LE DÉFI DE CELTA IV



Texte de Jean-Pol Métyer
Dessin de Pablo

SI, COMME CHACUN SAIT, TOUTS LES CHEMINS D'ITALIE ET D'AILLEURS...



... MÈNENT À ROMA.



TOUTES LES AUTOROUTES MÈNENT ACTUELLEMENT EN BRETAGNE



CELA EN EST BIEN FINI DES SENTIERS...



PLEINS DE POÉSIE ET D'IMPÉRIU

IL EST BIEN NERVEUX TOUT DE MEME !



CE N'EST PLUS QUE FONCTIONNEL, RATIONNEL, IMPERSONNEL



MAÏEU LES PLAGES OMBRÉES OÙ JOUE LE VENT CHARGÉ DE SENTEURS MARINES

LE DÉFI DE CELTA IV

Dans notre précédent numéro, nous avons esquissé la Bretagne de l'an 2000. Un de nos dessinateurs, Pablo, un brestois, et son plus intime collaborateur, Jean-Pol Métyer, ont décidé, eux aussi, de voguer à travers les ans. Il en est résulté la première bande dessinée spécifiquement bretonne... dont voici le prologue.



MÊME LES PETITS PORTS SONT PLEINS DE POÉSIE !



BRUF, LE PAYS BRETON EST DEVENU UNE CROÛTE, COMME ON DIT, BOONO, MÔUMENT DÉVELOPPÉE



MAIS LES BRETONS, COMBLES DE BIENFAITS PAR LE DÈS PLAN NE SONT PAS SI NERVEUX QU'ON PEUT S'ÊTRE LE CROÛTE...



AVION TEXA, 10-11, BRIST, QUIRICE... C'EST CHOUETTE LE BROOÛTE... AH, C'ÉTAIT LE BON TEMPS



ÇA LI LES BROOÛTES EN MER... LES EMBRUNS...



ET UN SOIR, DANS UNE VILLA BÂTUE AU FOND DE LA LANDE, A LIEU UNE MYSTÉRIEUSE RÉUNION...



CELÀ NE SEUT PLUS JURER !



IL A RAISON OUI RÉAGISSONS MAIS... QUE FAIRE ?



J'AI UN PLAN !

(à suivre)

CHRONIQUES

arts

Gwen et Dodik à Saint-Malo

Tout l'été, les deux céramistes de La Gouesnière ont exposé près de "l'Eventail" un ensemble d'œuvres qui portent la marque originale d'un couple qui tend à s'évader de l'élément isolé pour tendre vers des surfaces plus importantes, tout en conservant la fraîcheur d'inspiration celtique faite d'alliance profonde de l'homme et de la nature. Ils se trouvent dans leur carrière en pleine « époque charnière » chargée d'atouts importants qui sont la possession du métier, la science du dessin et un esprit à la fois libre et attaché aux valeurs spirituelles qui permettent de conserver une certaine naïveté voulue, très attachante.

H. Y.



disques

Toniou poblel Breizh

Présenté dans une artistique pochette de Serj Pineau et avec un commentaire de Charles Le Gall, le deuxième disque des Nannetiz vient de sortir. C'est un 45 tours de qualité où le folk-song prend des accents puisés vraiment à la source populaire. Ces quatre compositions (*War bont an Nanned, Derrière de chez mon père, Tr'i Mariolod yaouanek, la Caille*) sont enlevées avec beaucoup de brio et un sens très sûr de l'harmonie (France : 11 45 F. — Ed. BIP, 30, place des Lices, à Rennes — C.C.P. 1597-28 - Rennes).

radio-télévision

Les calendes parisiennes

Chaque année, généralement à l'approche de l'échéance de leur dernière promesse, les dirigeants parisiens de l'O.R.T.F., pressés par les mouvements culturels de Bretagne et du Midi, font savoir qu'il ne leur est pas possible par encore de réaliser les émissions télévisées en langue régionale, annoncées douze mois auparavant. Ou bien l'Office connaît de telles difficultés financières que quelques heures de télévision en breton et en occitan risquent d'avoir des suites catastrophiques, ou bien on ne trouve nulle part, vraiment nulle part, les quelques techniciens nécessaires. C'est devenu une sorte de réponse rituelle : « Impossible, hélas, pour cette année, mais c'est juré pour l'année à venir... »

Le rite est respecté, cette fois encore. Pourrions-nous cependant accorder un peu plus de sérieux à la nouvelle promesse qui vient d'être faite ?

Les protestations vigoureuses, et répétées, contre le quatrième renvoi à plus tard récemment signifié par le président de l'O.R.T.F. auraient-elles convaincu les autorités responsables qu'elles ne peuvent user indéfiniment des mêmes procédés ? Aurait-on enfin écouté l'appel à la raison des membres du conseil d'administration de l'O.R.

T.F. qui insistent pour qu'il soit tenu compte des exigences de nos régions ? Toujours est-il qu'après la réponse évasive de M. de Lussac, *Emilio Breiz* vient de recevoir des services du Premier Ministre, et sur les instructions de celui-ci, l'assurance que les premières émissions en breton, en occitan, en catalan, en basque, « ne sauront plus tarder très longtemps... »

Plus très longtemps ; mais encore ? Jusqu'à quand ? Jusqu'en janvier 71... ou encore plus tard ? On nous dit que les crédits nécessaires figurent au budget de l'O.R.T.F. pour 1971 ; par ailleurs, on confirme que la création de quelques emplois de techniciens est en bonne voie...

Notre devoir est de faire connaître ces informations au public breton avec les réserves d'usage, étant donné les précédents. Il est aussi d'avertir les pouvoirs publics qu'ils ne sautent pas penser que les téléspectateurs bretons supporteront qu'on veuille à nouveau abuser de leur bonne foi et de leur patience.

EMGLEO BREIZ.

À Télé-Bretagne

SAMEDI 10 OCTOBRE, à 13 h 30 : *Télé-Bretagne* et *Télé-Pays de Loire* proposent : LU et APPROUVE, une émission de Pierre-Jakez Hélias.

SAMEDI 17 OCTOBRE, à 13 h 30 : EN DIRECT DU MUSÉE BRETON DE RENNES ; réalisations : A. de Beaumont.

Les Bretons d'Abidjan ont un lieu de réunion : "Il Breiz", à la sortie de la ville, à la lisière de la brousse. (Photo Korantin Keo.)

émigration



presse

★ Dans son dernier numéro, la revue de Michelle Peyrebomme *Europe, notre patrie* publie une étude sur l'immigration étrangère intitulée "l'assassinat du peuple français" (B.P. 15, Mont-rouge - Specimen contre 4 timbres.)

★ Un nouveau mensuel : *l'Essor du Finistère* : 10 000 exemplaires. Directeur : Hervé Lagadeu, rédacteur en chef : Luc Sauvan (13, quai de Tréguier, Morlaix).

★ *Bretagne-Dimanche* a publié, dans son n° 442, un répertoire très complet de la presse bretonne (B.P. 144, Rennes).

★ Dans *Jardin des arts* de septembre, d'intéressants textes sur la sculpture de verre et le fer forgé (17, rue Dumoncel, Paris).

★ Le numéro 5 de *l'Appel d'Olole* vient de paraître. Cette publication pour les jeunes, abondamment illustrée, est saine et vigoureuse, conçue dans un esprit breton et celtique. Nous recommandons à nos lecteurs d'y abonner leurs enfants (69, av. Henri-Barbusse, Asnières).

REVUES - LIVRES - DISQUES
bretons
Renseignements - Catalogues
BRUDAN HA SKIGNAN
(Documentation)
30, place des Lices, RENNES

armor-service

★ Je suis un linguiste suédois qui a commencé à étudier le breton et je voudrais faire connaissance de votre Breizh bien-aimée. Je voudrais recevoir des journaux bretons, le drapeau national (en étoffe), des emblèmes en métal, des livres, et, si possible, une photographie de jeunes Bretons en costume. *Alfred Berglund*, Viarp, S-26091 Förlövsholm, Suède.

★ Depuis trois ans, je travaille à une thèse de doctorat ès lettres sur Théodore Botrel. Pourrait-on me dire : Botrel survit-il en Bretagne ? Y chante-t-on encore ses chansons ? Y joue-t-on

CHRONIQUES

ses pièces de théâtre ? L'honore-t-on de quelque manière ? Quel serait le pourcentage de fidèles des Bretons à celui qui fit tant aimer la Bretagne ? *François Méreau*, professeur au pensionnat Saint-Joseph, Saint-Denis-sur-Chalarnon, 01 Thoissey.

★ Professeur au Chili, j'ai fait inscrire l'étude de la Bretagne au cycle final des études secondaires, par le Centre national de la Recherche pédagogique. J'ai réalisé un montage de diapositives montrant un pays riche de son passé et en prise directe sur le monde contemporain, mais il me manque une illustration sonore. Il me faudrait un enregistrement sur bande magnétique (durée : 1 h 30) sur lequel je trouverais des airs de musique pour présenter les ports de la Cornouaille, du golfe du Morbihan et des Côtes-du-Nord, des sonneries de bombardes et de binious, des chants bretons, des danses du folklore, de l'orgue. Bien entendu, tous les frais m'incomberaient. *Claude Lafont*, professeur en mission, Grabación para acto cultural, Castilla, 507, Osorno, Chili.

communications

D'ar gelennerien vrezhonegerien

Kevedigezh an Deskadurezh Nevez o vezañ he fal skoazellañ ar gelennerien vrezhoneg da wellañ o doareoù seken ez eo kouviet kement hini a zo prederiet gant dazoned he yezh.

Evit klout muioc'h a ziskleriadurioù skrivañ da sekretourva K.A.D.N. : Astor Beg, 12, rue Astor, KEMPER.

★ Dans un communiqué, la *Fédération parisienne du M.O.B.* constate l'abandon de la politique de régionalisation et annonce qu'elle s'engage dans la revendication d'un statut spécial pour la Bretagne.

★ Galy estime insuffisant le petit changement de statut dont vient de bénéficier la langue bretonne ; il réclame la parité du breton avec les autres langues vivantes dans l'enseignement et les examens, la création de trois heures hebdomadaires facultatives dans tous les ordres d'enseignement et trois heures de breton par semaine à la télévision.

★ *Ronan Caerleon* nous prie de préciser que les photos « Oshumblers du Morbihan » parues aux pages 13 et 38 de notre numéro 13 sont de lui et non de son neveu Korantin Keo.

carnet

★ Le premier prix des poètes bretons a été décerné à *Jeanne Valmier-Queinnec*, de Concarneau.

★ Notre collaborateur et ami *Jacques Brenques*, jusqu'alors professeur du lycée Curie de Saint-Brieuc, vient d'être nommé au poste de maître de conférences littéraires du département des carrières sociales de l'Institut universitaire de technologie de Rennes où il assurera les fonctions de chef de département.

★ Le breton *Jacques Voizard* (46 ans) a été nommé commissaire à l'industrialisation de l'Ouest ; les bureaux de ce nouveau département sont à Nantes.

★ *M. Cahen-Salvador* remplace *M. Jean Pinzon* à la présidence du conseil d'administration des Chantiers de l'Atlantique.

★ *M. Marcel Legadeu* a été élu premier adjoint au maire de Saint-Cast.

★ *M. Gérard Sauer*, directeur des Pincaux Raphaël, a été élu président de l'Union patronale d'Armor, du fait du départ de *M. Alain Le Touzé*.

★ Un morbihannais, *M. Yves Le Ports* (50 ans), a été nommé président de la Banque européenne d'investissements.

★ *M. André Saint-Meux*, président honoraire de la Chambre de Commerce de Saint-Malo, ancien président du Syndicat des amateurs à la grande pêche, est décédé.

★ Nous avons appris la mort de *M. Alexis Le Strat*, ancien député socialiste d'Ille-et-Vilaine, ancien maire-adjoint de Rennes. Il était né en 1898 à Plœrmel.

★ *M. André Jacq*, président du cercle Théodore-Botrel et du comité des fêtes des fleurs d'ajoncs, est décédé à Pont-Aven, à l'âge de 54 ans.

★ *M^r Etienne Le Grand*, ancien batonnier du barreau de Lorient, s'est éteint dans sa 81^e année.

★ Conseiller général du canton de Dinan-ouest depuis 1948, vice-président du Conseil général des Côtes-du-Nord, ancien maire de Dinan, *M. André Aubert* est mort à l'âge de 68 ans.

★ Le 9 octobre a été célébré le mariage de Marie-Christine Calley avec Dominique Graffin. La mère de Marie-Christine, née Geneviève Waquet, appartient à une famille bien connue de Lorient : son père, notre ami le docteur Jacques Calley, vice-président du Conseil général de l'Essonne, est un fidèle ami de la Bretagne où il passe ses vacances chaque année, à Carnac.

★ Le 10 octobre a été célébré le mariage de Gwenn Robet, fille de notre ami Luc Robet, maire de Poulhan-sur-Mer, avec Gabriel de Rochefort.

L'île-aux-Moines

« Aux heures où l'on a besoin d'apaisement, je suis toujours revenu à l'île-aux-Moines ; c'est une amie dans l'éden du golfe ; elle n'est ni farouche, ni trop abandonnée. Elle s'ouvre à qui l'attend », écrit Marcel Ariand dans sa préface à l'ouvrage de Michel de Galzain : « En passant par l'île-aux-Moines. » Il est bien vrai que c'est un éden, un paradis. Les îles ont une âme bien à elles, celles de Bretagne plus encore sans doute : j'ai toujours rêvé de vivre dans une île, et encore plus depuis que j'ai lu ce livre. Dans des pages simples, d'une lecture aisée, qui n'oublient jamais l'essentiel ni, surtout la poésie, il a su chanter et faire aimer ces perles du golfe du Morbihan où l'on goûte encore le temps de vivre. (Chez l'auteur, 2, rue Kerfranc, Vannes)

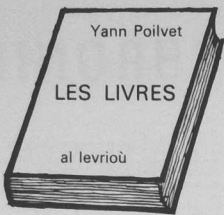
Au village des condamnés à mort...

Ce livre de Ronan Caerleon est un témoignage humain extraordinaire ; il évoque André Geoffroy, ce « sinn-feiner » breton condamné à mort pour être allé au bout de ses convictions. Il ne nous appartient point de juger de celles-ci mais, quel que soit son propre sentiment, le lecteur ne manquera pas



Ronan CAERLEON

d'être ému par ces pages, notamment par les extraits du « Journal » tenu par un condamné à mort qui vécut huit ans en geôle, attendant chaque jour son exécution ; c'est poignant, d'une intensité parfois insoutenable. Après de nombreuses campagnes populaires menées essentiellement dans les pays



celtiques où l'opinion était quasi unanime pour sauver la vie de Geoffroy, celui-ci fut finalement grâcié, au prix d'une sorte de marché, mais il n'a pu encore obtenir la révision de son procès. La lecture de sa dramatique aventure sera profitable aux hommes qui ont vécu, dans un camp ou un autre, cette période où la passion dominait, car, au-delà de l'histoire d'un militant, c'est toute une tranche de l'histoire de l'Emsav qui est fixée. (Editions de la Table ronde.)

Les noms de lieux celtiques

Dans le second volume de son étude sur « Les noms de lieux celtiques », le chanoine François Falchun aborde, avec la collaboration de Bernard Tanguy, les problèmes de doctrine et de méthode ainsi que les noms de hauteurs. C'est un ouvrage savant, d'une lecture assez facile pourtant, qui s'appuie sur une documentation remarquable — mais j'ai surtout apprécié le chapitre consacré à la langue bretonne et à la langue gauloise, et celui qui éclaire d'une façon nouvelle le Barzaz-Breiz : François Falchun, tout en restant ferme sur ses principes dont on sait qu'ils sont discutés par certains spécialistes de notre langue, y manifeste une ouverture qui découvre des perspectives nouvelles. (Editions armoricaines, Rennes.)

La question régionale

La France vit encore dans les structures napoléoniennes. C'est un peu comme si nous circulions toujours en diligence. Il est grand temps qu'elle s'adapte aux temps modernes en sortant du corset et en se donnant une organisation plus souple, plus efficace. Jean-François Gravier présente ici diverses suggestions dans ce sens qu'il convient d'étudier en fonction de l'Europe qui sera le cadre essentiel de demain : « La conscience nationale n'est pas plus incompatible avec l'organisation européenne qu'avec l'organisation régionale. » (Editions Flammarion.)

Carhaix-Plouger : inventaire

Alors qu'il était ministre des affaires culturelles, André Malraux avait décidé de mettre en chantier une œuvre qui serait monumentale : l'inventaire des monuments et richesses artistiques de la France. Le canton de Carhaix-Plouger a eu l'honneur d'ouvrir la collection ; l'ouvrage, qui a été réalisé sous l'impulsion du professeur André Mussat et de la Commission régionale de Bretagne, comporte deux volumes : le premier consacré au texte, l'autre à l'image. C'est la synthèse précise, claire, d'études qui ont permis de fouiller au plus profond d'eux-mêmes les bourgs et les hameaux. Plus qu'un cadastre artistique, cet inventaire topographique et archéologique apparaît comme un dictionnaire détaillé des richesses du terroir de cette partie très « personnalité » de la Bretagne : « Pour la première fois, la recherche, devenue son objet propre, fait de l'art une valeur à découvrir, l'objet d'une question fondamentale », écrit Malraux. Nous ne ferons qu'un rapprochement à cette brillante réalisation : elle ignore les choses usuelles, ustensiles de la table, outils des artisans et des paysans, costumes et autres témoignages de la vie qui sont aussi des illustrations de l'art populaire dans l'humilité de la vie quotidienne. (Imprimerie nationale, Paris.)

La Bretagne dans la guerre

Le second tome de l'histoire de La Bretagne dans la guerre entreprise par Hervé Le Boterf est consacré tout entier à l'année 1941, année qu'il considère comme cruciale pour notre pays, et elle le fut, en effet, avec l'affaire Marcel Cachin, l'exécution du commandant d'Estienne d'Orves, la fusillade de 50 otages de Châteaubriant et de Nantes, avec la séparation de la Loire-Atlantique du reste de la Bretagne par Vichy, la fondation de l'Institut celtique, la réforme orthographique, l'armée secrète de libération, le développement extraordinaire du P.N.B., la naissance du Mur de l'Atlantique... C'est un véritable reportage, passionnant, documenté, qui actualise une Histoire souvent mal connue. (Editions France-Empire.)

Les paysans dans la lutte des classes

Bernard Lambert est un des leaders agricoles bretons ; il ne dissimule pas ses opinions de gauche ; au demeurant, elles apparaissent constamment dans cet essai où il esquisse une sorte de philosophie du combat paysan,

Ayant analysé un certain nombre de faits établis et critiqué certains d'entre eux comme l'aliénation religieuse, la propriété abusive du sol, l'information tronquée, les équivoques de la corruption, le courant réformiste, il se prononce pour le socialisme dont il estime qu'il est le seul à pouvoir rendre au paysan sa dignité d'homme et un niveau de vie acceptable. (Editions du Seuil.)

La faute de Monseigneur

Un dénonciateur a révélé, dans un champ perdu au fond de la Bretagne, une cache d'armes anglaises. Nous sommes alors sous l'Empire. La police, qui croit à un complot royaliste, ne peut arriver à faire parler le paysan à



Henri QUEFFelec

qui appartient le champ. Elle use d'un stratagème : profitant de la crédulité d'un évêque, elle va obtenir de celui-ci que le paysan se confie à lui : naïvement, le prêtre répète ce qu'il a entendu. C'est le début d'un grave drame de conscience que Henri Queffelec reconstruit dans un roman haut en couleurs. (Presses de la Cité.)

Prestiges du Morbihan

Le golfe aux îles innombrables, le sanctuaire d'Auray, le foisonnement des menhirs et des dolmens, la mer qui imprègne tout, gens, nature et pierres, la langue qui s'accroche, une histoire immensément riche, les confins des montagnes bretonnes, les châteaux dont le faste s'adoucit d'une mesure humaine, les chapelles qui s'habillent de verdure, les forêts pétrées de songes, les landes qui semblent d'un autre monde, tout cela et bien d'autres

choses encore font ce morbihan, une des plus attachantes terres de Bretagne, que Claude Dervenn évoque avec ferveur dans ce livre. (Editions France-Empire.)

Poésie

* L'AGE DE L'AVENIR, par Gérard Le Gouic. Voilà un poète qui n'a point la renommée qu'il mérite. Il possède une remarquable maîtrise du verbe, le sens de l'image, l'émotion dans l'expression. Ses poèmes sont drus comme des chansons de marins, marqués d'une philosophie parfois un tantinet paillard. (Ed. Guy Chambelland.)

* LES CHANTS DE SARAH, par Marie-Antoinette Porz-Even. J'aime beaucoup le rythme de cette poésie sans concession à la facilité : c'est tantôt doux, tendre, tantôt saccadé, haletant, et il en sort une sorte de musique démoniaque. (Ed. P.-J. Oswald.)

* COMPLAINTES EN FORME DE MÉLODIE, par Friedenkraft. De bonnes choses, du mouvement, mais un abus de mots excessifs. (Ed. de l'Olivier, Clisson.)

* L'HOMME NOMBREUX, par Jean-Paul Besset. Des poèmes pleins de colère. (Ed. Traces.)

* POÈMES, par Yves Cholet. « Pourquoi faut-il se marier le samedi matin ? » — « Non, je ne crois pas à la même femme toute la vie » — « Le juge est criminel, l'accusé sans défense » — « Cholet pratique la contestation à jet continu, parfois avec une passion contagieuse, mais il s'emmêle trop dans le vocabulaire. (Ed. de l'Olivier.)

* COLLECTIF. — Sous le titre *Trois poètes sur un terrier*, des poèmes de Jean-Claude Baillet, Marc Lanerès, M.-D. Robakowski. (Ed. Crouzet, Le Pallet.)

La marche des arbres

Au fil des ans, la maturité de Charles Le Quintrec s'affermi, s'affine : sa poésie, d'abord légère comme les sautilleries d'un poney, a pris la démarche noble, assurée, d'un pur-sang habitué aux longues randonnées. Son dernier recueil, *La marche des arbres*, est une sorte d'appel frémissant pour le retour aux sources : « La terre... c'est toujours en elle que j'écris. » On



Charles LE QUINTREC (photo Korantin Keo)

trouve une sorte d'obsession de la nudité considérée comme purification : « L'herbe annonce l'amour et le veut mettre nue », parfois aussi quelque tristesse : « Je ne vois plus que les oiseaux de l'ombre / A l'heure de la mort ils seront là » ; mais la foi demeure : « Nautonniers nous allons vers la seule lumière. » Ici, Charles Le Quintrec atteint vraiment, aux sommets. (Ed. Albin Michel.)

En vrac

* DE PEN MUR A PEN LAN, Jane Guégan évoque ses souvenirs d'enfance au pays de Muzillac. Ces récits pleins de fraîcheur reconstituent l'ambiance douillette des villages.

* DIE BRÉTAGNE, une étude de Pierre Laurent en langue allemande pour exposer nos problèmes à nos voisins d'outre-Rhin (Wien, Stuttgart).
* YVES TREVEDY ET L'UNIVERS INTERIEUR — André Guégan et Charles Le Quintrec présentent l'artiste que « la musique et la poésie ont aidé à dépasser les terres arides où la peinture se désèche ».

* DU TAC AU TACOT — Un garage vit en Espagne une aventure fort compliquée où l'on retrouve quelques nazis. Roman de James Leasor. (Presses de la Cité.)

* LES DESENCHANTÉS — On lira avec plaisir cette nouvelle édition où Pierre Loti initie le lecteur aux mystères du harem et aux détresses des femmes qui étaient parquées dans l'hacienda turque. (Librairie de poche.)

* LA LIGNE DE DEMARCATIION — Voici le dix-huitième volume de la grande fresque historique que le colonel Rémy a consacré à la Résistance intérieure ; l'action se déroule cette fois dans le Nord, au Luxembourg, dans la région parisienne, dans le Jura et dans le Sud-Ouest. (Librairie académique Perrin.)

YANN POILVET

Une nouvelle de Roger Laouénan

Coups et blessures volontaires

À PRES le calvaire, prendre à gauche. Bod-Raden se trouvait à 200 mètres. Yves déboucha dans une cour de ferme barrée d'un tracteur attelé à une remorque. Les roues de la "2CV" dérapèrent sur le gravier et la voiture s'immobilisa. Un vieux chien expédia à bout de chaîne une kyrielle de jappements hargneux.

« Sultan », cria quelqu'un de la cuisine. La fenêtre était ouverte. Yves s'approcha. Toute la famille mangeait le « quatre heures ».

« Je suis bien chez M. Kerguntuilh », demanda le nouveau venu, en parcourant rapidement les visages tournés vers lui.

« Oui, c'est ici », grommela le paysan, sans interrompre une laborieuse mastication à pleines molaires.

« Je voulais vous dire bonjour... de la part de Claudine. »

— De Claudine ? » interrogea à son tour une femme d'une soixantaine d'années qui se grattait le sommet du crâne de la pointe de son couteau.

« Entrez donc ! »

Yves prit la porte et pénétra dans la cuisine. On dévisagea l'inconnu.

« Vous avez vu Claudine alors ? », s'enquit encore la mère tout en redressant une longue mèche poivre et sel échappé du chignon.

PRENEZ DONC UN COUP DE JUS

Yves haussa les épaules.

« Oui..., quatre ou cinq fois à Paris. — Ah, voilà, voilà ! »

Le regard du père passait sous les sourcils broussaillés. Au près de lui, un jeune homme, vingt ans au maximum, silencieux, le nez au dessus de son bol : le fils sans aucun doute. En face, sur l'autre banc, près de la femme, une jeune fille " 16 ans. Plus jolie que Claudine, plus élancée surtout. Car Claudine n'avait rien d'un laideron.

« Elle n'est pas venue vous donner un coup de main pour la moisson ? »

— On n'a pas besoin d'elle, bougonna le paysan. Et puis elle est mieux à Paris ! »

Il saisit, sans lever le coude, une bouteille de cidre par le goulot, et remplit son bol de fâinece ébréchée. Il but. Tout le monde se taisait. Dehors, la chaîne de Sultan grattait le cylindre de tôle qui lui servait de niche.

« Vous travaillerez à Paris ? Mais asseyez-vous donc. Ne restez pas debout comme ça. Prenez un coup de jus avec nous ! »



Photo de Bergevin

Yves se glissa sur le bout du banc. La femme Kerguntuilh poussa devant lui la michie de pain plié. Une vague de souvenirs l'envahit. Brutalement, il se voyait, gamin, à la table familiale devant l'assiette de lard froid et de beurre décoré par sa mère avec le bord de la cuiller de bois. Comme ici on parlait à mots mesurés.

« Dans une usine de mécanique... Ajusteur. »

Le paysan hochait la tête. Il avala une bouchée de pain et réclama du café.

« Ça c'est un bon métier. — Ça paie, admit le jeune homme. Mais on aimerait mieux rester au pays. On dépense beaucoup à Paris. Et on ne prend pas le temps de vivre. — Partout, il faut travailler coupe le vieux Kerguntuilh. Partout ! Moi, je n'ai jamais eu de vacances. Ni toi non plus, n'est-ce pas, Léontine ? »

— C'est vrai, opina l'épouse. Tandis que Claudine aura quinze jours en septembre. Elle nous a écrit l'autre jour.

« Elle va toujours bien ? demanda Yves d'un ton neutre. — Claudine ne se plaint pas. Elle est employée dans un restaurant. Toujours plein, paraît-il. Et du monde chic. Il ne faut pas avoir les deux pieds dans le même sabot pour servir les grandes dames. Ça va la dessaler. Comme disait François, elle est quand même mieux là-bas. La ferme ne lui disait rien. Maintenant elle a le temps de se promener l'après-midi, d'aller courir les magasins et elle est libre un dimanche sur deux ; il n'y a pas de danger qu'elle regrette Bod-Raden. C'est pas que le travail lui faisait peur. Oh, non. Une courageuse, notre Claudine ! »

— Une courageuse, oui. »

LE GRAND AIR, LE CALME DES CHAMPS...

Les regards se tournèrent vers lui. Il se mordilla la lèvre. La confiance lui avait échappé. Il savait lui aussi de quoi il parlait.

« Vous êtes de la région alors ? Finistère ? »

Le père aspirait bruyamment le café dans la cuiller.

« Hanvec ! — Hanvec ? — De l'autre côté de Châteaulin, vers Crozon. — Ah oui, je vois ! Ce n'est pas tellement loin. — Mes parents tiennent aussi une ferme... Je me demande si je n'aurais pas mieux fait de rester... Le grand air, le calme des champs : ça me manque là-bas ! »

ON A PARLE DU PAYS

Léon Kerguntuilh balaya de la paume droite des miettes de pain.

« Bah ! Un métier de bagnard que le nôtre. Un métier fichu. »

Et le père Iorgna vers le fils.

« Les plus costauds, les grosses exploitations tiendraient le coup. Les autres, pff ! »

Aucune protestation ne s'éleva. L'évangile du paysan était celui de sa profession. Yves trouva à son morceau de pain un goût amer. Ce n'était plus la joie calme des collations d'antan. Il n'éprouvait plus le besoin de parler. Ce foyer aussi éclatait. La cadette suivait l'aînée et le fils à son tour désertait. La foi n'habitait plus les coeurs en cette maison.

« Mais, à propos, comment avez-vous fait la comsance de notre fille, si je suis pas trop curieuse, demanda Léontine en lui remplissant son bol de café. — C'est très simple. Tout à fait par hasard. J'ai mangé quatre ou cinq fois au restaurant où elle travaille. Quand j'ai su qu'elle était bretonne, on a parlé du pays. »

« C'est drôle quand même, hein ? fit la paysanne qui éclata de rire. Elle ne verse pas le potage sur les clients, non ? »

— Pensez-vous ! protesta le jeune homme. Détronpez-vous. Elle se débrouille très bien. Une serveuse de premier ordre. Une vraie professionnelle. Et puis avec ça une mémoire du tonnerre. Cinq ou six clients lui réclament le menu en même temps. Elle enregistre tout et elle n'oublie rien. Du sel pour celui-ci, le poivre pour l'autre, de l'eau pour la mère qui suit un régime et l'addition pour le gros monsieur qui n'a pas cessé de la regarder durant tout le repas. »

Le père rit à son tour. Ils étaient heureux. Leur fille avait réussi.

« Vous prenez quelque chose dans votre café ? Si, si, Yvette mets donc la bouteille de lambig sur la table. »

On resservit le lambig pour le pousse-café. Le vieux Kerguntuilh ne voulut pas lâcher le jeune homme avant de l'avoir fait monter au grenier pour lui montrer sa récolte de froment.

« On dira à Claudine que vous êtes passé nous voir. Comment c'est votre nom ? »

— Yves Derrien. Tu te rappelleras, Léontine. Marque donc le nom sur l'almanach. Allez, kenavo, et bonnes vacances. »

SAVOIR SE TAIRE ET SAVOIR COGNER

La "2CV" reprit le chemin creux entre deux haies d'aubépine et rejoignit la route communale au calvaire moussu. Combien de projets Claudine avait-elle confiés au Christ de gram. Paris, la ville « lumière », les grands magasins.

Tout compte fait, il ne regrettrait pas de s'être tu. A quoi bon démolir ces braves gens en leur apprenant qu'il avait écopé quinze jours de prison avec sursis. A cause de Claudine ! Il avait trappé le patron du restaurant. Un soir qu'il en avait eu assez de la voir désemparée entre des clients visqueux et le tyran en tablier blanc. Elle était allée pleurer dans les cuisines et, lui, l'avait forcée à reprendre son service, les yeux brûlés, les mains tremblantes, au bord de la crise de nerf. Soudainement, Claudine avait incarné l'image de la Bretagne exploitée. Yves avait cogné fort. En breton : tête en avant. Mais pourqu'on accablé les Kerguntuilh. Peut-être un jour Claudine reviendrait-elle. Avec lui. Pour le retour définitif. Il y songeait...

Roger LAOUÉNAN.

VOUS POUVEZ REVER DE MAISONS
La construire c'est notre affaire

NOUS AVONS LE TERRAIN DE VOTRE
CHOIX et avec le concours de nos archi-
tectes votre maison personnalisée

CONSTRUITE 100 % TRADITIONNELLE par
notre groupe d'entreprises

LA CORNOUILLE IMMOBILIÈRE
29, place de la République
29S - PONT-L'ABBÉ Tél 2-73



L'ARMÉE DE TERRE OFFRE

aux jeunes gens âgés de dix-sept ans
une situation immédiate
et les aide à préparer leur avenir

Durant les 16 premiers mois, ils disposent mensuellement de 207 à 490 F d'argent de poche, selon leur grade.

A partir du 17^e mois, s'ils sont sous-officiers, ils perçoivent une solde mensuelle de début de 978 F environ.

En outre, s'ils sont liés au service pour une durée de 5, 6 ou 7 ans, ils ont droit à une prime

d'attachement pouvant atteindre 10.500 francs.

Ils peuvent :

• faire une carrière militaire dans un poste de commandement ou de spécialiste comme sous-officier ou officier et prendre leur retraite après 15 ou 25 ans de service.

• bénéficier des possibilités de promotion sociale et de reclassifications offertes aux militaires de carrière.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS écrire ou se présenter

(tous les jours ouvrables) au CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'ACCUEIL de votre département (adresser à demander à votre brigade de gendarmes).

(tous les jours ouvrables sauf le samedi) à l'Etat-Major de l'Armée de terre " A " service Direction technique des armes et de l'instruction 37, bd de Port-Royal - Paris 13^e

NOS PETITES ANNONCES

La ligne : 5 F + taxes (23 %) 1,15 = 6,15 F
(La ligne comprend en moyenne 33 lettres, signes ou espaces)
Pour la domiciliation à la revue, supplément de 5 F.

Annonce encadrée : compter le montant de quatre lignes en sus.
Les abonnés bénéficient d'une remise de 10 % sur le prix des petites annonces (joindre la bande)
Pour cette rubrique, le paiement se fait à la commande (C.C.P. 2691.70). — Aucun justificatif n'est envoyé.

OFFRES D'EMPLOI

- **AIDE-LABORANTINE** dans hôpital région paris., 3 ans d'expérience ch. emploi équivalent Bretagne sud. Dr DELORD, place du Marché, 56-BAUD.
- **Préfet rech. NURSE** pour enf. 2 et 4 ans, logée, nourrie, trait. Inter., Secr. général de préfet, dem. **EMPLOYÉ DE MAISON** pour cuis. et ménage, pas d'enfant, serv. facile. Ecr. Armor n° 1444.
- **Nous recherch. dispos. de suite, pour les cinq départements bretons, COURTIERES libères pour prospection publicitaire, DEMARCHEURS à domicile pour les abonnements, VENDEURS à la criée.** S'adr. à ARMOR, secrétariat général, 10, r. Vicairie, Saint-Brieuc, tél. 33.29.31.

- **Cherchons REPRESENTANT** pour secteur Finistère (Nord et Sud) et Morbihan. Gros, demi-gros, partic. lins. S'adr. Champagne SACOTTE S.A., 42 av. de Champagne, 31-EPERNAY.

- **P.D.G. Import société bretonne rech. COLLABORATEUR DE CLASSE,** diplôme grande école commerce, et ayant de préf. connus, du succès, assidue ou dist. alimentaire. Devra conduire par étapes sa promotion : ATTACHE DE DIRECTION pendant stage. SECRÉTAIRE GÉNÉRAL et, en cas de réussite, pass. accéder aux fonctions de Direction. Adr. e.v. et réf. très complète (discretion assurée) à : Pierre BALLY, S.A. L'ÉCONOMIE BRETONNE, boîte post. 119, 29-N-BREST.

- **AGENTS DE FABRIQUE** d'usines françaises et de pays de la C.E.E., agréés à l'export, sur le marché de l'Afrique de l'Est, l'Afrique Centrale et Antilles, rech. pr représ. firmes de chaus., marcs, text., bonnet., lingerie et div. Adr. doc, tarifs, cond. de vente et représ. aux Ets ANJARY, 43, rue Richer, PARIS 9^e.
- **Embauche VOYAGEUR,** bonn. connaissances machines agricoles modernes. Situation stable si capable. — Ets TOURBOLIC, concessionnaires Claas, Deutz, Westfalia, etc., 22-CALLAC, tél. 1.09.
- **Cherche PERSONNE DE CONFIANCE** (40-50 ans), pour secondar patronne hôtel-restaurant. Téléphoneur au 1.08, 56-PLUMÉLEC.
- **Embauche ouv. MENUISIERS** qualifiés, pour entreprise rég. de Lamballe. Postes libres de suite. Ecr. Armor n° 1427.
- **MÉNAGE** Nantes rech. empl. mais, log., nour., blanc, b. gages. Ecrire Armor, n° 14.44.

DEMANDES D'EMPLOI

- **CADRE commercial et administratif,** 20 ans, réf. industrie alimentaire, ch. SITUATION BRETAGNE. EON, 36 bis, rue Duplex, NANTES.
- **J.M., technicien COMPTABLE,** ch. emploi rég. Bretagne sud ou Bretagne intérieure. S'adres. M. ADAM, 15, rue de la Ville-Audry, SAINT-BRIEUC.

AUTOMOBILES

- **A vendre, cause cessation, FOURGON CITROËN** 1 600 kg, 38 000 km, parfait état. S'adr. M. Pierre TRELLE, Kerlivan, 29 S - CAMARET-SUR-MER.
- **Particulier vend, cause double emploi, 404 BERLINE,** prix inférés. S'adr. à M. LOUARN, gendarmerie, PLOUGUENAST.

- **A vendre 404 BERLINE,** Super-Luxe, grise, 1968, bon état. S'adr. M. PELLE, chemin des Allieux, PLE-RIU.
- **A vendre 204 PEUGEOT,** 1967, 44 000 km, très bon état; RB RENAUDI, 1964, avec moteur neuf. Garage LE BOUDEC, TRÉVE, tél. 109.
- **A vendre 4L1, blanche,** 1967, 30 000 km, bon état. S'adr. Mme PERRAULT, 22, r. Ouhquaine, SAINT-BRIEUC.
- **A vendre BREAK SIMCA 1500 GL, mai 1965, environ 40 000 km.** S'adr. LE NILLON, route de Baud, 56-PLUMÉLIAU.
- **A vendre 2 CV AZAM 64,** très bon état mécanique. S'adr. COOP. DES AGR., 28 N- PLOUVORN, Tél. 69.31.12.
- **A vendre AMI-6 BERLINE,** année 64, très bon état. S'adr. LE ROUX PAUL, rue François-Dobet, GUINGAMP.

- **A vendre, à LANDEHEN,** ancienne ÉCOLE située sortie du bourg, facilement aménageable. Ecrire Armor n° 1423.
- **Urgent, à céder petite MAISON PECHER,** 800 m port breton, parfait état, prix intéressant. S'adresser Armor, n° 14.56.
- **A vendre à l'amiable BATIMENT R.N. Nantes-Vannes,** surface couv. 620 m², charp. métal., chauff. air pulsé mazout, tran. 100 kVA, tél., sanit., sport du terrain 12 000 m². S'adr. M^e LE DUJOU, notaire, MUZILLAC, tél. 112.
- **A louer, gros bourg MORBIHAN,** 3 700 hab., MAISON confort., Jardin, conviendrait à chir-dentiste. S'adr. Armor, n° 14.56.02.

DIVERS

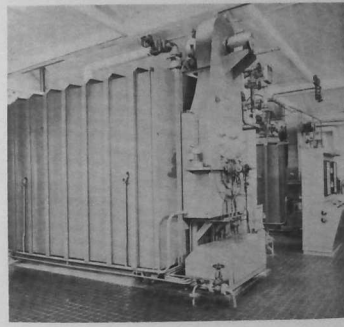
- **Vends LIVRES épuisés sur la BRETAGNE.** Liste sur dem. YVEN, 35, rue A-Daudet, 44-NANTES.
- **AMELIOREZ votre SITUATION** en vendant céréales et graines en culture pour imp. maison semences du Nord. Fortes commissions. Réponse Armor, n° 14.56.
- **A v. TOLES GALVAN, NEUVES** (tes dim., tes épais., 1^m, 2^e, 3^e choix, pr couvert et bardage) TOLES NERVURÉS, chutes et gdes long. CUVES À MAZOUT, TUBES échal. de 1 m à 6 m, diam. 50. OUTILAGE ELECTR. Livraison gratuite assurée. S'adr. Ets TURPAUD, tél. 201 et 135, LE FAOU.
- **A v. CHIOTS BERGERS ALLEMANS,** pure race. S'adres. M. REBOURS François, Ville-Évêque, 22-PORDIC.
- **ARTISTE PEINTRE** correspondrait avec jeune fille aimant les arts. M. GAUTIER, 21, rue de la Juiverie, 91-ETAMPES.

TABLEAU IMMOBILIER

- **A vendre, Côte d'Emeraude, bord nat. 166 A, ENTR. PAYSAGISTE,** 6 à 8 empl., grandes poss., extension. Avec FÉPINIÈRES plus d'un hectare et équip. prix dem. 300 000 F. Poss. maison, garage. S'adr. R. ROULLIAUX, pépiniériste-paysagiste, 22- PLOUER-SUR-RANCE.
- **A louer, Trédion (Morb.),** bord route nat. Rennes-Vannes, TERRAIN DE 2 HECTARES, anc. sécherie et maison d'hab. avec poss. d'extension devant sur le terrain. S'adr. M. GUYOMART, Chambre de commerce, 21, qu. des Indes, LORIENT, tél. 21.00.46.
- **Cher. louer à l'année MAISON** env. Morgat. Vue mer. Frais travaux. CURNINGHAM, 60-VILLERS-SAINTE-FRAMBOURG.

A votre disposition dans votre région des techniques* et un service réputés dans le monde entier

Quels que soient les dimensions et les besoins de votre entreprise, l'une ou l'autre des productions Babcock-Atlantique l'intéresse et contribuera à son expansion. En choisissant du matériel Babcock-Atlantique, vous profiterez de la haute technicité et de la longue expérience d'une firme habituée à résoudre les problèmes industriels les plus complexes dans tous les pays. Et vous bénéficiez sur place, à tout moment de l'assistance technique que, seule, une grande société peut offrir. Babcock-Atlantique est présent dans votre région. Une équipe d'ingénieurs et de techniciens s'y tient à votre disposition pour vous renseigner et vous conseiller, pour installer, mettre en service et entretenir les matériels Babcock-Atlantique. En chaque circonstance, nos responsables régionaux mettront tout en œuvre pour que vous soyez un client satisfait.



- ★ Chaudières à vapeur et à eau chaude.
- Chaudières de récupération et de régénération.
- Parcs à hydrocarbures.
- Froid industriel.
- Matériels de sucreries.
- Chaudiromerie lourde.
- Energie nucléaire.
- Chaines de récupération pour tous procédés industriels.
- Matériels de raffineries de pétrole.
- Broyeurs et grilles mécaniques.
- Brioleurs et foyers spéciaux.
- Transport de gaz liquéfiés.
- Manutention et levage.



BABCOCK-ATLANTIQUE

SIÈGE SOCIAL

48, rue La Boétie - Paris 8^e
Tél. : 256.68.00
Télex : 29.027

AGENCES

33 - Bordeaux-Bègles - 77, rue Anatole-France - Tél. : 91.90.57
59 - Lille - 4, place du Maréchal-Leclerc - Tél. : 57.64.93
69 - Lyon - Bron - 27, rue Michel-Lacroix - Tél. : 26.76.24
13 - Marseille - 27, rue Jean-Rameau - Tél. : 42.63.49
34 - Montpellier - 35, rue Ernest-Michel - Tél. : 92.37.60
54 - Nancy - 47, rue Henri-Poincaré - Tél. : 52.64.09
75 - Paris 8^e - 48, rue La Boétie - Tél. : 256.68.00
35 - Rennes-La Mézière (Montgerault) - Tél. : 122 et 125 La Mézière
76 - Rouen - 46, Rampe Beauvoisine - Tél. : 71.38.23

USINES

93 - La Courneuve
44 - Saint-Nazaire
93 - Saint-Denis
50 - Cherbourg (S.O.C.)
08 - Virgine-aux-Bois (Ets Ricat)

SELECTION IMMOBILIÈRE

Etude de M^e RENAUD notaire à Josselin

A vendre, à Josselin MAISON NEUVE
Tout confort, avec garage et jardin.
S'adresser à l'étude

Etude de M^e AVRIL notaire à Pontreux

A vendre
dans chef-lieu de canton
Fonds de commerce de BOULANGERIE
60 quintaux mensuels, uniquement fantaisie.

Etude de M^e VESSIÈRES notaire à Uzel

A VENDRE à UZEL
Rue de la Rabine
MAISON D'HABITATION
en très bon état, composée : au rez-de-chaussée, de trois pièces ; à l'étage, trois pièces et cabinet de toilette. Eau chaude et froide.
Garage et grande dépendance. Jardin.
Libre à la vente.
Pour tous renseignements, s'adresser au notaire.

Etude de M^e F. PERROT notaire à Bégard

ADJUDICATION VOLONTAIRE

LUNDI 19 OCTOBRE 1970, à 15 heures, en l'étude.
BEGARD, route de Botlézan A "Mab-Trizhan"
MAISON
en pierres auvent 2 pièces au rez-de-chaussée, grenier au-dessus ; débarras en appentis derrière.
TERRAIN autour.
Le tout cadastré n° 1065, section F, pour 3 ares.
LIBRE.
Requête héritiers LE GRAND.

les posters

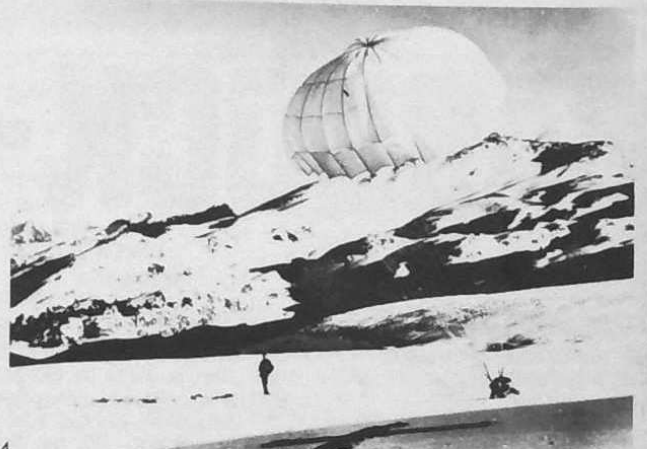
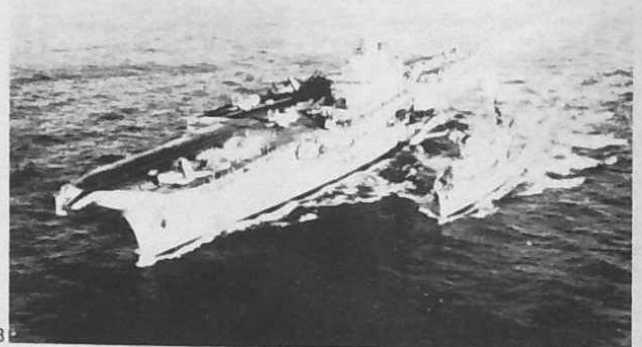
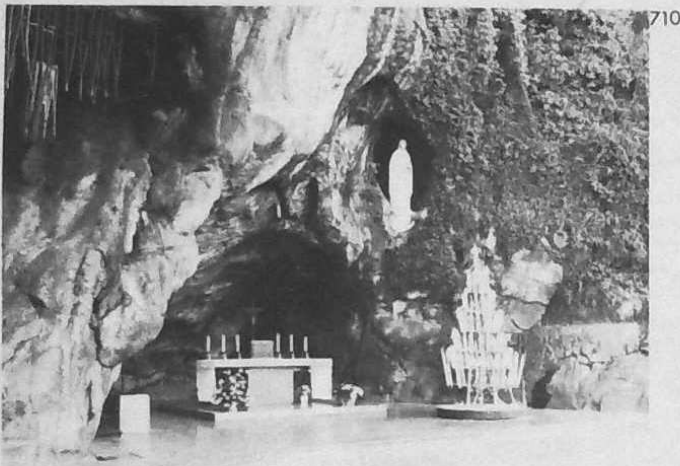
des presses universitaires de bretagne

dans le dernier numéro d'armor
vous avez pu voir :

- 701 — *RIVAGES DE BRETAGNE*, Photo Uguet
702. — *UNE VAGUE*, Photo Quéméré
703. — *PLEYBEN*, Photo de Bergevin
704. — *SAINT-MALO*, Photo de Bergevin
(Format moyen : 80 cm x 120 cm)

nouveautés

705. — *LA TRINITÉ-SUR-MER*, Photo Le Guernével
706. — *SOUS-BOIS A PLOUHA*, Photo Uguet
707. — *CAP-FRÉHEL*, Photo de Bergevin
708. — *CONCARNEAU*, Photo Jos Le Doaré
- 710 — *GROTTE DE LOURDES*, Photo Viron
712 — *PORTE-HELICOPTERES JEANNE-D'ARC*
713 — *PORTE-AVIONS FOCH*
714 — *PARACHUTISME ET NEIGE*



le poster : 10 f - les commandes peuvent être remises aux p.u.b. - 10, rue vicairie, st-brieuc
c. c. p. 1014-05 rennes